

Le journal des



Marchés Publics

Public Contracts Journal

Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

Regulation 2.0

Open Contracting

eJDM

Pridesoft Mobile

e-CNE

Transparence

e-Regulation

e-Governance



Gratuit sur Google play

SANTE PUBLIQUE	04	INFRASTRUCTURE	06	BATIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS	01
EDUCATION	09	SOCIAL	05	TRANSPORT	02
ADMINISTRATION	08	ECONOMIE	05	RURAL	29

N° 2517

14 Mars 2022

14 March 2022

5:50 PM/17H:50

B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun
Fax : 222 206 043 / 222 203 326
Tél : 222 201 803 / 222 200 008 / 222 200 009

E-mail : infos@armp.cm
Internet : www.armp.cm

DEMANDE DE CNE

Certificat de Non Exclusion #

à Timbrer

PUBLICITÉ

Service e-JDM

JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE

CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Prestataire

Raison Sociale(*) :

N° Carte Contribuable(*) :

N ° Registre de Commerce(*) :

Statut Juridique(*) : ETS SARL SA

Type Entreprise(*) : TPE PE PME PMI GE

Capital (chiffres en FCFA):

Localisation

Pays : Ville :

Adresse(**) : B.P. :

Tél. (*): Fax :

E-mail(*) :

Site web :

Information sur la Commande Publique

Type Procédure(*) : AOIO AOIR AONO AONR BC DC DP AMI/ASMI GG

Exercice(*) :

Référence(*) :

Maître d'Ouvrage(*) : Autorité Contractante :

Objet(*) :

Montant(en chiffres) (*) :

Date Signature(*) :

Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(*) : Express Union (N° 91190008943026) CC EC-SA (N° 100-017265-314-30) BICEC (N° 97568660005/16)

Banque Atlantique (N° 9510173000510) SCB-CAMEROUN (N° 9000019311691) Paierie Générale

N° Reçu Versement/Virement(*) :

Date de Versement(*) :

Documents Joint à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(*) : Oui Non | Copie Carte Contribuable : Oui Non

Copie de la Commande Publique (BCA, AAO) (*) : Oui Non | Copie Registre de Commerce : Oui Non

(*) Champs à remplir obligatoirement.
(**) quartier, rue, etc....



SOMMAIRE

RESUME DES CONSULTATIONS

1	Reference	001/A/CUB/MV/SG/CIPM/SIGAMP/2022 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N°001/A/CUB/MV/SG/CIPM/SIGAMP/ 2022 DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°03 /AONO/CUB/MV/SG/CIPM /SIGAMP/2022 DU 24/02/2022 POUR LES TRAVAUX DES VRD ET D'AMENAGEMENT EXTERIEUR DE L'ESPLANADE DE L'HÔTEL DE VILLE DE BERTOUA PHASE III
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

2	Reference	04/AD/CPM/SM/CIPM/SPM/2022 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N°04/AD/CPM/SM/CIPM/SPM/2022 RELATIF AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°03/AONO/C.PM/SG/CIPM/2022 DU 27/01/2022 POUR LES TRAVAUX DE REALISATION D'UNE ADDUCTION D'EAU POTABLE GRAVITAIRE A MEKIA-SESSAH DANS LE GROUPEMENT BAMENDOU DANS LA COMMUNE DE PENKA MICHEL, DEPARTEMENT DE LA MENOUA, REGION DE L'OUEST. EN PROCEDURE D'URGENCE FINANCEMENT: BIP 2022
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

3	Reference	001/C/C-BONALEA/2022 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°001/C/C-BONALEA/2022 RELATIF AU CHANGEMENT DU DELAI D'EXECUTION DE L'APPEL D'OFFRES N°002/AONO/C-BONALE/CIPM/2022 DU 04 MARS 2022
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

4	Reference	004/2022 Lire
	Titre/objet	ADDITIF RECTIFICATIF SUR LA 004/AONO/CIPM/2022 DU 14/02/2022 POUR L'ENTRETIEN DE CERTAINS TRONÇONS DE ROUTES COMMUNALES ET L'OUVERTURE D'UNE PISTE AGRICOLE DANS LA COMMUNE DE DOUME, DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG, REGION DE L'EST (02 LOTS).
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	N/A

5	Reference	001/A/RE/DK/C-OULI/CIPM/2022 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N°001/A/RE/DK/C-OULI/SG /CIPM/2022 DU 10 MARS 2022 RELATIF A L' APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/RE/DK/C-OULI/SG/CIPM/2022 DU 14/02/2022 POUR L'EXECUTION DESTRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE AUBERGE MUNICIPALE DANS LA COMMUNE DE OULI, DEPARTEMENT DE LA KADEY, REGION DE L'EST.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A



RESUME DES CONSULTATIONS

6	Reference	001/A/RE/DK/C-OULI/SG/CIPM/2022 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N°001/A/RE/DK/C-OULI/SG /CIPM/2022 DU 10 MARS 2022 RELATIF A L' APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/RE/DK/C-OULI/SG/CIPM/2022 DU 14/02/2022 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE L'ECLAIRAGE PUBLIC PAR LAMPADAIRES SOLAIRES ALL IN ONE DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE OULI, DEPARTEMENT DE LA KADEY, REGION DE L'EST.
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

7	Reference	03/AD/CPM/SM/CIPM/SPM/2022 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N°03/AD/CDPM/SM/CIPM/2022 RELATIF AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°04/AONO/CPM/SG/CIPM/2022 DU 27/01/2022 POUR L'ACHAT D'UN (01) CAMION BENNE NEUF A LA COMMUNE DE PENKA MICHEL, DEPARTEMENT DE LA MENOUA, REGION DE L'OUEST, EN PROCEDURE D'URGENCE FINANACEMENT:BIP 2022
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

8	Reference	002/A/COM-ESSE/SM/2022 Lire
	Titre/objet	PORTANT MODIFICATION DE CERTAINES DONNÉES CONTENUES DANSLE DAO N°002/AONO/COM-ESSE/SG/CIPM/2022 DU 26 JANVIER 2022(EN PROCEDURE NORMALE)POUR LA CONSTRUCTION DE SIX (06) FORAGES EQUIPES DE PMH DANS CHACUNE DES LOCALITES SUIVANTES :LOT 1: LOUM, MENGUEME ET MEVO-MEVO.LOT 2: NKOL-AFAMBA; ONDOUNDOU BROUSSE ET NKOLBA.DANS LA COMMUNE D'ESSE, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

9	Reference	003/2022 Lire
	Titre/objet	ADDITIF RECTIFICATIF SUR LA 003/AONO/CIPM/2022 DU 14/02/2022 POUR LA REALISATION DES FORAGES EQUIPES DE POMPES A MOTRICITES HUMAINES DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE DOUME,DEPARTEMENTT DU HAUT-NYONG,REGION DE L'EST (06 LOTS).
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

10	Reference	01/A/CGGBO/SG/2022 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N° 001/A/CGGBO/SG/2022(RELATIF AUX DOSSIERS D'APPELS D'OFFRES)1. POUR LES DOSSIERS D'APPELS D'OFFRES• N° 001/AONO/CGGBO/SG/C1PM/2022 DU 14 FÉVRIER 2022. POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE DANS CERTAINES ÉCOLES PUBLIQUES ET PRIMAIRES DE LA COMMUNE DE GARI-GOMBO. • N° 002/ AONO /CGGBO/SG/CIPM/2022 DU 14 FÉVRIER 2022. POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX FORAGES ÉQUIPÉS DE POMPE À MOTRICITÉ HUMAINE (PMH) DANS LES LOCALITÉS DE TOMBI ET LAMBO DE LA COMMUNE DE GARI-GOMBO. • N°004/AONO/CGGBO/SG/CIPM/2022 DU 14 FÉVRIER 2022. POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX LOGEMENTS D'ASTREINTES POUR ENSEIGNANTS À L'ÉCOLE PUBLIQUE ET PRIMAIRE DE PAYA DANS LA COMMUNE DE GARI-GOMBO.
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

11	<p>Reference N° 00000005/DM/CO/JO3.04/SG/SM/CCD-BPM/2022 Lire</p> <p>Titre/objet DECISION MUNICIPALE N° 00000005/DM/CO/JO3.04/SG/SM/CCD-BPM/2022 PORTANT RÉSILIATION DU MARCHÉ N° 001/M/CO/JO3.04/SG/ST/CIPM/2020, PASSE APRÈS DOSSIER D'APPEL D'OFFRES EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 005/AONO/CO/JO3.04/SG/CIPM/2020 DU 26 MARS 2020, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CENTRE DE SANTE INTÉGRÉ À MEKAK DANS LA COMMUNE D'OKOLA, DÉPARTEMENT DE LA LEKIÉ, RÉGION DU CENTRE. MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE D'OKOLA FINANCEMENT : BIP MINSANTE – EXERCICE 2020</p> <p>Nature de prestation Autres Infrastructures</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	--

12	<p>Reference ADDITIF N° 002 Lire</p> <p>Titre/objet ADDITIF N° 002 DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 02/ AONO/RS/DVNT/CKO/CIPM/ 2022 DU 08 FEVRIER 2022 POUR LES TRAVAUX D'OUVERTURE DE LA PISTE AGRICOLE MEFOUP — ADJOU'OU — MEFOUP (FACE CHEFFERIE) — PISTE FORESTIERE (08KM) ; DANS LA COMMUNE DE KYE-OSSI, POUR LE COMPTE DU MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL ; PROGRAMME ANNUEL 2022</p> <p>Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	---

13	<p>Reference 001/A/RE/DK/C.OULI/SG/CIPM/2022 Lire</p> <p>Titre/objet ADDITIF N°001/A/RE/DK/C-OULI/SG /CIPM/2022 DU 10 MARS 2022 RELATIF A L' APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/RE/DK/C-OULI/SG/CIPM/2022 DU 14/02/2022 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE DANS LA COMMUNE DE OULI, DEPARTEMENT DE LA KADEY, REGION DE L'EST.LOT I : EPP NDAM BL LOT II : EPP OUNOUNOU</p> <p>Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	---

14	<p>Reference 000005/AONO/CAMWATER/DG/CIPM/2022 DU 14 MARS 2022 Lire</p> <p>Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°000005/AONO/CAMWATER/DG/CIPM/2022 DU 14 MARS 2022 POUR LE RECRUTEMENT DE SOUS-TRAITANTS POUR LA REALISATION DES BRANCHEMENTS AU RESEAUX D'EAU POTABLE DE LA CAMWATER EN 10 LOTS : DRYA: LOT1-EKOUNOU; LOT2-ETOUDI; LOT3-MVOG-ADA; LOT4-MELEN; LOT5-TSINGADRDA; LOT6-BONABERI; LOT7-BONAMOOUSSADI; LOT8-DEIDO LOT9-KOUMASSI; LOT10-BASSAFINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT DE LA CAMWATER EXERCICE 2022LIGNE BUDGETAIRE N° 3100100-2-13-048-2332000</p> <p>Nature de prestation Autres Infrastructures</p> <p>Date de cloture 21-04-2022</p>
-----------	--

15	<p>Reference 003/AONO/C.MROU/CIPM/2022 Lire</p> <p>Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 03 /AONO/C.MROU/CIPM/2022 DU 08 MARS 2022 POUR LA CONSTRUCTION D'UNE GARE ROUTIÈRE DANS LA VILLE DE MINDOUROU, COMMUNE DE MINDOUROU, DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG, REGION DE L'EST (LOT UNIQUE)</p> <p>Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p>Date de cloture 18-04-2022</p>
-----------	--



RESUME DES CONSULTATIONS

16	Reference	001/AONO/RE/DK/C.OULI/SG/CIPM/2022 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/RE/DK/C-OULI/SG/CIPM/2022 DU 14/02/2022 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE AUBERGE MUNICIPALE DANS LA COMMUNE D'OULI, DEPARTEMENT DE LA KADEY, REGION DE L'EST.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	14-03-2022

17	Reference	ADDITIF N°005 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N° 005 DU 14/03/2022 RELATIF AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL N° 003 /AONO/CAY1ER/ CIPM /22 DU 09/02/2022 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE CERTAINS FORAGES A SYSTEME DE POMPAGE ELECTRIQUE ALIMENTE A L'ENERGIE SOLAIRE EQUIPE D'UN CHATEAU EN SUPERSTRUCTURE METALLIQUE AVEC RESERVOIR DE 5M3 A ETUDI 6EME (LOT 1), NLONGKAK (LOT 2), NKOLONDON- NKOLBIKUM (LOT 3), DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 1ER EN PROCEDURE D'URGENCE
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

18	Reference	ADDITIF N° 007 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N° 007 DU 14/03/2022 RELATIF AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL N°08/AONO/CAY1ER/CIPM/2022 DU 21/02/2022 POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN ET AMENAGEMENT D'UN TRONCON DE ROUTE DE 470ML EN TERRE A L'ENTREE SOMARC-OLEMBE DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 1ER EN PROCEDURE D'URGENCE
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

19	Reference	002/A/CGGBO/SG/2022 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N°002 /A/CGGBO/SG/2022AUX APPELS D'OFFRES :- N°005/AONO/CGGBO/SG/CIPM/2022 DU 14/02/2022. POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX CONSTRUCTION DE DIX (10) LOGEMENTS SOCIAUX DANS LA COMMUNE DE GARI-GOMBO (LOT L ET 2) :N°006/AONO/CGGBO/SG/CIPM/2022 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE COMMUNALE EN TERRE AXE1 (GRIBI-RIVIERE NKOUNKOU) Y COMPRIS LA CONSTRUCTION D'UN DOUBLE DALOT EN BÉTON ARMÉ 2 X 1.5 X 1.5 (7KM) DANS LA COMMUNE DE GARI-GOMBO.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

20	Reference	002/2022 Lire
	Titre/objet	ADDITIF RECTIFICATIF SUR LA 002/AONO/CIPM/2022 DU 14/02/2022 POUR LA CONSTRUCTION D'UN HANGAR DE MARCHE (10 BOUTIQUES ET 20 COMPTOIRS) A MAMPANG DANS LA COMMUNE DE DOUME,DEPARTEMENT DU HAUTNYONG, REGION DE L'EST
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

21	<p>Reference N° 00000009/DM/CO/JO3.04/SG/SM/CCD-BPM/2022 Lire</p> <p>Titre/objet DECISION MUNICIPALE N° 00000009/DM/CO/JO3.04/SG/SM/CCD-BPM/2022PORTANT ATTRIBUTION DES TRAVAUX RELATIFS À LA CONSTRUCTION DE 06 (SIX) BLOCS DE 02 SALLES DE CLASSE AVEC 06 (SIX) BLOCS DE TOILETTES À 06 (SIX) COMPARTIMENTS DANS CERTAINES ÉCOLES PUBLIQUES DE LA COMMUNE D'OKOLA, DÉPARTEMENT DE LA LEKIÉ, RÉGION DU CENTRE EN 06 (SIX) LOTS., OBJET DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 004/AONO/CO/J03.04/CIPM/2021 DU 21 OCTOBRE 2021. MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE D'OKOLAFINANCEMENT : RESSOURCES FEICOM / COMMUNE D'OKOLA 2021 ET SUIVANTS.</p> <p>Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	--

22	<p>Reference N° 00000008/DM/CO/JO3.04/SG/SM/CCD-BPM/2022 Lire</p> <p>Titre/objet DECISION MUNICIPALE N° 00000008/DM/CO/JO3.04/SG/SM/CCD-BPM/2022PORTANT ATTRIBUTION DES TRAVAUX RELATIFS À LA CONSTRUCTION DE 06 (SIX) BLOCS DE 02 SALLES DE CLASSE AVEC 06 (SIX) BLOCS DE TOILETTES À 06 (SIX) COMPARTIMENTS DANS CERTAINES ÉCOLES PUBLIQUES DE LA COMMUNE D'OKOLA, DÉPARTEMENT DE LA LEKIÉ, RÉGION DU CENTRE EN 06 (SIX) LOTS., OBJET DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 004/AONO/CO/J03.04/CIPM/2021 DU 21 OCTOBRE 2021. MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE D'OKOLAFINANCEMENT : RESSOURCES FEICOM / COMMUNE D'OKOLA 2021 ET SUIVANTS.</p> <p>Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	--

23	<p>Reference 01861/22/DG/DAG/DAMP/SMP/AM Lire</p> <p>Titre/objet DECISION N°01861/22/DG/DAG/DAMP/SMP/AM DU 04/03/2022 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A L'APPEL D'OFFRES OUVERT N°005/22/AONO/SDCC/CIPM DU 21/01/2022 POUR LA FOURNITURE D'UN LOT DE 750 000 CARTONS D'EMBALLAGE DIAMAOR A LA SODECOTON</p> <p>Nature de prestation Approvisionnements Généraux</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	---

24	<p>Reference N° 00000003/DM/CO/JO3.04/SG/SM/CCD-BPM/2022 Lire</p> <p>Titre/objet DECISION MUNICIPALE N° 00000003/DM/CO/JO3.04/SG/SM/CCD-BPM/2022PORTANT ATTRIBUTION DES TRAVAUX RELATIFS À LA CONSTRUCTION DE 06 (SIX) FORAGES SOLAIRES DANS CERTAINES ÉCOLES PUBLIQUES DE LA COMMUNE D'OKOLA, DÉPARTEMENT DE LA LEKIÉ, RÉGION DU CENTRE, EN 06 (SIX) LOTS, OBJET DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 005/AONO/CO/J03.04/CIPM/2021 DU 21 OCTOBRE 2021. MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE D'OKOLAFINANCEMENT : RESSOURCES FEICOM / COMMUNE D'OKOLA 2021.</p> <p>Nature de prestation Autres Infrastructures</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	---

25	<p>Reference 1856/22/DG/DAG/DAMP/SMP/HM Lire</p> <p>Titre/objet DECISION N°01856/DG/DAG/DAMP/SMP/HM DU 04/03/2022 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/22/AONO/SDCC/CIPM DU 20/01/2022 POUR LA FOURNITURE D'UN LOT DE 400 000 SACS PP NUTRIBET POUR L'EMBALLAGE DES PRODUITS D'ELEVAGE A LA SODECOTON</p> <p>Nature de prestation Approvisionnements Généraux</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	---

RESUME DES CONSULTATIONS

26	Reference	04/22/DM/C/PM/SG/2022 Lire
	Titre/objet	DECISION N° 03 / 22/DM/C/PM/SG/2D22 PORTANT ANNULATION DE LA PROCEDURE DE PASSATION DE MARCHÉ RELATIF AU OAD N°04/ADNO/C.PM/CIPM/SD/2022 DU 24/02/2022 POUR L'ACHAT D'UN (01) CAMION HENNE NEUF A LA COMMUNE DE PENKA-MICHEL, DEPARTEMENT DE LA MENOUA, REGION DE L'OUEST, EN PROCEDURE D'URGENCE LE MAIRE DE LA COMMUNE DE PENKA-MICHEL
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

27	Reference	N° 00000004/DM/CO/JO3.04/SG/SM/CCD-BPM/2022 Lire
	Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N° 00000004/DM/CO/JO3.04/SG/SM/CCD-BPM/2022 PORTANT RÉSILIATION DU MARCHÉ N° 002/M/CO/JO3.04/SG/CIPM/2021, PASSÉ APRÈS PASSÉ APRÈS DOSSIER DE CONSULTATION DES ENTREPRISES N° 002/DCE/CO/JO3/SG/CCD-ST/2021 DU 1ER MARS 2021, SUIVANT AUTORISATION DE GRÉ À GRÉ N°000774/MINMAP/SG/DGMI/DMAI/NMG DU 22 FÉVRIER 2021 RELATIF À L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE PARACHÈVEMENT DU CENTRE DE PROMOTION DE LA FEMME ET DE LA FAMILLE (CPFF) D'OKOLA, DÉPARTEMENT DE LA LEKIÉ, RÉGION DU CENTRE. MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE D'OKOLA FINANCEMENT : BIP MINPROFF – EXERCICE 2021
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

28	Reference	001/A/RE/DK/DK/C.OULI/SG/CIPM/2022 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N°001/A/RE/DK/C-OULI/SG /CIPM/2022 DU 10 MARS 2022 RELATIF A L' APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/RE/DK/C-OULI/SG/CIPM/2022 DU 14/02/2022 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE MINI ADDUCTION D'EAU POTABLE A OULI CARREFOUR DANS LA COMMUNE DE OULI , DEPARTEMENT DE LA KADEY, REGION DE L'EST.
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

29	Reference	008/AONO/CAY2/CIPM/SMP/2022 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°008/AONO/CAY2/CIPM/SMP/2022 DU 14 MARS 2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT EN PAVÉS DE LA ROUTE ECOLE MATERNELLE PUBLIQUE TSINGA OLIGA-COLLÈGE LA GRACE, DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE II.
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	12-04-2022

30	Reference	008/AONO/PU/RS/DVNT/C-OL/SG/CIPM/2022 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°008/AONO/PU/RS/DVNT/C-OL/SG/CIPM/2022 DU 10/03/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE CITE MUNICIPALE DE TROIS BLOCS DE DEUX LOGEMENTS CHACUN DANS LA COMMUNE D'OLAMZE POUR LE COMPTE DU MINISTERE DE LA DECENTRALISATION ET DU DÉVELOPPEMENT LOCAL FINANCEMENT : BIP MINDDEVEL, EXERCICE 2022.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	31-03-2022

RESUME DES CONSULTATIONS

31	Reference 0010/AONO/C-MENGANG/CIPM-MG/2022 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0010 AONO/C-MENGANG/CIPM-MG/2019 DU 14/03../2022, POUR LES TRAVAUX EN PROCEDURE D'URGENCE DE CONSTRUCTION D'UNE AUBERGE MUNICIPALE, DANS LA COMMUNE DE MENGANG, DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU, REGION DU CENTRE. LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MENGANG, AUTORITÉ CONTRACTANTE, LANCE POUR LE COMPTE DU GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN, UN AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT (AONO), POUR LA RÉALISATION DES OPÉRATIONS SUS-INDIQUÉES DONT LE MAÎTRE D'OUVRAGE EST LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MENGANG. Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture 07-04-2022
-----------	--

32	Reference 0011/AONO/C-MENGANG/CIPM-CM/2022 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0011/AONO/C-MENGANG/CIPM-CM/2022DU 14/03./ 2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN HANGAR AVEC BLOC TOILETTE POUR GARE ROUTIERE DANS LE DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU, ARRONDISSEMENT DE MENGANG (PROCÉDURE D'URGENCE) Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture 07-04-2022
-----------	--

33	Reference 001/AONO/C-BIYOUHA/SG/CIPM/2022 Lire Titre/objet APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°001/AONO/C-BIYOUHA/SG/CIPM/2022 DU 14 MARS 2022POUR L'AMÉNAGEMENT DES V.R.D SUR CERTAINS AXES ROUTIERS DE LA COMMUNE DE BIYOUHA, DÉPARTEMENT DU NYONG ET KELLÉ, RÉGION DU CENTRE.LOT 1 : AMÉNAGEMENT DES V.R.D SUR L'AXE MAIRIE - SOUS PRÉFECTURE - LYCÉE BILINGUE DE BIYOUHA – PLACE DES FÊTESLOT 2 : AMÉNAGEMENT DES V.R.D SUR L'AXE PLACE DES FÊTES - CARREFOUR MEMEL Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières Date de cloture 12-04-2022
-----------	--

34	Reference 001/AONO/C.MROU/CIPM/2022 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 001 /AONO/C.MROU/CIPM/2022 DU 07 MARS 2022 POUR LA CONSTRUCTION DE BLOCS DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE DANS CERTAINES ECOLES PRIMAIRES DE LA COMMUNE DE MINDOUROU, DEPARTEMENT DU HAUT- NYONG, REGION DE L'EST Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture 14-04-2022
-----------	---

35	Reference ADDITIF N°001 Lire Titre/objet ADDITIF N° 001 DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 01/AONO/RS/D-VNT/CKO/CIPM/2022 DU 08 FEVRIER 2022 POUR LA REALISATION DE QUATRE (04) FORAGES EQUIPES DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE KYE-OSSI, POUR LE COMPTE DU MINISTERE DE LA DECENTRALISATION ET DU DEVELOPPEMENT LOCAL ; PROGRAMME ANNUEL 2022. Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture N/A
-----------	--

RESUME DES CONSULTATIONS

36

Reference [001/A/COM-ESSE/SM/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet PORTANT MODIFICATION DE CERTAINES DONNÉES CONTENUES DANS LE DAON°001/AONO/COM-ESSE/SG/CIPM/2022 DU 26 JANVIER 2022(EN PROCEDURE NORMALE)APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT POUR LA CONSTRUCTION DES BÂTIMENTS SOCIAUXDANS LES LOCALITES SUIVANTES :- (LOT 1) : CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A LA SAR/SM D'ESSE :- (LOT 2) : CONSTRUCTION D'UN HANGAR DE 24 COMPTOIRS AU CARREFOUR BIKOUE. DANS LA COMMUNE D'ESSE, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, RÉGION DU CENTRE.

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

37

Reference [007/AONO/C.MROU/CIPM/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 007 /AONO/C.MROU/CIPM/2022 DU 10 MARS 2022POUR L'ÉCLAIRAGE PUBLIC PAR VINGT-CINQ (25) LAMPADAIRES SOLAIRES DANS LA VILLE DE MINDOUROU DANS LA COMMUNE DE MINDOUROU, DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG, REGION DE L'EST (LOT UNIQUE)

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture 20-04-2022

38

Reference [001/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet ADDITIF RECTIFICATIF SUR LA N°001/AONO/CIPM/2022 DU 14/02/2022 POUR LA CONSTRUCTION DE CERTAINES INFRASTRUCTURES SCOLAIRES DANS LA COMMUNE DE DOUME, DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG, REGION DE L'EST.(03 LOTS).

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

39

Reference [N° 00000010/DM/CO/JO3.04/SG/SM/CCD-BPM/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION MUNICIPALE N° 00000010/DM/CO/JO3.04/SG/SM/CCD-BPM/2022PORTANT ATTRIBUTION DES TRAVAUX RELATIFS À LA CONSTRUCTION DE 06 (SIX) BLOCS DE 02 SALLES DE CLASSE AVEC 06 (SIX) BLOCS DE TOILETTES À 06 (SIX) COMPARTIMENTS DANS CERTAINES ÉCOLES PUBLIQUES DE LA COMMUNE D'OKOLA, DÉPARTEMENT DE LA LEKIÉ, RÉGION DU CENTRE EN 06 (SIX) LOTS., OBJET DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 004/AONO/CO/JO3.04/CIPM/2021 DU 21 OCTOBRE 2021. MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE D'OKOLAFINANCEMENT : RESSOURCES FEICOM / COMMUNE D'OKOLA 2021 ET SUIVANTS.

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

40

Reference [ADDITIF N°001 RELATIF](#) [Lire](#)

Titre/objet ADDITIF N°001 RELATIF A LA CORRECTION DU DEVIS QUANTITATIF ET ESTIMATIF, DE LA RECEVABILITE DES OFFRES ET OUVERTURE DES PLIS DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRE N°004/AONO/RS/DDL/CDPM/2022 DU 09/02/2022 PORTANT SUR LES TRAVAUX DE BITUMAGE ECONOMIQUE EN ENDUIT BICOUCHE (1,000KM) ET DE REHABILITATION (1,000KM) DE LA BRETELLE DE ROUTE INTER R1018 (VILLAGE AVEBE DE MEYOMESSALA) - VERTE VALLEE

Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières

Date de cloture N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

41	Reference 02/C/SONATREL/DG Lire Titre/objet COMMUNIQUE N°02/C/SONATREL/DG DU 11 MARS 2022 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°01/SONATREL/DG/DMRT/DAFRH/SDAG/SIGAM/CIPM/2022 DU 10 FÉVRIER 2022 POUR LA FOURNITURE DU MATÉRIEL BUREAUTIQUE À LA SOCIÉTÉ NATIONALE DE TRANSPORT DE L'ELECTRICITÉ (SONATREL). Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture N/A
-----------	---

42	Reference 01/AMI/MEADEN/2022 du 07/03/2022 Lire Titre/objet APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N°01/AMI/MEADEN/2022 DU 07/03/PORTANT SUR L'ÉTUDE D'ACTUALISATION DU DISPOSITIF DE MISE EN ŒUVRE D'UN OBSERVATOIRE SUR LES MUTATIONS SOCIALES, LA DYNAMIQUE DE L'OCCUPATION DE L'ESPACE ET LES MÉCANISMES DE RÉOLUTION DE CONFLITS EN MILIEU RURAL POUR LE COMPTE DE LA MEADEN Nature de prestation Prestation Intellectuelle Date de cloture 30-03-2022
-----------	---

43	Reference 001/TRADEX /DG /CMA/22 du 11/03/2022 Lire Titre/objet COMMUNIQUE N°001/TRADEX /DG /CMA/22 DU 11/03/2022 PORTANT RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°030/AONO/TRADEX/CIPM/2021 DU 17 DECEMBRE 2021, RELATIF AUX TRAVAUX DE TUYAUTERIE HYDROCARBURE, DE TELEMETRIE ET DE SERVICING DANS LES NOUVELLES STATIONS-SERVICE TRADEX. Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture N/A
-----------	---

44	Reference N°007/AONO/CRB/CIPM/BEC/2022 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007/AONO/CRB/CIPM/BEC/2022 DU 0 4 MARS 2022 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PARKING VEHICULES LEGERS DE 18 PLACES A L'HOTEL DE VILLE DE REY-BOUBA, COMMUNE DE REY-BOUBA, DEPARTEMENT DU MAYO-REY, REGION DU NORD. (EN PROCÉDURE D'URGENCE) Nature de prestation Autres Infrastructures Date de cloture 25-03-2022
-----------	--

45	Reference 03/AONO/C/LDO/CIPM/2022 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°03/AAONO/C/LDO/CIPM/2022 DU 23/02/2022 LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE ZOOTECHNIQUE ET VETERINAIRE DE DINGALE DANS LA COMMUNE DE LAGDO, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture 18-03-2022
-----------	--

46	Reference 005/AONO/C-NGONG/CIPM/2022 Lire Titre/objet 005/AONO/C-NGONG/CIPM/2022 DU 02/03/2022 LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) FORAGE EQUIPE DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE DANS LA LOCALITE DE MATAFAL-NGONG, COMMUNE DE NGONG, DÉPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD Nature de prestation Autres Infrastructures Date de cloture 22-03-2022
-----------	--



RESUME DES CONSULTATIONS

47

Reference [03/AONO/C-BEKA/CIPM/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°03/AONO/C-BEKA/CIPM/2022 DU 25/02/2022 RELATIF AUX TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA PISTE AGRICOLE OURO DONKA-LOUGGA (LOT N°1), D'OUVERTURE DE LA ROUTE BARKÉRÉ-LOUGGA (LOT N°2), COMMUNE DE BÉKA, DÉPARTEMENT DU FARO. (PROCÉDURE D'URGENCE)

Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières

Date de cloture 23-03-2022

48

Reference [05/AONO/CUB/MV/SG/CIPM/SIGAMP/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 05 /AONO/MVB_MV/SG/DEPP/CIPM/2022 POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE RÉALISATIONS DE TROIS ŒUVRES D'ART DANS CERTAINS CARREFOURS DE LA VILLE DE BERTOUA DANS LE DÉPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, RÉGION DE L'EST.

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 13-04-2022

49

Reference [N° 00000002/DM/CO/JO3.04/SG/SM/CCD-BPM/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION MUNICIPALE N° 00000002/DM/CO/JO3.04/SG/SM/CCD-BPM/2022 PORTANT ATTRIBUTION DES TRAVAUX RELATIFS À LA CONSTRUCTION DE 06 (SIX) FORAGES SOLAIRES DANS CERTAINES ÉCOLES PUBLIQUES DE LA COMMUNE D'OKOLA, DÉPARTEMENT DE LA LEKIÉ, RÉGION DU CENTRE, EN 06 (SIX) LOTS, OBJET DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 005/AONO/CO/JO3.04/CIPM/2021 DU 21 OCTOBRE 2021. MAÎTRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE D'OKOLA FINANCEMENT : RESSOURCES FEICOM / COMMUNE D'OKOLA 2021.

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture N/A

50

Reference [006/AONO/C-NGONG/CIPM/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL N°006/AONO/C-NGONG/CIPM/2022 DU 02/03/2022 LANCÉ EN PROCÉDURE D'URGENCE RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX LOGEMENTS D'ASTREINTES POUR ENSEIGNANT, À L'ÉCOLE PUBLIQUE DE WADJERE WOURRO MANDARA DANS LA COMMUNE DE NGONG, DÉPARTEMENT DE LA BENOUE, RÉGION DU NORD.

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 22-03-2022

51

Reference [002/D/C/PJA/SG/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION MUNICIPALE- N°002/D/C/PJA/SG/2022 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N°002/AONR/C/PJA/CIPM/2021 DU 08 JUILLET 2021 POUR LE SUIVI ET CONTRÔLE DES TRAVAUX DE DÉSENCLAVEMENT DU BASSIN AGRICOLE PENJA SUD TRONÇON : BUADIC-PALMIER, PALMIER NDOKO, CHAPELLE BOUBA IV-CARREFOUR BOUBA IV DANS LA COMMUNE DE PENJA, ARRONDISSEMENT DE NJOMBÉ-PENJA, DÉPARTEMENT DU MOUNGO, RÉGION DU LITTORAL.

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

52	<p>Reference N° 00000006/DM/CO/JO3.04/SG/SM/CCD-BPM/2022 Lire</p> <p>Titre/objet DECISION MUNICIPALE N° 00000006/DM/CO/JO3.04/SG/SM/CCD-BPM/2022 PORTANT ATTRIBUTION DES TRAVAUX RELATIFS À LA CONSTRUCTION DE 06 (SIX) FORAGES SOLAIRES DANS CERTAINES ÉCOLES PUBLIQUES DE LA COMMUNE D'OKOLA, DÉPARTEMENT DE LA LEKIÉ, RÉGION DU CENTRE, EN 06 (SIX) LOTS, OBJET DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 005/AONO/CO/JO3.04/CIPM/2021 DU 21 OCTOBRE 2021. MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE D'OKOLA FINANCEMENT : RESSOURCES FEICOM / COMMUNE D'OKOLA 2021.</p> <p>Nature de prestation Autres Infrastructures</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	--

53	<p>Reference 01856/22/DG/DAG/DAMP/SMP/HM Lire</p> <p>Titre/objet DECISION N°01856/22/DG/DAG/DAMP/SMP/HM DU 04/03/2022 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/22/AONO/SDCC/CIPM DU 20/01/2022 POUR LA FOURNITURE D'UN LOT DE 400 000 SACS PP NUTRIBET POUR L'EMBALLAGE DES PRODUITS D'ELEVAGE À LA SODECOTON</p> <p>Nature de prestation Approvisionnements Généraux</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	--

54	<p>Reference 01859/22/DG/DAG/DAMP/SMP/HM Lire</p> <p>Titre/objet DECISION N°01859/22/DG/DAG/DAMP/SMP/HM DU 04/03/2022 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°04/22/AONO/SDCC/CIPM DU 20/01/2022 POUR LA FOURNITURE DE 800 000 SACS PP POUR ALIBET À LA SODECOTON</p> <p>Nature de prestation Approvisionnements Généraux</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	---

55	<p>Reference 03/AONO/CSU/CIPM/2022 Lire</p> <p>Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 03/AONO/CSU/CIPM /2022 DU 04/03/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE À L'EP GROUPE 1 DE SANTCHOU (LOT 1), MAGASIN DE STOCKAGE D'ECHIOCK (LOT 2), BLOC DE POSE MALADE AU CSI DE NGWATTA (LOT 3) DANS LA COMMUNE DE SANTCHOU FINANCEMENT BIP- EXERCICES 2022</p> <p>Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p>Date de cloture 28-03-2022</p>
-----------	---

56	<p>Reference 01/AONO/C-BEKA/CIPM/2022 Lire</p> <p>Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°01/AONO/C-BEKA/CIPM/2022 DU 25/02/2022 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CENTRE DE SANTÉ INTÉGRÉ À POMLA, COMMUNE DEBÉKA, DÉPARTEMENT DU FARO.(PROCÉDURE D'URGENCE)</p> <p>Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p>Date de cloture 23-03-2022</p>
-----------	--

57	<p>Reference 006/AONO/C.BBO/CIPM/2022 Lire</p> <p>Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE EN PROCÉDURE D'URGENCE N°006/AONO/C.BBO/CIPM/2022 DU 28/02/2022 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA DÉVIATION DE ROUTE ENTRÉE YANDA-BOBILIS SORTIE TARZA (09 KMS) DANS LA COMMUNE DE BELABO, DÉPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, REGION DE L'EST.</p> <p>Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières</p> <p>Date de cloture 22-03-2022</p>
-----------	---



RESUME DES CONSULTATIONS

58	Reference 005/AONO/C.BBO/CIPM/2022 Lire Titre/objet APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 005/AONO/C.BBO/CIPM/2022 DU 28/02/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PARC AUTOMOBILE D'ENGINS LOURDS AU VILLAGE YANDA BOBILIS-BELABO (PHASE 1), DANS LA COMMUNE DE BELABO, DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, REGION DE L'EST. Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture 22-03-2022
-----------	---

59	Reference 04/AONO/C.SANT/CIPM/2022 Lire Titre/objet APPEL D OFFRES NATIONAL OUVERTN° 04/AONO/C.SANT/CIPM/2022 DU 07/03/2022POUR LES TRAVAUX D'ACHÈVEMENT DES CASES COMMUNAUTAIRES DE BALÉ (LOT 1), DE NGUIANGO (LOT 2), DE FOMBAP (LOT 3) DANS LA COMMUNE DE SANTCHOU EN PROCÉDURE D'URGENCE FINANCEMENT : BIP 2022 Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture 29-03-2022
-----------	--

60	Reference 02/AONO/C-BEKA/CIPM/2022 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN°02/AONO/C-BEKA/CIPM/2022 DU 25/02/2022RELATIF AUX TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE LA VOIRIE EN TERRE DE BÉKA : TRONÇON CARREFOURMARCHÉ - CARREFOUR GOLCHORI, COMMUNE DE BÉKA, DÉPARTEMENT DU FARO.(PROCÉDURE D'URGENCE) Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières Date de cloture 23-03-2022
-----------	--

61	Reference 05/AONO/C.SU/CIPM/SG/2022 Lire Titre/objet AVIS D'APPELS D'OFFRES (AAO)N° 05/AONO/C.SU/CIPM/SG/2022 DU 07/03/2022 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION DU VILLAGE FONTCHAM LOT 1, QUARTIER BESOUK LOT 2 DANS LA COMMUNE DE SANTCHOU, DEPARTEMENT DE LA MENOUA, REGION DE L'OUEST Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture 29-03-2022
-----------	---

62	Reference 07/AONO/ RS/D-VNT/C?OL/SG/C1PM//2022 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 07/AONO/ RS/D-VNT/C?OL/SG/C1PM//2022 DU 10/03/2022POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CENTRE ZOOTECHNIQUE ET VETERINAIRE A OLAMZE CENTRE POUR LE COMPTE DU MINISTERE DE L'ÉLEVAGE DES PECHES ET DES INDUSTRIES ANIMALES, EXERCICE 2022 Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture 31-03-2022
-----------	--

63	Reference 04/AONO/C-BEKA/CIPM/2022 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN°04/AONO/C-BEKA/CIPM DU 28/02/2022RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN MAGASIN DE STOCKAGE AU MARCHÉ DE BÉKA,COMMUNE DE BÉKA, DEPARTEMENT DU FARO.(PROCÉDURE D'URGENCE) Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture 24-03-2022
-----------	--



RESUME DES CONSULTATIONS

64

Reference [001/AONO/PU/C-MNG/SG/CIPM/2022 DU 11/03/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°001/AONO/PU/C-IVING/SG/CIPM/2022 DU 11/03/2022 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES RESEAUX ELECTRIQUES MT/BT DANS LA COMMUNE DE MENGONG, DEPARTEMENT DE LA MVILA, REGION DU SUD, EN DEUX LOTS.

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 11-04-2022

65

Reference [06/AONO/C-BEKA/CIPM/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°06/AONO/C-BEKA/CIPM/2022 DU 28/02/2022 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE MAYO GNIWA (LOT N°01), D'UN (01) BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE OGOLO (LOT N°2), COMMUNE DE BEKA, DEPARTEMENT DU FARO.(PROCÉDURE D'URGENCE)

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 24-03-2022

66

Reference [005/ AONR/RS/DDL/C.OV/CIPMP/MTR/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT (EN PROCÉDURE D'URGENCE) N° 005/ AONR/RS/DDL/C.OV/CIPMP/MTR/2022 DU 07/03/2022 RELATIFS AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION SIX (06) FORAGES POSITIFS EQUIPES DE PMH DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE D'OVENG, DEPARTEMENT DU DJA ET LOBO ,REGION DU SUD.

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 07-04-2022

67

Reference [0012/AONO/C-MENGANG/CIPM-MG/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0012AONO/C-MENGANG/CIPM-MG/2019 DU 14/03./2022, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CENTRE ZOOTECHNIQUE VETERINAIRE (CZV) EN PROCEDURE D'URGENCE, DANS LA COMMUNE DE MENGANG, DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU, REGION DU CENTRE. LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MENGANG, AUTORITÉ CONTRACTANTE, LANCE POUR LE COMPTE DU GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN, UN AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT (AONO), POUR LA RÉALISATION DES OPÉRATIONS SUS-INDIQUÉES DONT LE MAÎTRE D'OUVRAGE EST LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MENGANG.

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 07-04-2022

68

Reference [006/AONO/L01/SAEF/CDPM-DL/2022 DU 01/03/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°006/AONO/L01/SAEF/CDPM-DL/2022 DU 01/03/2022 EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA PERCEPTION DE ZOETELE DANS L'ARRONDISSEMENT ZOETELE, DEPARTEMENT DU DJA ET LOBO, REGION DU SUD

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 31-03-2022

RESUME DES CONSULTATIONS

69

Reference [002/AONO/C-BIYOUHA/SG/CIPM/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°002/AONO/C-BIYOUHA/SG/CIPM/2022 DU 14 MARS 2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE DE SANTÉ INTÉGRÉ DE SONG POUA INTER SOMAPAN, COMMUNE DE BIYOUHA, DÉPARTEMENT DU NYONG ET KELLÉ, RÉGION DU CENTRE.

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 12-04-2022

70

Reference [003/AONO/C-BIYOUHA/SG/CIPM/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°003/AONO/C-BIYOUHA/SG/CIPM/2022 DU 14 MARS 2022 POUR LA RÉHABILITATION DU TRONÇON DE ROUTE SONG BAYANG - BANG SOMBI HEYE - SONG POUA (CARREFOUR NDENGA) DANS LA COMMUNE DE BIYOUHA, DÉPARTEMENT DU NYONG ET KELLÉ, RÉGION DU CENTRE

Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières

Date de cloture 12-04-2022

71

Reference [002/AONO/RE/DK/C-OULI/SG/CIPM/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 002/AONO/RE/DK/C-OULI/SG/CIPM/2022 DU 14/02/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE MTNI ADDUCTION D'EAU POTABLE A OULL CARREFOUR, DEPARTEMENT DE LA KADEY, REGION DE L'EST.

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture 14-03-2022

72

Reference [01/A/F.31/SAEF/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet ADDITIF N°01/A/F.31/SAEF/2022 DU 10/03/2022 PORTANT SUR LE DOSSIER D'APPEL D'OFFRE N°001/AONO/F.31/CDPM/2022 DU 18 FEVRIER 2022 EN VUE DE L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DES LOCAUX ABRITANT LA DELEGATION DEPARTEMENTAL DU MINDEVEL DE LA MENOUA.

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

73

Reference [003/AONO/RE/DK/C-OULI/SG/CIPM/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 003/AONO/RE/DK/C-OULI/SG/CIPM/2022 DU 14/02/2022 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE DANS CERTAINES ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE OULI, DEPARTEMENT DE LA KADEY, REGION DE L'EST. LOT 01: EPP NDAMBI 2, LOT02: EPP OUNOUNOU

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 14-03-2022

74

Reference [004/AONO/C.MROU/CIPM/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 04/AONO/C.MROU/CIPM/2022 DU 09 MARS 2022 POUR L'ENTRETIEN DE CERTAINS TRONÇONS DE ROUTES COMMUNALES DANS LA COMMUNE DE MINDOUROU, DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG, REGION DE L'EST (LOT UNIQUE)

Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières

Date de cloture 18-04-2022

RESUME DES CONSULTATIONS

75	<p>Reference 005/AONO/RE/DK/C-OULI/SG/CIPM/2022 Lire</p> <p>Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/RE/DK/C-OULI/SG/CIPM/2022 DU 14/02/2022 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE L'ECLARAGE PUBLIC PAR LAMPADAIRES SOLAIRES ALL IN ONE DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE D'OULI, DEPARTEMENT DE LA KADEY, REGION DE L'EST LOTI: TRENTTE(30) DANS CERTAINES LOCALITES : OULI (06) ; ZONGABONA(04) ; ZIMBI(04) ;OUNSOUNOU(05); MBELEBINA(04); TAPATA(02); NDAMBI2(04); MOINAM(02); MBORNGOKOU(02). LOT2 : BENGUETIKO(20) ET OULI(10).</p> <p>Nature de prestation Autres Infrastructures</p> <p>Date de cloture 14-03-2022</p>
-----------	---

76	<p>Reference 005/AONO/C.MROU/CIPM/2022 Lire</p> <p>Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/C.MROU/CIPM/2022 DU 09 MARS 2022 POUR L'ÉQUIPEMENT DU BLOC OPÉRATOIRE DU CENTRE MÉDICAL D'ARRONDISSEMENT DE MINDOUROU, COMMUNE DE MINDOUROU, DEPARTEMENT DU HAUT- NYONG, REGION DE L'EST (LOT UNIQUE)</p> <p>Nature de prestation Approvisionnements Généraux</p> <p>Date de cloture 14-03-2022</p>
-----------	---

77	<p>Reference 02/D/SONATREL/DG Lire</p> <p>Titre/objet DÉCISION N°02/D/SONATREL/DG/DAFRH/SDAG/SIGAM/CIPM/2022 DU 11 MARS 2022 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°01/AONO/SONATREL/DG/DMRT/DAFRH/SDAG/SIGAM/CIPM/2022 DU 10 FEVIER 2022 POUR LA FOURNITURE DU MATERIEL BUREAUTIQUE A LA SOCIÉTÉ NATIONALE DE TRANSPORT DE L'ÉLECTRICITÉ (SONATREL).</p> <p>Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	---

78	<p>Reference 008/AONO/C.MROU/CIPM/2022 Lire</p> <p>Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 008/AONO/C.MROU/CIPM/2022 DU 10 MARS 2022 POUR L'INSTALLATION, ÉCLAIRAGE SOLAIRE DANS LES CENTRES DE SANTÉ INTÉGRÉS ET CASES DE SANTÉ COMMUNAUTAIRES ET ACHAT DES FRIGOS SOLAIRES DANS LES CASES DES SANTÉ DE DJOLEMPOUM, DJOUYAYA, AMPEL, ET MEDJOH DANS LA COMMUNE DE MINDOUROU, DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG, REGION DE L'EST</p> <p>Nature de prestation Autres Infrastructures</p> <p>Date de cloture 20-04-2022</p>
-----------	--

79	<p>Reference 001/C/C/PJA/SG/2022 du 27/02/2022 Lire</p> <p>Titre/objet COMMUNIQUÉ N°001/C/C/PJA/SG/2022 DU 27/02/2022 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE À APPEL D'OFFRES N°002/AONR/C/PJA/CIPM/2022, DU 08 JUILLET 2021 POUR LE SUIVI ET CONTRÔLE DES TRAVAUX DE DÉSENCLAVEMENT DU BASSIN AGRICOLE PENJA SUD TRONÇON : BUADIC-PALMIER, PALMIER NDOKO, CHAPELLE BOUBA IV-CARREFOUR BOUBA IV DANS LA COMMUNE DE PENJA, ARRONDISSEMENT DE NJOMBÉ-PENJA, DÉPARTEMENT DU MOUNGO, RÉGION DU LITTORAL.</p> <p>Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	---



#

RESUME DES CONSULTATIONS

80

Reference	001/A/HYDRO-MEKIN/DG/DAF/CMA Lire
Titre/objet	RELATIF A L'AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°003/AMI/2021/HYDRO-MEKIN/DG/DAF/CMA DU 31/01/2022RELATIF A LA CONSTITUTION DU FICHER DE FOURNISSEURS AGREES DE HYDRO-MEKIN S.A.
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	N/A



COMMUNAUTÉ URBAINE DE BERTOUA

ADDITIF N°001/A/CUB/MV/SG/CIPM/SIGAMP/ 2022 DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°03 /AONO/CUB/MV/SG/CIPM /SIGAMP/2022 DU 24/02/2022 POUR LES TRAVAUX DES VRD ET D'AMENAGEMENT EXTERIEUR DE L'ESPLANADE DE L'HÔTEL DE VILLE DE BERTOUA PHASE III

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1 Remises des offres

Au lieu de ...

Les offres, rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires, dont un (01) original ,six (06) copies et une version numérique marqués comme tels et un fichiers numérique, devront parvenir ou être déposées contre récépissé au Service Interne de Gestion des Marchés Publics (SIGAMP) de la Communauté Urbaine de Bertoua, au plus tard le **29 MARS 2022 à 10 Heures** précises, heure locale, portant les mentions suivantes :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°03/AONO/CUB/MV/SG/CIPM/SIGAMP/2022 du 24 FEV 2022
POUR LES TRAVAUX DES VRD ET D'AMENAGEMENT
EXTERIEUR DE L'ESPLANADE DE L'HÔTEL DE VILLE DE
BERTOUA PHASE III**

" A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "

Lire plutot

Les offres, rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires, dont un (01) original ,six (06) copies et une version numérique marqués comme tels et un fichiers numérique, devront parvenir ou être déposées contre récépissé au Service Interne de Gestion des Marchés Publics (SIGAMP) de la Communauté Urbaine de Bertoua, au plus tard le **31 MARS 2022 à 12 Heures** précises, heure locale, portant les mentions suivantes :

2 Ouverture des Plis

Au lieu de ...

L'ouverture des plis sera effectuée en un (01) seul temps dans la salle des réunions de la commission sis à l'immeuble abritant les services de la recette municipale. L'ouverture des offres administratives, techniques et financières aura lieu le **29 MARS 2022 à 11 heures** précises, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Mairie de la Ville de Bertoua.

La Commission Interne de Passation des Marchés procédera à l'ouverture des offres en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

Toute offre non conforme aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

2 Ouverture des Plis**Lire plutot**

L'ouverture des plis sera effectuée en un (01) seul temps dans la salle des réunions de la commission sis à l'immeuble abritant les services de la recette municipale. L'ouverture des offres administratives, techniques et financières aura lieu le **31 MARS 2022 à 13 heures** précises, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Mairie de la Ville de Bertoua.

La Commission Interne de Passation des Marchés procédera à l'ouverture des offres en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

Toute offre non conforme aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

3 Critères d'évaluation**Au lieu de ...****11.1 Critères éliminatoires :**

Les critères éliminatoires sont les suivants :

- Dossier administratif incomplet ;
- Absence de caution de soumission
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Note technique inférieure à 29 « OUI » sur38 ;
- Omission dans le bordereau des prix unitaire (BPU) d'un prix quantifié,
- Offre financière incomplète ;
- N'avoir pas exécuté au cours des cinq (05) dernières années un projet de bâtiment de montant supérieur ou égal à 100 000 000F CFA (1^{ère} et dernière page du contrat, notification de l'O.S de démarrage des travaux et PV de réception provisoire et/ou attestation de bonne fin.
- Attestation de visite de site signé par un responsable technique de la communauté urbaine de Bertoua.

11.2 Critères essentiels ou de qualification (en notation binaire) Le personnel d'encadrement de l'entreprise ;

- Le matériel de chantier à mobiliser ;
- Les références de l'entreprise dans les domaines similaires ;
- Attestation d'une solvabilité financière au moins égale à 450 000 000F CFA
- Non-conformité d'une pièce Administrative après 48 heures
- La visite des lieux ;
- La note technique ;
- Le planning d'exécution des travaux
- Qualification du personnel.

Lire plutot**11. CRITERES D'EVALUATION DES OFFRES****11.1 Critères éliminatoires :**

Les critères éliminatoires sont les suivants :

- Dossier administratif incomplet ;
- Absence de caution de soumission
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Note technique inférieure à 29 « OUI » sur38 ;
- Omission dans le bordereau des prix unitaire (BPU) d'un prix quantifié,
- Offre financière incomplète ;
- Attestation de visite de site signé par un responsable technique de la communauté urbaine de Bertoua.

BERTOUA le 10 Mars 2022

Le MAIRE

DIMBELE SODEA Jean Maire

COMMUNE DE PENKA-MICHEL

ADDITIF N°04/AD/CPM/SM/CIPM/SPM/2022 RELATIF AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°03/AONO/C.PM/SG/CIPM/2022 DU 27/01/2022 POUR LES TRAVAUX DE REALISATION D'UNE ADDUCTION D'EAU POTABLE GRAVITAIRE A MEKIA-SESSAH DANS LE GROUPEMENT BAMENDOU DANS LA COMMUNE DE PENKA MICHEL, DEPARTEMENT DE LA MENOUA, REGION DE L'OUEST. EN PROCEDURE D'URGENCE FINANCEMENT: BIP 2022

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Chaque offre rédigée en français ou en anglais en Sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir au Service des marchés de la Commune de Penka-Michel au plus tard le 17/02/2022 à 09 heures, heure locale, déposée contre récépissé et devra porter la mention:</p> <p style="text-align: center;">« AVIS D-AH'EL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 03 /AONO/C,PM/CIPM/SG/2022 DU 24/02/2022 POUR LES TRAVAUX DE REALISATION D'UNE ADDUCTION D'EAU POTABLE GRAVITAIRE A MEKIA-SESSAH DANS LE GROUPEMENT BAMENDOU, ARRONDISSEMENT DE PENKA- MICHEL, DEPARTEMENT DE LA MENOUA. REGION DE L OUEST. Financement : BIP - EXERCICE 2022 A N'OUVRIER QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Chaque offre rédigée en français ou en anglais en Sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir au Service des marchés de la Commune de Penka-Michel au plus tard le 17/03/2022 à 09 heures, heure locale, déposée contre récépissé et devra porter la mention:</p> <p style="text-align: center;">« AVIS D-APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 03 /AONO/C,PM/CIPM/SG/2022 DU 24/02/2022 POUR LES TRAVAUX DE REALISATION D'UNE ADDUCTION D'EAU POTABLE GRAVITAIRE A MEKIA-SESSAH DANS LE GROUPEMENT BAMENDOU, ARRONDISSEMENT DE PENKA- MICHEL, DEPARTEMENT DE LA MENOUA. REGION DE L OUEST. Financement : BIP - EXERCICE 2022 A N'OUVRIER QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».</p>

2	Ouverture des Plis
	<p>Au lieu de ...</p> <p>L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 17/02/2022 à 10 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Penka-Michel siégeant à la Commune de Penka-Michel. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix disposant d'un mandat.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 17/03/2022 à 10 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Penka-Michel siégeant à la Commune de Penka-Michel. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix disposant d'un mandat.</p>

3	Critères d'évaluation
	<p>Au lieu de ...</p> <p>1 Critères éliminatoires : Dossier administratif :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Absence ou non-conformité d'une pièce administrative non régularisée dans les 48h ; • Absence de la caution de soumission ; • Non-respect du modèle de soumission • Fausse déclaration ou pièces falsifiées ; • Omission dans l'offre d'un prix unitaire quantifié ; • Note technique inférieure à 70% soit 19/26 ou par rapport aux sous-critères essentiels <p>2- Principaux critères de qualification : L'évaluation des offres techniques sera faite suivant le système binaire (oui/non) sur la base des critères essentiels de qualification ci-dessous: Les critères essentiels relatifs à la qualification des candidats porteront sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● La présentation de l'offre (02 critères); ● l'expérience du soumissionnaire (05 critères) ; ● le personnel d'encadrement du cocontractant (06 critères) ; ● les moyens matériels mis à la disposition du projet (06 critères); ● la méthodologie d'exécution, le planning, le rapport de visite du site et propositions (05 critères); ● l'offre financière du cocontractant (02 critères). <p>Seules les soumissions qui auront obtenu au moins 70% soit 19/26 oui de oui seront techniquement qualifiées et admises à l'analyse financière. NB : Voir grille d'évaluation en annexe (total 26).</p>
	<p>Lire plutôt</p> <ul style="list-style-type: none"> • Absence ou non-conformité d'une pièce administrative non régularisée dans les 48h ; • Absence de la caution de soumission ; • Non-respect du modèle de soumission • Fausse déclaration ou pièces falsifiées ; • Omission dans l'offre d'un prix unitaire quantifié ; • Note technique inférieure à 70% soit 19/26 ou par rapport aux sous-critères essentiels

4	Autres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>RGAO, CCAP</p>
	<p>Lire plutôt</p> <p>VOIR PIECE JOINTE</p>

PENKA-MICHEL le 11 Mars 2022

Le MAIRE

TSIAZE FOZANG Jean Pierre

COMMUNE DE BONALÉA

COMMUNIQUE N°001/C/C-BONALEA/2022 RELATIF AU CHANGEMENT DU DELAI D'EXECUTION DE L'APPEL D'OFFRES N°002/AONO/C-BONALE/CIPM/2022 DU 04 MARS 2022

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Autres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>N/A</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Le Maire de la Commune de Bonaléa, Autorité Contractante, porte à la connaissance des potentiels soumissionnaires à l'Appel d'Offres N°02/AONO/C-BONALEA/CI PM/2020 du 04 mars 2022 POUR L'ECLAIRAGE EN LAMPADAIRES SOLAIRES</p> <p>Lot 1: Eclairages en lampadaires solaires des villages Penda Mboko, Malèke et Kompina;</p> <p>Lot 2: Eclairages en lampadaires solaires des villages Mangamba, Mandouka, Bessoungkang, Mpobo, Mbonjo et Grand Souza;</p> <p>Lot 3: Eclairages en lampadaires solaires des voies publiques de Souza.</p> <p>dans la Commune de Bonaléa, Département du Mounuo, Région du Littoral. que le délaï d'exécution de cinq (05) mois, initialement prévu, sera diminué à quatre (04) mois calendaires.</p> <p>Le reste sans changement.</p>

BONALEA le 14 Mars 2022

Le MAIRE

MPOCKO Ernest

COMMUNE DE DOUME

ADDITIF RECTIFICATIF SUR LA 004/AONO/CIPM/2022 DU 14/02/2022 POUR L'ENTRETIEN DE CERTAINS TRONÇONS DE ROUTES COMMUNALES ET L'OUVERTURE D'UNE PISTE AGRICOLE DANS LA COMMUNE DE DOUME, DEPARTEMENTT DU HAUT-NYONG, REGION DE L'EST (02 LOTS).

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en Sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous pli fermé à la Mairie de DOUME. au plus tard le 12/03/2022 à 12 heures précises et portera les mentions suivantes :</p> <p>AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 004/AONO/C.DMECIPM/2022 Du 14/02/2022 POUR L'ENTRETIEN DE CERTAINS TRONÇONS DE ROUTES COMMUNALES ET L'OUVERTURE D'UNE PISTE AGRICOLE DANS LA COMMUNE DE DOUME, DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG. REGION DE L'EST. (Préciser le(s) lot (s) sollicité(s)) " A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en Sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous pli fermé à la Mairie de DOUME. au plus tard le 19/03/2022 à 11 heures précises et portera les mentions suivantes :</p> <p>AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 004/AONO/C.DMECIPM/2022 Du 14/02/2022 POUR L'ENTRETIEN DE CERTAINS TRONÇONS DE ROUTES COMMUNALES ET L'OUVERTURE D'UNE PISTE AGRICOLE DANS LA COMMUNE DE DOUME, DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG. REGION DE L'EST. (Préciser le(s) lot (s) sollicité(s)) " A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "</p>

2	Ouverture des Plis
	<p>Au lieu de ...</p> <p>L'ouverture des offres se fera en un temps à la salle de conférences de la Commune de DOUME le 12/03/2022 à 13 heures précises par la Commission Interne de Passation des marchés de la Commune de DOUME, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>L'ouverture des offres se fera en un temps à la salle de conférences de la Commune de DOUME le 19/03/2022 à 12 heures précises par la Commission Interne de Passation des marchés de la Commune de DOUME, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.</p>

DOUME le 21 Février 2022

Le MAIRE

BOUTARE SAMALO Roger

COMMUNE DE OULI

ADDITIF N°001/A/RE/DK/C-OULI/SG /CIPM/2022 DU 10 MARS 2022 RELATIF A L' APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/RE/DK/C-OULI/SG/CIPM/2022 DU 14/02/2022 POUR L'EXECUTION DESTRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE AUBERGE MUNICIPALE DANS LA COMMUNE DE OULI, DEPARTEMENT DE LA KADEY, REGION DE L'EST.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**1 Remises des offres****Au lieu de ...**

Chaque offre rédigée en français ou en anglais, **en Sept (07)** exemplaires dont **un original et six (06) copies** respectivement marqués comme tel, placée sous pli cacheté et scellé sans indication sur l'identité du soumissionnaire sous peine de rejet, devra parvenir dans les services de la Mairie de OULI au plus tard le 14/03/2022 à **10 heures** précises soit par poste en colis recommandé avec accusé de réception soit déposé contre récépissé et devra porter la mention :

«AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 001/AONO/RE/DK/C-OULI/SG/CIPM/2022 DU 14/02/2022 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE AUBERGE MUNICIPALE DANS LA COMMUNE D'OULI, DEPARTEMENT DE LA KADEY, REGION DE L'EST.

FINANCEMENT : BIP, EXERCICE 2022.

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT»

Lire plutot

Chaque offre rédigée en français ou en anglais, **en Sept (07)** exemplaires dont **un original et six (06) copies** respectivement marqués comme tel, placée sous pli cacheté et scellé sans indication sur l'identité du soumissionnaire sous peine de rejet, devra parvenir dans les services de la Mairie de OULI au plus tard le 21/03/2022 à **10 heures** précises soit par poste en colis recommandé avec accusé de réception soit déposé contre récépissé et devra porter la mention :

2 Ouverture des Plis**Au lieu de ...**

L'ouverture des plis sera effectuée en un (01) temps par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune de OULI à OULI, le 14/03/2022 à **11 heures** précises.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou se faire représenter par une seule personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

2 Ouverture des Plis

Lire plutot

L'ouverture des plis sera effectuée en un (01) temps par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune de OULI à OULI, le 21/03/2022 à **11 heures** précises.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou se faire représenter par une seule personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

OULI le 10 Mars 2022

Le MAIRE

ABAH LEVY

COMMUNE DE OULI

ADDITIF N°001/A/RE/DK/C-OULI/SG /CIPM/2022 DU 10 MARS 2022 RELATIF A L' APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/RE/DK/C-OULI/SG/CIPM/2022 DU 14/02/2022 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE L'ECLAIRAGE PUBLIC PAR LAMPADAIRES SOLAIRES ALL IN ONE DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE OULI, DEPARTEMENT DE LA KADEY, REGION DE L'EST.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**1 Remises des offres****Au lieu de ...**

Chaque offre rédigée en français ou en anglais, en Sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies respectivement marqués comme tel, placée sous pli cacheté et scellé sans indication sur l'identité du soumissionnaire.

sous peine de rejet, devra parvenir dans les services de la Mairie de OULI, au plus tard le 14/03/2022 à 10 heures précises soit par poste en colis recommandé avec accusé de réception soit déposé contre récépissé et devra porter la mention :

«AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 005/AONO/RE/DK/C-OULI/SG/CIPM/2022 DU 14/02/2022 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE L'ECLARAGE PUBLIC PAR LAMPADAIRE SOLAIRES ALL IN ONE DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE D'OULI, DEPARTEMENT DE LA KADEY, REGION DE L'EST. LOTI: TRENTE(30) DANS CERTAINES LOCALITES : OULI (06) ; ZONGABONA(04) ; ZIMBI(04) ; A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT»

Lire plutot

Chaque offre rédigée en français ou en anglais, en Sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies respectivement marqués comme tel, placée sous pli cacheté et scellé sans indication sur l'identité du soumissionnaire.

sous peine de rejet, devra parvenir dans les services de la Mairie de OULI, au plus tard le 21/03/2022 à 10 heures précises soit par poste en colis recommandé avec accusé de réception soit déposé contre récépissé et devra porter la mention :

«AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 005/AONO/RE/DK/C-OULI/SG/CIPM/2022 DU 14/02/2022 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE L'ECLARAGE PUBLIC PAR LAMPADAIRE SOLAIRES ALL IN ONE DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE D'OULI, DEPARTEMENT DE LA KADEY, REGION DE L'EST. LOTI: TRENTE(30) DANS CERTAINES LOCALITES : OULI (06) ; ZONGABONA(04) ; ZIMBI(04) ; A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT»

2 Ouverture des Plis**Au lieu de ...**

L'ouverture des plis sera effectuée en un (01) temps par la Commission Interne de la Commune de OULI le 14/03/2022 à 11 heures précises. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou se faire repr

2 Ouverture des Plis

Lire plutot

L'ouverture des plis sera effectuée en un (01) temps par la Commission Interne de la Commune de OULI le 21/03/2022 à 11 heures précises. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou se faire repr

OULI le 10 Mars 2022

Le MAIRE

ABAH LEVY

COMMUNE DE PENKA-MICHEL

ADDITIF N°03/AD/CDPM/SM/CIPM/2022 RELATIF AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°04/AONO/CPM/SG/CIPM/2022 DU 27/01/2022 POUR L'ACHAT D'UN (01) CAMION BENNE NEUF A LA COMMUNE DE PENKA MICHEL, DEPARTEMENT DE LA MENOVA, REGION DE L'OUEST, EN PROCEDURE D'URGENCE FINANACEMENT: BIP 2022

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Chaque offre sera rédigée en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme tels, devront parvenir à la Commune de Penka-Michel au Secrétariat Général, au plus tard le 17/03/2022 à 09 heures (Heure limite) et devra porter la mention ;</p> <p style="text-align: center;">APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT</p> <p style="text-align: center;">N° 04/AONO/C.PM/CIPM/2022 DU 24/02/2022 POUR L'ACHAT D'UN (01) CAMION BENNE NEUF A LA COMMUNE DE PENKA-MICHEL ADMINISTRATION BENEFICIAIRE : MAIRIE DE PENKA-MICHEL Financement : DGD Exercice : 2022 Imputation : « A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »</p>
	<p>Lire plutôt</p> <p>Chaque offre sera rédigée en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme tels, devront parvenir à la Commune de Penka-Michel au Secrétariat Général, au plus tard le 24/03/2022 à 09 heures (Heure limite) et devra porter la mention ;</p> <p style="text-align: center;">APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT</p> <p style="text-align: center;">N° 04/AONO/C.PM/CIPM/2022 DU 24/02/2022 POUR L'ACHAT D'UN (01) CAMION BENNE NEUF A LA COMMUNE DE PENKA-MICHEL ADMINISTRATION BENEFICIAIRE : MAIRIE DE PENKA-MICHEL Financement : DGD Exercice : 2022 Imputation : « A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »</p>

2	Ouverture des Plis
	<p>Au lieu de ...</p> <p>L'ouverture des offres s'effectuera en un (01) temps, dans la salle de réunion de la GIPM de la Commune de Penka-Michel, le 17/03/2022 à 10 heures, heure locale, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier. Tous les plis et sous-plis devront être ouverts. Les soumissionnaires devront prendre toutes les dispositions utiles pour être valablement représenté aux séances d'ouverture, afin d'y défendre valablement leurs dossiers et leurs droits.</p>
	<p>Lire plutôt</p> <p>L'ouverture des offres s'effectuera en un (01) temps, dans la salle de réunion de la GIPM de la Commune de Penka-Michel, le 24/03/2022 à 10 heures, heure locale, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier. Tous les plis et sous-plis devront être ouverts. Les soumissionnaires devront prendre toutes les dispositions utiles pour être valablement représenté aux séances d'ouverture, afin d'y défendre valablement leurs dossiers et leurs droits.</p>

3	Critères d'évaluation
	<p>Au lieu de ...</p> <p>L'appréciation des offres se fera d'abord selon les critères éliminatoires.</p> <p>1. Critères éliminatoires particuliers : Toute offre non conforme aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres et non produite en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, sera déclarée irrecevable, particulièrement :</p> <p>- Critères éliminatoires :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Absence de la caution de soumission ; ● Non-respect du model de soumission ● Fausse déclaration ou pièces falsifiées ; ● Omission dans l'offre d'un prix unitaire quantifié ; ● Note technique inférieure à 70% soit 16/22 oui par rapport aux sous-critères essentiels <p>2. Critères essentiels : L'appréciation des offres techniques portera sur les critères essentiels résumés ci-après et détaillés dans le dossier de consultation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La présentation générale de l'offre ; - Les références de l'entreprise ; - La qualification du personnel technique ; - La disponibilité des moyens logistiques ; - La note méthodologique d'exécution des prestations ; - La conformité de la fourniture aux spécifications techniques ; - La capacité financière ; <p>3. Qualification technique La qualification technique s'obtiendra après satisfaction des sept (07) critères essentiels ci-dessus. A défaut d'Offres ayant satisfait les sept critères sus énumérés, une qualification alternative de la meilleure offre devrait pouvoir s'effectuer, en toute rigueur, objectivité et équité pour permettre à la fin, si possible, dans l'intérêt du projet, une proposition alternative d'attribution. Chaque critère est validé après satisfaction de 70% au moins de ses conditions.</p> <p>4. Evaluation financière à l'issue de l'évaluation technique, les offres financières des soumissionnaires qui n'ont pas été éliminées au cours de l'évaluation technique, seront évaluées financièrement. L'évaluation financière sera basée sur le montant corrigé de l'offre du soumissionnaire. Elle consistera à l'analyse de la cohérence des prix ainsi que la vérification des calculs et l'ensemble des prescriptions y relatives.</p>
	<p>Lire plutot</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Absence de la caution de soumission ; ● Non-respect du model de soumission ● Fausse déclaration ou pièces falsifiées ; ● Omission dans l'offre d'un prix unitaire quantifié ; ● Note technique inférieure à 70% par rapport aux sous-critères essentiels

4	Autres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>RGAO, CCAP</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>VOIR PIECE JOINTE</p>

PENKA-MICHEL le 11 Mars 2022

Le MAIRE

TSIAZE FOZANG Jean Pierre

COMMUNE ESSE

PORTANT MODIFICATION DE CERTAINES DONNÉES CONTENUES DANS LE DAO N°002/AONO/COM-ESSE/SG/CIPM/2022 DU 26 JANVIER 2022 (EN PROCEDURE NORMALE) POUR LA CONSTRUCTION DE SIX (06) FORAGES EQUIPES DE PMH DANS CHACUNE DES LOCALITES SUIVANTES : LOT 1: LOUM, MENGUEME ET MEVO-MEVO. LOT 2: NKOL-AFAMBA; ONDOUNDOU BROUSSE ET NKOLBA. DANS LA COMMUNE D'ESSE, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE.

[Télécharger la pièce d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1 Autres

Au lieu de ...

n/a

Lire plutot

AU LIEU DE :	LIRE
<p>RPAO, Article 5 : Présentation des Offres 5.1 : Forme générale</p> <p>Chaque volume sera dans une enveloppe scellée et cachetée. Les trois enveloppes seront placées dans une plus grande portant les mentions suivantes :</p> <p>A vis d'Appel d'Offres National Ouvert N°002/AONO/COM-ESSE/SG/CIPM/2022 du</p> <hr/> <p>Lancé en Procédure Normale.</p> <p>Pour Construction de six (06) Forages Equipés de PMH dans chacune des localités suivantes :</p> <p>- Lot 1: LOUM, MENGUEME ET MEVO-MEVO.</p> <p>- Lot 2: NKOL-AFAMBA; ONDOUNDOU BROUSSE ET NKOLBA.</p> <p>dans la Commune d'Esse, Département de la Mefou et Afamba, Région du Centre.</p> <p>« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».</p>	<p>RPAO, Article 5 : Présentation des Offres 5.1 : Forme générale</p> <p>Chaque volume sera dans une enveloppe scellée et cachetée. Les trois enveloppes seront placées dans une plus grande portant les mentions suivantes :</p> <p>A vis d'Appel d'Offres National Ouvert N°002/AONO/COM-ESSE/SG/CIPM/2022 du 26 Janvier 2022</p> <p>Lancé en Procédure Normale.</p> <p>Pour Construction de six (06) Forages Equipés de PMH dans chacune des localités suivantes :</p> <p>1. 5. Lot 1: LOUM, MENGUEME ET MEVO-MEVO. 2. 6. Lot2: NKOL-AFAMBA; ONDOUNDOU BROUSSE ET NKOLBA.</p> <p>dans la Commune d'Esse, Département de la Mefou et Afamba, Région du Centre.</p> <p>« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».</p>

la suite dans le fichier d'origine....

ESSE le 21 Février 2022

Le MAIRE

NDONGO BOUNE Martin



COMMUNE DE DOUME

ADDITIF RECTIFICATIF SUR LA 003/AONO/CIPM/2022 DU 14/02/2022 POUR LA REALISATION DES FORAGES EQUIPES DE POMPES A MOTRICITES HUMAINES DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE DOUME,DEPARTEMENTT DU HAUT-NYONG,REGION DE L'EST (06 LOTS).

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en Sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous pli fermé à la Mairie de DOUME, au plus tard le 12/03/2022 à 10 heures précises et portera les mentions suivantes ; APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 003 /AONO/C.DME/CIPM/2022 Du 14/02/2022 POUR LA RÉALISATION DE FORAGES ÉQUIPÉS DE POMPES À MOTRICITÉS HUMAINES DANS CERTAINES LOCALITÉS DE LA COMMUNE DE DOUME, DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG, REGION DE L'EST (Préciser le(s) lot (s) sollicité(s)) " A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en Sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous pli fermé à la Mairie de DOUME, au plus tard le 19/03/2022 à 10 heures précises et portera les mentions suivantes ; APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 003 /AONO/C.DME/CIPM/2022 Du 14/02/2022 POUR LA RÉALISATION DE FORAGES ÉQUIPÉS DE POMPES À MOTRICITÉS HUMAINES DANS CERTAINES LOCALITÉS DE LA COMMUNE DE DOUME, DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG, REGION DE L'EST (Préciser le(s) lot (s) sollicité(s)) " A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "</p>

2	Ouverture des Plis
	<p>Au lieu de ...</p> <p>L'ouverture des offres se fera en un temps à la salle de conférences de la Commune de DOUME le 12/03/2022 à 11 heures précises par la Commission Interne de Passation des marchés de la Commune de DOUME. en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>L'ouverture des offres se fera en un temps à la salle de conférences de la Commune de DOUME le 19/03/2022 à 11 heures précises par la Commission Interne de Passation des marchés de la Commune de DOUME. en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.</p>

DOUME le 21 Février 2022

Le MAIRE

BOUTARE SAMALO Roger

COMMUNE DE GARI GOMBO

ADDITIF N° 001/A/CGGBO/SG/2022(RELATIF AUX DOSSIERS D'APPELS D'OFFRES)1. POUR LES DOSSIERS D'APPELS D'OFFRES• N° 001/AONO/CGGBO/SG/C1PM/2022 DU 14 FÉVRIER 2022. POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE DANS CERTAINES ÉCOLES PUBLIQUES ET PRIMAIRES DE LA COMMUNE DE GARI-GOMBO. • N° 002/ AONO /CGGBO/SG/CIPM/2022 DU 14 FÉVRIER 2022. POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX FORAGES ÉQUIPÉS DE POMPE À MOTRICITÉ HUMAINE (PMH) DANS LES LOCALITÉS DE TOMBI ET LAMBO DE LA COMMUNE DE GARI-GOMBO• N°004/AONO/CGGBO/SG/CIPM/2022 DU 14 FÉVRIER 2022. POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX LOGEMENTS D'ASTREINTES POUR ENSEIGNANTS À L'ÉCOLE PUBLIQUE ET PRIMAIRE DE PAYA DANS LA COMMUNE DE GARI-GOMBO.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1	Critères d'évaluation
	<p>Au lieu de ...</p> <p>A. A Critères éliminatoires :</p> <p>a. Offre Administrative</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) Absence de la caution de soumission ; 2) Non-conformité de l'une des pièces du dossier administratif après le délai de 48 heures réglementaire ; <p>b. Offre technique</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ; 2) N'avoir pas réuni au moins 70% de critères de qualification. <p>c. Offre Financière</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) Offre financière incomplète ; 2) Omission du prix d'une tâche quantifiée dans le bordereau des prix unitaires ou dans le devis estimatif ; <p>d. Marché abandonné ou non achevé au cours des 03 (trois) dernières années</p> <p>N.B ; Les copies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront systématiquement rejetées.</p> <p>B. Critères essentiels ;</p> <p>Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) La capacité financière ; Oui/Non 2) Les références dans les travaux similaires ; Oui/Non 3) L'organisation, les plannings d'approvisionnement et d'exécution des travaux et la compréhension du projet Oui/Non 4) L'expérience du personnel d'encadrement. Oui/Non 5) Le matériel et les équipements essentiels ; Oui/Non 6) La présentation de l'offre. Oui/Non
	<p>Lire plutot</p> <p>A. Critères éliminatoires :</p> <ol style="list-style-type: none"> a) Absence de la caution de soumission ; b) Offre administrative incomplète ou non conforme après un délai de 48 heures ; c) Omission dans le bordereau de prix unitaires ou dans le détail quantitatif d'une tâche quantifiée ; d) Pièces légalisées par une personne non habilitée ; <p>NB : un délai de 48 heures est accordé baux soumissionnaires dont une pièce de l'offre administrative est non conforme.</p>

GARI-GOMBO le 25 Février 2022

Le MAIRE

SIMOMORI II DE BINGUE Hervé

COMMUNE D'OKOLA

DECISION MUNICIPALE N° 00000005/DM/CO/JO3.04/SG/SM/CCD-BPM/2022 PORTANT RÉSILIATION DU MARCHÉ N° 001/M/CO/JO3.04/SG/ST/CIPM/2020, PASSE APRÈS DOSSIER D'APPEL D'OFFRES EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 005/AONO/CO/JO3.04/SG/CIPM/2020 DU 26 MARS 2020, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CENTRE DE SANTE INTÉGRÉ À MEKAK DANS LA COMMUNE D'OKOLA, DÉPARTEMENT DE LA LEKIÉ, RÉGION DU CENTRE. MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE D'OKOLA FINANCEMENT : BIP MINSANTE – EXERCICE 2020

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'OKOLA,

- Vu la Constitution ;
- Vu La loi N° 2007/006 du 26 décembre 2007 portant Régime Financier de l'Etat ;
- Vu la loi N° 2018/011 du 11 juillet 2018 portant code de transparence et de bonne gouvernance dans la gestion des finances publiques au Cameroun ;
- Vu la loi N° 2019/024 du 24 décembre 2019 portant code général des collectivités territoriales décentralisées ;
- Vu la Loi N° 2019/023 du 24 décembre 2019 portant loi des finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2020 ;
- Vu décret N° 2010/1734/PM du 1er juin 2010 fixant le plan comptable sectoriel des Collectivités Territoriales Décentralisées ;
- Vu décret N° 2010/1735/PM du 1er juin 2010 fixant la nomenclature budgétaire des Collectivités Territoriales Décentralisées ;
- Vu le décret N° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret N° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
- Vu le décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics ;
- Vu l'Arrêté N° 0204/A/MINMAP DU 03 juillet 2018 portant création des commissions internes de passation des marchés auprès des Communautés Urbaines, Communes, Communes d'Arrondissement ;



- Vu l'arrêté n° 537 du 21 août 1952 portant création de la Commune Mixte Rurale d'Okola ensemble ses divers modificatifs subséquents ;
- Vu l'arrêté N° 000239/A/MINDDEVEL du 05 MARS 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire de la Commune d'Okola à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020 dans la Commune d'Okola, Département de la Lekié, Région du Centre ;
- Vu la circulaire N° 003/CAB/PM du 18 avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des marchés publics ;
- Vu la Circulaire n° 00008349/C/MINFI du 31 décembre 2019 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques pour l'exercice 2020 ;
- Vu le marché N° 001/M/CO/JO3.04/SG/ST/CIPM/2020, passe après Dossier d'Appel d'Offres en Procédure d'Urgence N° 005/AONO/CO/J03.04/SG/CIPM/2020 du 26 mars 2020, pour les travaux de construction d'un Centre de Sante Intégré à Mekak dans la Commune d'Okola, Département de la Lekié, Région du Centre ;

Considérant les nécessités de service ;

DECIDE :

Article 1^{er} : Le marché N° 001/M/CO/JO3.04/SG/ST/CIPM/2020, passe après Dossier d'Appel d'Offres en Procédure d'Urgence N° 005/AONO/CO/J03.04/SG/CIPM/2020 du 26 mars 2020, pour les travaux de construction d'un Centre de Sante Intégré à Mekak dans la Commune d'Okola, Département de la Lekié, Région du Centre, est résilié à compter de la signature de la présente Décision.

Article 2 : La présente décision sera publiée partout où besoin sera, suivant la procédure en vigueur.

OKOLA le 24 Janvier 2022

Le MAIRE

NOA VINCENT DE PAUL

COMMUNE DE KYE OSSI

ADDITIF N° 002 DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 02/ AONO/RS/DVNT/CKO/CIPM/ 2022 DU 08 FEVRIER 2022 POUR LES TRAVAUX D'OUVERTURE DE LA PISTE AGRICOLE MEFOUP — ADJOU'OU — MEFOUP (FACE CHEFFERIE) — PISTE FORESTIERE (08KM) ; DANS LA COMMUNE DE KYE-OSSI, POUR LE COMPTE DU MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL ; PROGRAMME ANNUEL 2022

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**1 Remises des offres****Au lieu de ...**

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme telles, devra être déposée contre récépissé à la Section Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics (SIGAMP) de la Commune de Kyé-Ossi, au **plus tard le 10 MARS 2022 à 14 heures** précises, heure locale et devra porter la mention

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 021 AONO/RS/DVNT/CKO/CIPM/ 2022 DU 08 MARS 2022 POUR LES TRAVAUX D'OUVERTURE DE LA PISTE AGRICOLE MEFOUP — ADJOU'OU — MEFOUP (face Chefferie) — PISTE FORESTIERE (08km) ; DANS LA COMMUNE DE KYE-OSSI, POUR LE COMPTE DU MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL ; PROGRAMME ANNUEL 2022

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

Toute offre non produite en sept exemplaires et non conforme aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

Lire plutot

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme telles, devra être déposée contre récépissé à la Section Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics (SIGAMP) de la Commune de Kyé-Ossi, au **plus tard le 16 MARS 2022 à 14 heures** précises, heure locale et devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 02/ AONO/RS/DVNT/CKO/CIPM/ 2022 DU 08 MARS 2022 POUR LES TRAVAUX D'OUVERTURE DE LA PISTE AGRICOLE MEFOUP — ADJOU'OU — MEFOUP (face Chefferie) — PISTE FORESTIERE (08km) ; DANS LA COMMUNE DE KYE-OSSI, POUR LE COMPTE DU MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL ; PROGRAMME ANNUEL 2022

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

Toute offre non produite en sept exemplaires et non conforme aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

2 Ouverture des Plis**Au lieu de ...**

L'ouverture des offres qui se fera en un seul temps, **aura lieu le 10 MARS 2022 à 15 heures** précises, heure locale à la Salle de Conférence de la Mairie de Kyé-Ossi, par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune de Kyé-Ossi siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

2 Ouverture des Plis**Lire plutot**

L'ouverture des offres qui se fera en un seul temps, **aura lieu le 16 MARS 2022 à 15 heures précises**, heure locale à la Salle de Conférence de la Mairie de Kyé-Ossi, par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune de Kyé-Ossi siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

EBOLOWA le 3 Mars 2022

Le MAIRE

ZUE ZUE JEAN MARIE

COMMUNE DE OULI

ADDITIF N°001/A/RE/DK/C-OULI/SG /CIPM/2022 DU 10 MARS 2022 RELATIF A L' APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/RE/DK/C-OULI/SG/CIPM/2022 DU 14/02/2022 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE DANS LA COMMUNE DE OULI, DEPARTEMENT DE LA KADEY, REGION DE L'EST.LOT I : EPP NDAM BL LOT II : EPP OUNOUNOU

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**1 Remises des offres**

Au lieu de ...

Chaque offre rédigée en français ou en anglais, **en Sept (07)** exemplaires dont **un original et six (06) copies** respectivement marqués comme tel, placée sous pli cacheté et scellé sans indication sur l'identité du soumissionnaire sous peine de rejet, devra parvenir dans les services de la Mairie de OULI au plus tard le 14/03/2022 à **10 heures** précises soit par poste en colis recommandé avec accusé de réception soit déposé contre récépissé et devra porter la mention :

**«AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N° 003/AONO/RE/DK/C-OULI/SG/CIPM/2022 DU
14/02/2022**

**POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE
CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02)
SALLES DE CLASSE DANS CERTAINES ECOLES
PRIMAIRES PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE
OULI, DEPARTEMENT DE LA KADEY, REGION DE
L'EST.**

LOT 01: EPP NDAMBI 2, LOT02: EPP OUNOUNOU.

FINANCEMENT : BIP, EXERCICE 2022.

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT»

1 Remises des offres**Lire plutot**

Chaque offre rédigée en français ou en anglais, **en Sept (07)** exemplaires dont **un original et six (06) copies** respectivement marqués comme tel, placée sous pli cacheté et scellé sans indication sur l'identité du soumissionnaire sous peine de rejet, devra parvenir dans les services de la Mairie de OULI au plus tard le 21/03/2022 à **10 heures** précises soit par poste en colis recommandé avec accusé de réception soit déposé contre récépissé et devra porter la mention :

«AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 003/AONO/RE/DK/C-OULI/SG/CIPM/2022 DU 14/02/2022

POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE DANS CERTAINES ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE OULI, DEPARTEMENT DE LA KADEY, REGION DE L'EST.

LOT 01: EPP NDAMBI 2, LOT02: EPP OUNSOUNOU.

FINANCEMENT : BIP, EXERCICE 2022.

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT»

2 Ouverture des Plis**Au lieu de ...**

L'ouverture des plis sera effectuée en un (01) temps par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune de OULI à OULI, le 14/03/2022 à **11 heures** précises.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou se faire représenter par une seule personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

Lire plutot

L'ouverture des plis sera effectuée en un (01) temps par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune de OULI à OULI, le 21/03/2022 à **11 heures** précises.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou se faire représenter par une seule personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

OULI le 10 Mars 2022

Le MAIRE

ABAH LEVY

CAMEROON WATER UTILITIES CORPORATION

**AVIS D'APPEL D'OFFRES APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°000005/AONO/CAMWATER/DG/CIPM/2022 DU 14 MARS 2022 POUR LE RECRUTEMENT DE
SOUS-TRAITANTS POUR LA REALISATION DES BRANCHEMENTS AU RESEAUX D'EAU POTABLE DE LA
CAMWATER EN 10 LOTS : DRYA: LOT1-EKOUNOU; LOT2-ETOUDI; LOT3-MVOG-ADA; LOT4-MELEN;
LOT5-TSINGADRDA: LOT6-BONABERI; LOT7-BONAMOOUSSADI; LOT8-DEIDO LOT9-KOUMASSI;
LOT10-BASSAFINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT DE LA CAMWATER EXERCICE 2022LIGNE
BUDGETAIRE N° 3100100-2-13-048-2332000**

**FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le but de répondre promptement aux sollicitations des usagers au service de l'eau potable, le Directeur Général de la Cameroon Water Utilities Corporation (CAMWATER), Autorité Contractante lance un Appel d'Offres National Ouvert en vue du recrutement de sous-traitants pour la réalisation de branchements au réseau d'eau potable à Yaoundé Agglomération et Douala agglomération.

2. Consistance des prestations

Les travaux et les prestations objet du présent Appel d'Offres comprennent :

- Le terrassement pour ouverture des tranchées en divers terrains, y compris toute sujétion ;
- Le transport à pied d'œuvre du matériel de branchement à partir du magasin du centre considéré ;
- Le transport de tout autre matériel constitutif du branchement. La fourniture du matériel est à la charge de CAMWATER. la fourniture du consommable notamment la colle, la filasse et autres sont à la charge de l'entreprise ;
- Le remblaiement ;
- La fourniture et la pose de fourreau de protection en conduite PVC 100 mm type assainissement pour les traversées de chaussées goudronnées ;
- La confection et la pose d'une dalle carré de 40x40x15 cm³ en béton armé ;
- La remise des lieux à leur état initial

Le personnel tâcheron antérieurement assigné aux activités de branchement avec la CAMWATER seront affectés dans les équipes des prestataires attributaire des lots.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de (en FCFA TTC) :

N° du Lot	Nom du site	Montant Prévisionnel FCFA TTC
Lot 1	EKOUNOU	57 041 091
Lot 2	ETOUDI	42 286 909
Lot 3	MVOG ADA	40 390 691
Lot 4	MELEN	48 468 829
Lot 5	TSINGA	48 468 829

Lot 6	BONABERI	56 475 703
Lot 7	BONAMOUSSADI	39 742 161
Lot 8	DEIDO	29 619 840
Lot 9	KOUMASSI	29 619 840
Lot 10	BASSA	66 934 166

4. Allotissement

Ces travaux sont à réaliser dans les villes de Yaoundé et Douala en 10 lots. un soumissionnaire ne peut être attributaire de plus deux (02) lots.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais spécialisées dans le domaine des travaux hydrauliques.

6. Financement

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais spécialisées dans le domaine des travaux hydrauliques.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables dans les bureaux de la Division des Affaires Juridiques et des Marchés de la Camwater BP 524 Douala Cameroun, Tél. (237) 33 42 82 54, porte A05 de l'immeuble siège de la Camwater, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le retrait du Dossier d'Appel d'Offres se fera sur présentation du reçu de versement de la somme non remboursable de **200 000F CFA (Deux cent mille francs CFA)** à la BICEC au compte N° 33598800001-89 au profit de « Compte Spécial CAS-ARMP » tous les jours ouvrables à la Division des Affaires Juridiques et des Marchés de la Camwater BP 524 Douala-Cameroun, Tél. (237) 2 33 42 82 54, porte A05, dès publication du présent avis.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Division des Affaires Juridiques et des Marchés de la CAMWATER BP 524 Douala Cameroun, porte A05, troisième étage, au plus tard le **21 AVRIL 2022 à 11 heures**, heure locale et devra porter la mention:

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°000005/AONO/CAMWATER/DG/CIPM/2022 DU_14 Mars 2022
POUR LE RECRUTEMENT DE SOUS-TRAITANTS POUR LA REALISATION DES BRANCHEMENTS AU RESEAUX
D'EAU POTABLE DE LA CAMWATER EN
10 LOTS :
DRYA: Lot1-Ekounou; Lot2-Etoudi; Lot3-Mvog-Ada; Lot4-MELEN; Lot5-TSINGA
DRDA: Lot6-Bonaberi; Lot7-Bonamoussadi; Lot8-Deido Lot9-Koumassi; Lot10-Bassa.
LOT N° _____
« A N'OUVRIRE QU'EN SÉANCE DE DÉPOUILLEMENT »

10. Délai de Livraison

Le délai maximum d'exécution des travaux prévu par le Maître d'Ouvrage est de dix (10) mois pour chaque lot, à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une Caution de Soumission établie par un Etablissement financier de premier ordre installée au Cameroun, agréé par le Ministre chargé des Finances dont la liste figure en pièce 12 du DAO et valable pendant cent vingt (120) jours à compter de la date d'ouverture des offres, d'un montant forfaitaire fixé à :

N° du Lot	Nom du site	Montant caution
Lot 1	EKOUNOU	1 140 000
Lot 2	ETOUDI	845 000
Lot 3	MVOG ADA	805 000
Lot 4	MELEN	969 000
Lot 5	TSINGA	969 000
Lot 6	BONABERI	1 129 000
Lot 7	BONAMOUSSADI	794 000
Lot 8	DEIDO	592 000
Lot 9	KOUMASSI	592 000
Lot 10	BASSA	1 338 000

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent être datées de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'offre financière de premier ordre agréé par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis est publique et se fera en un temps.

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **21 Avril 2022 à 12 Heures** par la Commission de l'Appel d'Offres dans la salle de conférence du 3ème étage de la CAMWATER sise à l'immeuble siège à Douala.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera suivant le système binaire **OUI** ou **NON**.

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation financière. Le non-respect de l'

Il s'agit notamment :

- Fausse(s) déclaration(s) ou pièce(s) falsifiée(s) ;
- Présence d'informations financières dans l'offre administrative ou dans l'offre technique ;
- Note technique inférieure à 75 points sur 100 ;
- Absence de la caution de soumission à l'ouverture des offres administratives ;
- Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif au-delà du délai supplémentaire de 48 heures accordé le
- Absence de la déclaration sur l'honneur attestant le non abandon de marché au cours des trois (03) derniers exercices et

Critères essentiels

Les critères essentiels sont :

- Présentation générale de l'offre;
- Références de l'entreprise;
- Qualifications et expérience du personnel d'encadrement;
- Matériel et outillage dédiés aux travaux;
- Méthodologie technique d'exécution des travaux;

15. Attribution

Le Marché sera attribué au soumissionnaire remplissant les capacités techniques requises et présentant l'offre financière évalué

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date l

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Chef de la Division Suivi des Con Douala Koumassi, tel : 233 42 82 54.

COMMUNE DE MINDOUROU

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 03 /AONO/C.MROU/CIPM/2022 DU 08 MARS 2022 POUR LA CONSTRUCTION D'UNE GARE ROUTIÈRE DANS LA VILLE DE MINDOUROU, COMMUNE DE MINDOUROU, DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG, REGION DE L'EST (LOT UNIQUE)

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MINDOUROU, Autorité Contractante, lance un appel d'offres national ouvert la construction d'une gare routière dans la ville de MINDOUROU.

2. Consistance des prestations

Les prestations à exécuter sont détaillées dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) joint au Dossier d'Appel d'Offres.

3. Cout Prévisionnel

Montant prévisionnel de 31 000 000 (Trente-un millions) Francs CFA Toutes Taxes Comprises.

4. Allotissement

LOT UNIQUE

5. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises de droit camerounais et installées en territoire camerounais.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public MINDDEVEL - EXERCICE 2022.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté gratuitement à la Commune de MINDOUROU, dès publication du présent avis, et retiré sur présentation d'une quittance attestant, le paiement de la somme non remboursable de **Cinquante mille (50 000) francs CFA à la Recette Municipale de MINDOUROU.**

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté gratuitement à la Commune de MINDOUROU, dès publication du présent avis, et retiré sur présentation d'une quittance attestant, le paiement de la somme non remboursable de **Cinquante mille (50 000) francs CFA à la Recette Municipale de MINDOUROU.**

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en **Sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels**, devra parvenir sous pli fermé à la Mairie de MINDOUROU, au plus tard **le 18/04/2022 à 10 heures** précises et portera les mentions suivantes :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 003 /AONO/C.MROU/CIPM/2022 DU 08 MARS POUR LA CONSTRUCTION D'UNE GARE ROUTIÈRE DANS LA VILLE DE MINDOUROU, COMMUNE DE MINDOUROU, DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG, REGION DE L'EST (LOT UNIQUE)

" A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "

10. Delai de Livraison

Le délai prévisionnel d'exécution des travaux est de **quatre (04) mois calendaires pour chaque lot**, délai incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement, à la particularité du site, aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place. Le délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

Il revient au co-contractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai sus-indiqué.

11. Cautionnement Provisoire

Toutes les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission d'un montant de 1% du montant prévisionnel du projet, délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministre des Finances, **soit 310 000 (Trois cent dix mille) Francs CFA**.

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission d'un montant de **1% du montant prévisionnel du projet**, délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre ou une compagnie d'assurance agréé par le Ministre des Finances.

La caution devra rester valable **quatre vingt dix (90) jours** à compter de la date de remise des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations concernées. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps à la salle de conférences de la Commune de MINDOUROU le **le 18/04/2022 à 11 heures** précises par la Commission Interne de Passation des marchés de la Commune de MINDOUROU, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

14. Critères d'évaluation

A. Critères éliminatoires :

a. Offre Administrative

1) Absence de la caution de soumission;

2) Pièce administrative falsifiée ;

3) Non-conformité ou absence de l'une des pièces administratives après le délai de 48 heures réglementaire, à l'exception de la caution de soumission. ;

b. Offre technique

1) Absence de déclaration sur l'honneur de n'avoir abandonné aucun marché pendant les trois

(03) dernières années

2) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;

3) Absence de plus de deux (02) critères de qualification essentiels de l'Offre technique

c. Offre Financière

1) Omission du prix d'une tâche quantifiée dans le bordereau des prix unitaires ou dans le devis estimatif ;

2) Absence ou non-conformité au modèle du DAO d'un des éléments constitutifs de l'Offre financière défini à l'Article 14.3 du RPAO ;

3) Sous-détail des Prix unitaires incomplet à plus 20% ;

29.5.1.1 Critères essentiels:

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

1- Déclaration sur l'Honneur de n'avoir pas abandonné un marché pendant les trois (03)

dernières années

2- Déclaration sur l'Honneur de visite du site signée par le soumissionnaire ;

3- Personnel d'encadrement ;

4- Moyens matériels ;

5- Références;

6- Chiffre d'affaires justifié d'au moins 80 % du montant prévisionnel du projet sur les trois (03) dernières années ;

7- Méthodologie d'exécution et planning d'exécution des travaux ;

N.B : Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura obtenu un pourcentage supérieur ou égal à 70%, (soit au moins 19 « oui » sur 26) seront examinées, Si aucune offre n'obtient le pourcentage requis, seule (s) l'(les) offre(s) financière(s) du (des) soumissionnaire(s) ayant obtenu (s) l'évaluation technique la plus élevée sera (seront) examinée(s)

15. Attribution

Sous réserve des dispositions de l'Article 103 (1) du décret n°2018/366 du 20 Juin 2018 portant code des marchés publics, la lettre-commande à élaborer sera attribuée au soumissionnaire dont l'offre:

1- administrative sera jugée conforme ;

2- technique sera jugée conforme et aura reçu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 70% ;

sous réserve des dispositions du Nota Bene du point 9.B susmentionnée;

3- financière après corrections conformément aux dispositions du RPAO des sous-détails des prix unitaires, du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera jugée conforme aux dispositions du CCTP et classée la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre vingt dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Commune de MINDOUROU, aux numéros de téléphones : 676 822 624/667 283 835.

BERTOUA le 8 Mars 2022

Le MAIRE

ZENGLE NTOUH Richard

COMMUNE DE OULI

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/RE/DK/C-OULI/SG/CIPM/2022 DU 14/02/2022
POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE AUBERGE MUNICIPALE DANS LA
COMMUNE D'OULI, DEPARTEMENT DE LA KADEY, REGION DE L'EST.**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de OULI, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert (AONO) pour La réalisation des travaux de construction d'une Auberge municipale dans la commune d'OULI.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent les tâches suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

ü Travaux préparatoires ;

ü Terrassements ;

ü Fondations ;

ü Maçonnerie-Elévation ;

ü Charpente-Couverture ;

ü Menuiserie ;

ü Electricité ;

ü Peinture ;

ü Aménagement VRD.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des travaux est de : Cinquante millions (50 000 000) FCFA.

4. Allotissement

Les travaux sont regroupés en lot unique:

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les petites et moyennes entreprises de droit camerounais, jouissant des capacités juridiques, techniques et financières requises.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés sur le Budget d'Investissement Public (BIP), Exercice 2022.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté aux heures ouvrables à la Mairie de OULI, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être obtenu dès publication du présent avis, auprès des services de la Mairie de OULI, sur présentation d'une quittance de versement à la **Recette Municipale d'OULI, d'une somme non remboursable de Cinquante mille (50 000) FCFA, représentant les frais d'achat du Dossier d' Appel d' Offre.**

9. Remises des offres **New(Additif)**

Chaque offre rédigée en français ou en anglais, **en Sept (07)** exemplaires dont **un original et six (06) copies** respectivement marqués comme tel, placée sous pli cacheté et scellé sans indication sur l'identité du soumissionnaire sous peine de rejet, devra parvenir dans les services de la Mairie de OULI au plus tard le 21/03/2022 à **10 heures** précises soit par poste en colis recommandé avec accusé de réception soit déposé contre récépissé et devra porter la mention :

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est fixé à **quatre (04) mois** à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de démarrage des travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire d'une durée de validité de **cent vingt jours (120) jours** et d'un montant de **2% du montant prévisionnel** par lot, établi selon le modèle indiqué dans le dossier d'appel d'offres, par un établissement bancaire de premier ordre, agréé par le Ministère en charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO. Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au-delà du trentième (30^{ème}) jour après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. **Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire de la lettre-commande, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.**

12. Recevabilité des Offres

Les offres ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière de l'offre administrative et technique seront irrecevables. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment, celle dans laquelle il est constaté l'absence de la caution de soumission établie selon le modèle proposé dans le Dossier d'Appel d'Offres et délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances, valable pendant **trente (30) jours** au-delà du délai de validité des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être datées de moins de **trois (03) mois** à la date initiale de remise des offres.

13. Ouverture des Plis **New(Additif)**

L'ouverture des plis sera effectuée en un (01) temps par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune de OULI à OULI, le 21/03/2022 à **11 heures** précises.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou se faire représenter par une seule personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

naissance du dossier.

1. 1. Critères d'évaluation:

L'évaluation se fera selon les critères dits éliminatoires, puis selon les critères dits essentiels par le système binaire (oui ou non).

1.1.1. Critères éliminatoires

1.1.1.1. Pièces administratives:

- a) Absence de la Caution de soumission ;
- b) Fausse déclaration ;
- c) Pièce falsifiée ou non authentique
- d) Non-conformité ou absence d'une pièce quarante huit heures (48) heures après l'ouverture des offres.

1.1.1.2. Offre technique:

- a) Dossier incomplet ou pièces non conformes ;
- b) Fausse déclaration ;
- c) Pièce falsifiée ou non authentique ;
- d) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » conforme aux prescriptions du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres;
- e) Entreprise ayant abandonné un marché au cours de trois (03) dernières années et / ou figurant sur la liste des entreprises défailtantes annuellement établie par le Ministre de Marchés Publics ;
- f) Non obtention de **vingt (20)** critères sur **vingt-cinq (25)** à l'issue de la notation des critères techniques essentiels.

1.1.1.3. Offre financière :

- a) Offre financière incomplète ;
- b) Pièce incomplète ou non conforme au modèle ou aux spécifications technique du DAO ;
- c) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié.

1.1.2. Critères essentiels:

Les offres techniques seront notées en fonction des critères essentiels ci-après :

- a) Personnel d'encadrement (12 critères) ;
- b) Moyens matériels (09 critères) ;
- c) Références (02 critères) ;

- d) L'Attestation de non redevance en cours de validité (01 critère) ;
- e) Attestation de solvabilité financière de **Dix millions (10 000 000) FCFA** (01 critère).

15. Attribution

Sous réserve des cas d'annulation ou d'appel d'offres infructueux prévus par le Code des marchés Publics (Articles 34 et 35), l'Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire le moins-disant dont l'offre, ayant satisfait à tous les critères éliminatoires, aura été jugée conforme pour l'essentiel aux dispositions du Dossier d'Appel d'Offres.

1. 3. Nombre maximum des lots :

Une entreprise peut être attributaire de l'unique lot.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures et jours ouvrables à la Mairie de OULI.

OULI le 14 Février 2022

Le MAIRE

ABAH LEVY

COMMUNE DE YAOUNDE I

ADDITIF N° 005 DU 14/03/2022 RELATIF AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL N° 003 /AONO/CAY1ER/ CIPM /22 DU 09/02/2022 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE CERTAINS FORAGES A SYSTÈME DE POMPAGE ELECTRIQUE ALIMENTE A L'ENERGIE SOLAIRE EQUIPE D'UN CHÂTEAU EN SUPERSTRUCTURE METALLIQUE AVEC RESERVOIR DE 5M3 A ETOUDI 6EME (LOT 1), NLONGKAK (LOT 2), NKOLONDON- NKOLBIKUM (LOT 3), DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 1ER EN PROCEDURE D'URGENCE

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1	Objet
	<p>Au lieu de ...</p> <p>AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 003/AONO/CAY1^{er}/ CIPM /22 du 09/02/2022</p> <p>POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE CERTAINS FORAGES A SYSTÈME DE POMPAGE ELECTRIQUE ALIMENTE A L'ENERGIE SOLAIRE EQUIPE D'UN CHÂTEAU EN SUPERSTRUCTURE METALLIQUE AVEC RESERVOIR DE 5M3 A ETOUDI 6^{eme} (lot 1), NLONGKAK (lot 2), NKOLONDON- NKOLBIKUM (lot 3), EN PROCEDURE D'URGENCE DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 1^{ER}</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 003/AONO/CAY1^{er}/ CIPM /22 du 09/02/2022</p> <p>POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE CERTAINS FORAGES A SYSTÈME DE POMPAGE ELECTRIQUE ALIMENTE A L'ENERGIE SOLAIRE EQUIPE D'UN CHÂTEAU EN SUPERSTRUCTURE METALLIQUE AVEC QUATRE RESERVOIRS DE 5M3 A ETOUDI 6^{eme} (lot 1), NLONGKAK (lot 2), NKOLONDON- NKOLBIKUM (lot 3), EN PROCEDURE D'URGENCE DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 1^{ER}</p> <p><u>NB</u> : pour toutes informations complémentaires et techniques bien vouloir se rapprocher de la Cellule des Etudes techniques, projets et infrastructures de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 1^{er}</p>

YAOUNDE le 14 Mars 2022

Le MAIRE

ABOUNA Jean-Marie

COMMUNE DE YAOUNDE I

ADDITIF N° 007 DU 14/03/2022 RELATIF AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL N°08/AONO/CAY1ER/CIPM/2022 DU 21/02/2022 POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN ET AMENAGEMENT D'UN TRONCON DE ROUTE DE 470ML EN TERRE A L'ENTREE SOMARC-OLEMBE DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 1ER EN PROCEDURE D'URGENCE

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (7) exemplaires dont l'original et six (6) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 1er au Service financier et des Marchés Publics, sis au Nouveau Centre Administratif d'Etoudi au plus tard le 23/03/2022 à 13Heures, heure locale, et devra porter la mention :</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (7) exemplaires dont l'original et six (6) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 1er au Service financier et des Marchés Publics, sis au Nouveau Centre Administratif d'Etoudi au plus tard le 24/03/2022 à 13 Heures 00, heure locale, et devra porter la mention :</p>

2 Autres

Au lieu de ...

REGLEMENT GENERAL DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL (RGAO)**Article 32 : Evaluation et comparaison des offres au plan financier**

32.1. Seules les offres reconnues conformes, selon les dispositions des articles 28, 29 du RGAO, seront évaluées et comparées par la Sous- commission d'analyse.

32.2. En évaluant les offres, la sous-commission déterminera pour chaque offre le montant évalué de l'offre en rectifiant son montant comme suit:

- En corrigeant toute erreur éventuelle conformément aux dispositions de l'article 30.2 du RGAO ;
- En excluant les sommes provisionnelles et, le cas échéant, les provisions pour imprévus figurant dans le Détail quantitatif et estimatif récapitulatif, mais en ajoutant le montant des travaux en régie, lorsqu'ils sont chiffrés de façon compétitive comme spécifié dans le RPAO ;
- En convertissant en une seule monnaie le montant résultant des rectifications (a) et (b) ci-dessus, conformément aux dispositions de l'article 31.2 du RGAO ;
- En ajustant de façon appropriée, sur des bases techniques ou financières, toute autre modification, divergence ou réserve quantifiable
- En prenant en considération les différents délais d'exécution proposés par les soumissionnaires, s'ils sont autorisés par le RPAO ;
- Le cas échéant, conformément aux dispositions de l'article 13.2 du RGAO et du RPAO, en appliquant les remises offertes par le Soumissionnaire pour l'attribution de plus d'un lot, si cet appel d'offres est lancé simultanément pour plusieurs lots.
- Le cas échéant, conformément aux dispositions de l'article 18.3 du RPAO et aux Spécifications techniques, les variantes techniques proposées, si elles sont permises, seront évaluées suivant leur mérite propre et indépendamment du fait que le Soumissionnaire aura offert ou non un prix pour la solution technique spécifiée par le Maître d'Ouvrage ou le Maître d'Ouvrage Délégué dans le RPAO.

32.3. L'effet estimé des formules de révision des prix figurant dans les CCAG et CCAP, appliquées durant la période d'exécution du Marché, ne sera pas pris en considération lors de l'évaluation des offres.

32.4. une commission de passation des marchés peut proposer au Maitre d'ouvrage ou au Maitre d'Ouvrage Délégué, le rejet des offres jugées anormalement basses conformément aux dispositions de l'article 105 du code des marchés publics. Au cas où les justificatifs fournis par les candidats sont jugés inacceptables, l'organisme chargé de la régulation des marchés publics examine les justificatifs et soumet ses conclusions au Maitre d'Ouvrage ou Maitre d'ouvrage Délégué dans un délai de sept (07) jours ouvrables à compter de sa saisine par le Maitre d'ouvrage ou par le Maitre d'ouvrage Délégué.

32.5 Sur proposition de la sous-commission d'analyse, le Président de la Commission de Passation de marchés peut demander aux soumissionnaires ou aux administrations et organismes compétents des éclaircissements sur les offres.

32.6 Dans le cas où une offre est jugée anormalement basse, une Commission de Passation des Marchés peut proposer au Maître d'Ouvrage ou au Maître d'Ouvrage Délégué, de ne pas attribuer le marché au soumissionnaire concerné. Dans ce cas, le Maître d'Ouvrage ou au Maître d'Ouvrage Délégué tient compte de l'avis de l'organisme chargé de la régulation des marchés publics pour se prononcer.

2 Autres**Lire plutot****REGLEMENT GENERAL DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL (RGAO)****Article 32 : Evaluation et comparaison des offres au plan financier**

32.1. Seules les offres reconnues conformes, selon les dispositions de l'article 28 du RGAO, seront évaluées par la sous-commission d'analyse.

32.2. En évaluant les offres, la sous-commission déterminera pour chaque offre le montant évalué de l'offre en rectifiant son montant comme suit :

- a. En corrigeant toute erreur éventuelle conformément aux dispositions de l'article 30.2 du RGAO ;
- b. En excluant les sommes provisionnelles et, le cas échéant, les provisions pour imprévus figurant dans le Détail Quantitatif et Estimatif récapitulatif, mais en ajoutant le montant des travaux en régie, lorsqu'ils sont chiffrés de façon compétitive comme spécifié dans le RPAO ;
- c. En convertissant en une seule monnaie le montant résultant des rectifications (a) et (b) ci-dessus, conformément aux dispositions de l'article 31.2 du RGAO ;
- d. En ajustant de façon appropriée, sur des bases techniques ou financières, toute autre modification, divergence ou réserve quantifiables;
- e. En prenant en considération les différents délais d'exécution proposés par les soumissionnaires, s'ils sont autorisés par le RPAO ;
- f. Le cas échéant, conformément aux dispositions de l'article 13.2 du RGAO et du RPAO, en appliquant les rabais offerts par le soumissionnaire pour l'attribution de plus d'un lot, si cet appel d'offres est lancé simultanément pour plusieurs lots ;
- g. Le cas échéant, conformément aux dispositions de l'article 18.3 du RPAO et aux spécifications techniques, les variantes techniques proposées, si elles sont permises, seront évaluées suivant leur mérite propre et indépendamment du fait que le soumissionnaire aura offert ou non un prix pour la solution technique spécifiée par le Maître d'Ouvrage dans le RPAO ;

32.3. L'effet estimé des formules de révision des prix figurant dans les CCAG et CCAP, appliquées durant la période d'exécution du Marché, ne sera pas pris en considération lors de l'évaluation des offres.

32.4. Si l'offre jugée la moins disante est anormalement basse ou est fortement déséquilibrée par rapport l'estimation du Maître d'Ouvrage des travaux à exécuter dans le cadre du Marché, la sous-commission d'analyse peut à partir du sous-détail des prix fournir par le soumissionnaire pour n'importe quel élément, ou pour tous les éléments du Détail Quantitatif et Estimatif, vérifier si ces prix sont compatibles avec les méthodes de construction et le calendrier proposé. Au cas où les justificatifs présentés par le soumissionnaire ne lui semblent pas satisfaisants, le Maître d'Ouvrage peut rejeter la dite offre.

YAOUNDE le 14 Mars 2022

Le MAIRE

ABOUNA Jean-Marie

COMMUNE DE GARI GOMBO

ADDITIF N°002 /A/CGGBO/SG/2022AUX APPELS D'OFFRES ; - N°005/AONO/CGGBO/SG/CIPM/2022 DU 14/02/2022. POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX CONSTRUCTION DE DIX (10) LOGEMENTS SOCIAUX DANS LA COMMUNE DE GARI-GOMBO (LOT L ET 2) :N°006/AONO/CGGBO/SG/CIPM/2022 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE COMMUNALE EN TERRE AXE1 (GRIBI-RIVIERE NKOUNKOU) Y COMPRIS LA CONSTRUCTION D'UN DOUBLE DALOT EN BÉTON ARMÉ 2 X 1.5 X 1.5 (7KM) DANS LA COMMUNE DE GARI-GOMBO.

[Télécharger la pièce d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1	Critères d'évaluation
	<p>Au lieu de ...</p> <p>A. Critères éliminatoires:</p> <p>a. Offre Administrative</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) Absence d'une pièce administrative ; 2) Pièce falsifiée ; 3) Non-conformité de l'une des pièces du dossier administratif après le délai de 48 heures réglementaire ; <p>b. Offre technique</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ; 2) N'avoir pas réuni au moins 80% de critères de qualification. <p>c. Offre Financière</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) Offre financière incomplète ; 2) Omission du prix d'une tâche quantifiée dans le bordereau des prix unitaires ou dans le devis estimatif; <p>N.B : Les copies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront systématiquement rejetées.</p> <p>B. Critères de qualification des offres techniques :</p> <p>Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) La capacité financière de quarante millions (40 000 000) francs CFA ... Oui /Non 2) Les références de l'Entreprise Oui /Non 3) La compréhension du projet pour Oui /Non 4) L'expérience du personnel d'encadrement Oui /Non 5) Le matériel et les équipements essentiels Oui /Non <p>Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura obtenu un pourcentage de « Oui » supérieur ou égal à 80% de la note technique, (soit au moins 04 « Oui » sur 05 « Oui ») seront examinées.</p>
	<p>Lire plutôt</p> <p>A. Critères éliminatoires :</p> <p>a. Offre Administrative</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) Absence de la caution de soumission ; 2) Fausse déclaration ou pièces falsifiées ; 3) Offre administrative incomplète ou non conforme après un délai de 48 heures réglementaire, <p>b. Offre Technique</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) Fausse déclaration ou pièces falsifiées ; 2) N'avoir pas réuni au moins 80% de critères de qualification ; <p>c. Offre financière</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) Offre financière incomplète , 2) Omission dans le bordereau des prix unitaires ou dans le devis estimatif du prix d'une tâche quantifiée. <p>NB Les copies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront systématiquement rejetées.</p>

GARI-GOMBO le 26 Février 2022

Le MAIRE

SIMOMORI II DE BINGUE Hervé

COMMUNE DE DOUME

ADDITIF RECTIFICATIF SUR LA 002/AONO/CIPM/2022 DU 14/02/2022 POUR LA CONSTRUCTION D'UN HANGAR DE MARCHÉ (10 BOUTIQUES ET 20 COMPTOIRS) A MAMPANG DANS LA COMMUNE DE DOUME, DEPARTEMENT DU HAUTNYONG, REGION DE L'EST

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)**1 Remises des offres****Au lieu de ...**

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en Sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous pU fermé à la Mairie de DOUME. au plus tard le 11 /03/2022 à 12 heures précises et portera les mentions suivantes :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 002 /AONO/C.DME/CIPM/2022 Du 14/02/2022 POUR LA CONSTRUCTION D'UN HANGAR DE MARCHÉ (10 BOUTIQUES ET 20 COMPTOIRS) À MAMPANG DANS LA COMMUNE DE DOUME, DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG. REGION DE L'EST (LOT UNIQUE).

(lot unique)

" A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "

Lire plutot

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en Sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous pU fermé à la Mairie de DOUME. au plus tard le 18/03/2022 à 12 heures précises et portera les mentions suivantes :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 002 /AONO/C.DME/CIPM/2022 Du 14/02/2022 POUR LA CONSTRUCTION D'UN HANGAR DE MARCHÉ (10 BOUTIQUES ET 20 COMPTOIRS) À MAMPANG DANS LA COMMUNE DE DOUME, DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG. REGION DE L'EST (LOT UNIQUE).

(lot unique)

" A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "

2 Ouverture des Plis**Au lieu de ...**

L'ouverture des offres se fera en un temps à la salle de conférences de la Commune de DOUME le 11/03/2022 à 13 heures précises par la Commission Interne de Passation des marchés de la Commune de DOUME. en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

Lire plutot

L'ouverture des offres se fera en un temps à la salle de conférences de la Commune de DOUME le 18/03/2022 à 13 heures précises par la Commission Interne de Passation des marchés de la Commune de DOUME. en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

DOUME le 21 Février 2022

Le MAIRE

BOUTARE SAMALO Roger

COMMUNE D'OKOLA

DECISION MUNICIPALE N° 00000009/DM/CO/JO3.04/SG/SM/CCD-BPM/2022PORTANT ATTRIBUTION DES TRAVAUX RELATIFS À LA CONSTRUCTION DE 06 (SIX) BLOCS DE 02 SALLES DE CLASSE AVEC 06 (SIX) BLOCS DE TOILETTES À 06 (SIX) COMPARTIMENTS DANS CERTAINES ÉCOLES PUBLIQUES DE LA COMMUNE D'OKOLA, DÉPARTEMENT DE LA LEKIÉ, RÉGION DU CENTRE EN 06 (SIX) LOTS., OBJET DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 004/AONO/CO/JO3.04/CIPM/2021 DU 21 OCTOBRE 2021. MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE D'OKOLA FINANCEMENT : RESSOURCES FEICOM / COMMUNE D'OKOLA 2021 ET SUIVANTS.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'OKOLA,

- Vu la Constitution ;
- Vu la loi N° 2018/011 du 11 juillet 2018 portant code de transparence et de bonne gouvernance dans la gestion des finances publiques au Cameroun ;
- Vu la loi N° 2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat ;
- Vu la loi N° 2019/024 du 24 décembre 2019 portant code général des collectivités territoriales décentralisées ;
- Vu la loi N° 2021/026 du 16 décembre 2021 portant loi des finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2022 ;
- Vu le décret N° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics, modifié et complété par le Décret N° 2013/271 du 05 août 2013 ;
- Vu le décret N° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret N° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
- Vu le décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics ;
- Vu décret N° 2021/3352/PM du 17 juin 2021 fixant le plan comptable sectoriel des Collectivités Territoriales Décentralisées ;
- Vu décret N° 2021/3353/PM du 17 juin 2021 fixant la nomenclature budgétaire des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

- Vu l'arrêté n° 537 du 21 août 1952 portant création de la Commune Mixte Rurale d'Okola ensemble ses divers modificatifs subséquents ;
- Vu l'arrêté N°000239/A/MINDDEVEL du 05 mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjointes au Maire de la Commune d'Okola à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020 dans la Commune d'Okola, Département de la Lekié, Région du Centre ;
- Vu la circulaire N° 005/C/MINMAP/CAB du 03 juillet 2018 relative à l'application du nouveau Code des Marchés Publics ;
- Vu la circulaire N° la Circulaire n° 00000456/C/MINFI du 30 décembre 2021 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques pour l'exercice 2022 ;
- Vu le Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence N° 004/AONO/CO/JO3.04/CIPM/2021 du 21 octobre 2021 pour la construction de 06 (six) blocs de 02 salles de classe avec 06 (six) blocs de toilettes a 06 (six) compartiments dans certaines écoles publiques de la Commune d'Okola, Département de la Lekié, Région du Centre en 06 (six) lots – LOTS 3 et 5 : Construction des blocs de 02 (deux) salles de classe avec blocs de toilettes a 06 (six) compartiments dans les Ecoles Publiques de Levalombere et Nkodassa ;
- Vu la proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marchés (CIPM) auprès de la Commune d'Okola formulée par lettre N° 051/L/CO/JO3.04/CIPM en date du 07 décembre 2021 ;

Considérant les nécessités de service ;

DECIDE :

Article 1^{er} : Est, pour compter de la date de signature de la présente décision attributaire des prestations relatives au Dossier d'Appel d'Offres ci-dessus visé, la **Société BON SERVICE SARL, BP : B.P. : 20318 – Yaoundé, Tél : (237) 677.58.79.84.**, pour un montant total TTC en **francs CFA de 51 425 966 (cinquante un millions quatre cent vingt-cinq mille neuf cent soixante-six)**, soit **25 712 983 (vingt-cinq millions sept cent douze mille neuf cent quatre-vingt-trois)** par lot, et un délai d'exécution de quatre-vingt-dix (90) jours par lot.

Article 2 : La présente décision sera publiée partout où besoin sera, suivant la procédure en vigueur.

OKOLA le 10 Février 2022

Le MAIRE

NOA VINCENT DE PAUL

COMMUNE D'OKOLA

DECISION MUNICIPALE N° 00000008/DM/CO/JO3.04/SG/SM/CCD-BPM/2022PORTANT ATTRIBUTION DES TRAVAUX RELATIFS À LA CONSTRUCTION DE 06 (SIX) BLOCS DE 02 SALLES DE CLASSE AVEC 06 (SIX) BLOCS DE TOILETTES À 06 (SIX) COMPARTIMENTS DANS CERTAINES ÉCOLES PUBLIQUES DE LA COMMUNE D'OKOLA, DÉPARTEMENT DE LA LEKIÉ, RÉGION DU CENTRE EN 06 (SIX) LOTS., OBJET DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 004/AONO/CO/JO3.04/CIPM/2021 DU 21 OCTOBRE 2021. MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE D'OKOLA FINANCEMENT : RESSOURCES FEICOM / COMMUNE D'OKOLA 2021 ET SUIVANTS.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'OKOLA,

- Vu la Constitution ;
- Vu la loi N° 2018/011 du 11 juillet 2018 portant code de transparence et de bonne gouvernance dans la gestion des finances publiques au Cameroun ;
- Vu la loi N° 2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat ;
- Vu la loi N°2019/024 du 24 décembre 2019 portant code général des collectivités territoriales décentralisées ;
- Vu la loi N° 2021/026 du 16 décembre 2021 portant loi des finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2022 ;
- Vu le décret N° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics, modifié et complété par le Décret N° 2013/271 du 05 août 2013 ;
- Vu le décret N° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret N° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
- Vu le décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics ;
- Vu décret N° 2021/3352/PM du 17 juin 2021 fixant le plan comptable sectoriel des Collectivités Territoriales Décentralisées ;
- Vu décret N° 2021/3353/PM du 17 juin 2021 fixant la nomenclature budgétaire des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

- Vu l'arrêté n° 537 du 21 août 1952 portant création de la Commune Mixte Rurale d'Okola ensemble ses divers modificatifs subséquents ;
- Vu l'arrêté N°000239/A/MINDDEVEL du 05 mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjointes au Maire de la Commune d'Okola à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020 dans la Commune d'Okola, Département de la Lekie, Région du Centre ;
- Vu la circulaire N° 005/C/MINMAP/CAB du 03 juillet 2018 relative à l'application du nouveau Code des Marchés Publics ;
- Vu la circulaire N° la Circulaire n° 00000456/C/MINFI du 30 décembre 2021 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques pour l'exercice 2022 ;
- Vu le Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence N° 004/AONO/CO/JO3.04/CIPM/2021 du 21 octobre 2021 pour la construction de 06 (six) blocs de 02 salles de classe avec 06 (six) blocs de toilettes a 06 (six) compartiments dans certaines écoles publiques de la Commune d'Okola, Département de la Lekie, Région du Centre en 06 (six) lots – LOTS 2 et 4 : Construction des blocs de 02 (deux) salles de classe avec blocs de toilettes a 06 (six) compartiments dans les Ecoles Publiques de Zamengoé et Metak ;
- Vu la proposition d'attribution de la Commission Interne de Régulation des Marchés (CIPM) auprès de la Commune d'Okola formulée par lettre N° 051/L/CO/JO3.04/CIPM en date du 07 décembre 2021 ;

Article 1^{er} : Est, pour compter de la date de signature de la présente décision attributaire des prestations relatives au Dossier d'Appel d'Offres ci-dessus visé, la **Société AFRICA CONSTRUCTION Co (ACC), BP : B.P. : 33090 – Yaoundé, Tél : (237) 699.76.66.73.**, pour un montant total TTC par lot en **francs CFA de 50 776 014 (cinquante millions sept cent soixante-seize mille quatre)**, soit **25 388 007 (vingt-cinq millions trois cent quatre-vingt-huit mille sept)** par lot, et un délai d'exécution de quatre-vingt-dix (90) jours par lot.

Article 2 : La présente décision sera publiée partout où besoin sera, suivant la procédure en vigueur.

OKOLA le 10 Février 2022

Le MAIRE

NOA VINCENT DE PAUL

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

DECISION N°01861/22/DG/DAG/DAMP/SMP/AM DU 04/03/2022 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A L'APPEL D'OFFRES OUVERT N°005/22/AONO/SDCC/CIPM DU 21/01/2022 POUR LA FOURNITURE D'UN LOT DE 750 000 CARTONS D'EMBALLAGE DIAMAOR A LA SODECOTON

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SODECOTON

Vu L'acte Uniforme OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et le Groupements d'Intérêt Economique révisé le 30 janvier 2014;

Vu la loi n°2017/011 du 12 juillet 2017 portant Statut Général des Entreprises Publiques;

Vu Les Statuts de la SODECOTON ;

Vu la résolution n°4 de la 20/06/2016 portant nomination du Directeur Général de la SODECOTON

Vu la résolution n°09/CA/SODECOTON du 31/05/2019 fixant les règles spécifiques applicable à la passation, à l'exécution au contrôle de l'exécution des Marchés de la SODECOTON

Vu la Résolution n°9 bis/CA/SODECOTON du 31/05/2019 conférant certaines attributions du Conseil d'Administration au président dudit conseil de la SODECOTON;

Considérant Le Dossier d'Appel d'Offres International Ouvert N°005/22/AONO/SDCC/CIPM du 21/01/2022 pour la fourniture de 750 000 cartons d'emballage DIAMAOR à la SODECOTON;

Considérant La Lettre N°04/22/21/SDCC/CIPM du 01 mars 2022 du Président de la CIPM de la SODECOTON ;

DECIDE :

Article 1: La Société MULTIPRINT SERIGRAPHIE BP 5238 Douala est retenue comme adjudicataire du marché relatif à la consultation susmentionnée:

Lots	SOUSSIONNAIRE	MONTANT EN FCFA	DELAIS D'EXECUTION
Unique	MULTIPRINT SERIGRAPHIE BP 5238 Douala	410 518 125	* 250 000 cartons dans un délais 30 jours ; * 250 000 cartons dans un délais 45 jours ; * 250 000 cartons dans un délais 75 jours ; à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations ;

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin, sera

GAROUA le 4 Mars 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOHAMADOU BAYERO

COMMUNE D'OKOLA

DECISION MUNICIPALE N° 00000003/DM/CO/JO3.04/SG/SM/CCD-BPM/2022PORTANT ATTRIBUTION DES TRAVAUX RELATIFS À LA CONSTRUCTION DE 06 (SIX) FORAGES SOLAIRES DANS CERTAINES ÉCOLES PUBLIQUES DE LA COMMUNE D'OKOLA, DÉPARTEMENT DE LA LEKIÉ, RÉGION DU CENTRE, EN 06 (SIX) LOTS, OBJET DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 005/AONO/CO/JO3.04/CIPM/2021 DU 21 OCTOBRE 2021. MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE D'OKOLA FINANCEMENT : RESSOURCES FEICOM / COMMUNE D'OKOLA 2021.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'OKOLA,

- Vu la Constitution ;
- Vu la loi N° 2018/011 du 11 juillet 2018 portant code de transparence et de bonne gouvernance dans la gestion des finances publiques au Cameroun ;
- Vu la loi N° 2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat ;
- Vu la loi N°2019/024 du 24 décembre 2019 portant code général des collectivités territoriales décentralisées ;
- Vu la loi N° 2021/026 du 16 décembre 2021 portant loi des finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2022 ;
- Vu décret N° 2010/1734/PM du 1er juin 2010 fixant le plan comptable sectoriel des Collectivités Territoriales Décentralisées ;
- Vu décret N° 2010/1735/PM du 1er juin 2010 fixant la nomenclature budgétaire des Collectivités Territoriales Décentralisées ;
- Vu le décret N° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics, modifié et complété par le Décret N° 2013/271 du 05 août 2013 ;

- Vu le décret N° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret N° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
- Vu le décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics ;
- Vu l'arrêté n° 537 du 21 août 1952 portant création de la Commune Mixte Rurale d'Okola ensemble ses divers modificatifs subséquents ;
- Vu l'arrêté N°000239/A/MINDDEVEL du 05 mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoint au Maire de la Commune d'Okola à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020 dans la Commune d'Okola, Département de la Lekie, Région du Centre ;
- Vu la circulaire N° 005/C/MINMAP/CAB du 03 juillet 2018 relative à l'application du nouveau Code des Marchés Publics ;
- Vu la circulaire N° la Circulaire n° 00000456/C/MINFI du 30 décembre 2021 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques pour l'exercice 2022 ;
- Vu le Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence N° 005/AONO/CO/JO3.04/CIPM/2021 du 21 octobre 2021 pour la construction de 06 (six) forages à source d'énergie solaire dans certaines écoles publiques de la Commune d'Okola, Département de la Lekie, Région du Centre, en 06 (six) lots – LOT 6 notamment la construction d'un forage à source d'énergie solaire à l'Ecole Publique de Mekak ;
- Vu la proposition d'attribution de la Commission Interne **DECIDE** de la Commission Interne de Régulation des Marchés (CIPM) auprès de la Commune d'Okola formulée par lettre N° 053/L/CO/JO3.04/CIPM en date du 22 décembre 2021 ;

Article 1^{er} : Est, pour compter de la date de signature de la présente décision attributaire des prestations relatives au Dossier d'Appel d'Offres ci-dessus visé, les **ETABLISSEMENTS RONY SERVICES, BP : B.P. : 14805 – Yaoundé, Tél : (237) 699.35.87.60. / 678.58.32.90.**, pour un montant TTC en francs CFA de **19 422 826 (dix-neuf millions quatre cent vingt-deux mille huit cent vingt-six)**, et un délai d'exécution de **soixante jours (60)**.

Article 2 : La présente décision sera publiée partout où besoin sera, suivant la procédure en vigueur.

OKOLA le 24 Janvier 2022

Le MAIRE

NOA VINCENT DE PAUL

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

DECISION N°01856/DG/DAG/DAMP/SMP/HM DU 04/03/2022 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/22/AONO/SDCC/CIPM DU 20/01/2022 POUR LA FOURNITURE D'UN LOT DE 400 000 SACS PP NUTRIBET POUR L'EMBALLAGE DES PRODUITS D'ÉLEVAGE A LA SODECOTON

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SODECOTON

Vu L'acte Uniforme OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et le Groupements d'Intérêt Economique révisé le 30 janvier 2014;

Vu la loi n°2017/011 du 12 juillet 2017 portant Statut Général des Entreprises Publiques;

Vu Les Statuts de la SODECOTON ;

Vu la résolution n°4 de la 20/06/2016 portant nomination du Directeur Général de la SODECOTON

Vu la résolution n°09/CA/SODECOTON du 31/05/2019 fixant les règles spécifiques applicable à la passation, à l'exécution au contrôle de l'exécution des Marchés de la SODECOTON

Vu la Résolution n°9 bis/CA/SODECOTON du 31/05/2019 conférant certaines attributions du Conseil d'Administration au président dudit conseil de la SODECOTON;

Considérant Le Dossier d'Appel d'Offres International Ouvert N°01/22/AONO/SDCC/CIPM DU 20/01/2022 pour la fourniture d'un lot de 400 000 sca PP NUTRIBET pour emballage des produits d'élevage à la SODECOTON;

Considérant La Lettre N02/22/SDCC/CIPM du 01 mars 2022 du Président de la CIPM de la SODECOTON ;

DECIDE :

Article 1: La Société SOCOTRAT BP 17476 Douala est retenue comme adjudicataire du marché relatif à la consultation susmentionnée:

Lot	SOUSSIONNAIRE	MONTANT EN FCFA	DELAIS D'EXECUTION
unique	SOCOTRAT B.P 17476 Douala	168 381000	200 000 sacs PP dans un délai de 45 jours ; 200 000 sacs PP dans un délai de 60 jours ;

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera

COMMUNE DE PENKA-MICHEL

DECISION N° 03 / 22/DM/C/PM/SG/2D22 PORTANT ANNULATION DE LA PROCEDURE DE PASSATION DE MARCHE RELATIF AU OAD N°04/ADNO/C.PM/CIPM/SD/2022 DU 24/02/2022 POUR L'ACHAT D'UN (01) CAMION HENNE NEUF A LA COMMUNE DE PENKA-MICHEL, DEPARTEMENT DE LA MENOUA, REGION DE L'OUEST, EN PROCEDURE D'URGENCELE MAIRE DE LA COMMUNE DE PENKA-MICHEL

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

DECIDE.

article 1 : est annulée à compté de la signature de la présente décision la procédure de passation de marche relatif au dao N° 04/AONO/C.PM/CIPM/SG/2022 DU 24/02/2022 pour l'achat d'un (01) camion benne neuf à la commune de Penka Michel département de la Menoua, région de l'ouest, an procédure d'urgence.

Article 2: la présente décision sera enregistrée puis communiquée partout où besoin sera./-

PENKA-MICHEL le 11 Mars 2022

Le MAIRE

TSIAZE FOZANG Jean Pierre

COMMUNE D'OKOLA

DECISION MUNICIPALE N° 00000004/DM/CO/JO3.04/SG/SM/CCD-BPM/2022 PORTANT RÉSILIATION DU MARCHÉ N° 002/M/CO/JO3.04/SG/CIPM/2021, PASSÉ APRÈS PASSÉ APRÈS DOSSIER DE CONSULTATION DES ENTREPRISES N° 002/DCE/CO/JO3/SG/CCD-ST/2021 DU 1ER MARS 2021, SUIVANT AUTORISATION DE GRÉ À GRÉ N°000774/MINMAP/SG/DGMI/DMAI/NMG DU 22 FÉVRIER 2021 RELATIF À L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE PARACHÈVEMENT DU CENTRE DE PROMOTION DE LA FEMME ET DE LA FAMILLE (CPFF) D'OKOLA, DÉPARTEMENT DE LA LEKIÉ, RÉGION DU CENTRE. MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE D'OKOLA FINANCEMENT : BIP MINPROFF – EXERCICE 2021

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'OKOLA,

- Vu la Constitution ;
- Vu La loi N° 2007/006 du 26 décembre 2007 portant Régime Financier de l'Etat ;
- Vu la loi N° 2018/011 du 11 juillet 2018 portant code de transparence et de bonne gouvernance dans la gestion des finances publiques au Cameroun ;
- Vu la loi N° 2019/024 du 24 décembre 2019 portant code général des collectivités territoriales décentralisées ;
- Vu la loi N° 2020/023 du 17 décembre 2020 portant loi des finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2021
- Vu décret N° 2010/1734/PM du 1er juin 2010 fixant le plan comptable sectoriel des Collectivités Territoriales Décentralisées ;
- Vu décret N° 2010/1735/PM du 1er juin 2010 fixant la nomenclature budgétaire des Collectivités Territoriales Décentralisées ;
- Vu le décret N° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret N° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
- Vu le décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics ;
- Vu l'Arrêté N° 0204/A/MINMAP DU 03 juillet 2018 portant création des commissions internes de passation des marchés auprès des Communautés Urbaines, Communes, Communes d'Arrondissement ;

- Vu l'arrêté n° 537 du 21 août 1952 portant création de la Commune Mixte Rurale d'Okola ensemble ses divers modificatifs subséquents ;
- Vu l'arrêté N° 000239/A/MINDDEVEL du 05 MARS 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjointes au Maire de la Commune d'Okola à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020 dans la Commune d'Okola, Département de la Lekie, Région du Centre ;
- Vu la circulaire N° 003/CAB/PM du 18 avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des marchés publics ;
- Vu la Circulaire n° 00000242/C/MINFI du 30 décembre 2020 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques pour l'exercice 2021
- Vu le marché N° 002/M/CO/JO3.04/SG/CIPM/2021, passé après passé après Dossier de Consultation des Entreprises N°002/DCE/CO/JO3/SG/CCD-ST/2021 du 1er mars 2021, suivant autorisation de gré à gré N°000774/MINMAP/SG/DGMI/DMAI/Nmg du 22 février 2021 relatif à l'exécution des travaux de parachèvement du Centre de Promotion de la Femme et de la Famille (CPFF) d'Okola, Département de la Lekie, Région du Centre ;

Article 1^{er} : Le marché N° 002/M/CO/JO3.04/SG/CIPM/2021, passé après passé après Dossier de Consultation des Entreprises N° 002/DCE/CO/JO3/SG/CCD-ST/2021 du 1er mars 2021, suivant autorisation de gré à gré N°000774/MINMAP/SG/DGMI/DMAI/Nmg du 22 février 2021 relatif à l'exécution des travaux de parachèvement du Centre de Promotion de la Femme et de la Famille (CPFF) d'Okola, Département de la Lekie, Région du Centre, est résilié à compter de la signature de la présente Décision.

Article 2 : La présente décision sera publiée partout où besoin sera, suivant la procédure en vigueur.

OKOLA le 24 Janvier 2022

Le MAIRE

NOA VINCENT DE PAUL

COMMUNE DE OULI

ADDITIF N°001/A/RE/DK/C-OULI/SG /CIPM/2022 DU 10 MARS 2022 RELATIF A L' APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/RE/DK/C-OULI/SG/CIPM/2022 DU 14/02/2022 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE MINI ADDUCTION D'EAU POTABLE A OULI CARREFOUR DANS LA COMMUNE DE OULI , DEPARTEMENT DE LA KADEY, REGION DE L'EST.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**1 Remises des offres****Au lieu de ...**

Chaque Offre, rédigée en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies, marqués comme tels, devra être déposée contre récépissé dûment signé au Secrétariat Général de la Mairie de OULI aux heures et jours ouvrables au plus tard, le 14/03/2022 à 10 heures et devra porter la mention suivante :

AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 002/AONO/RE/DK/C-OULI/CIPM-2022 DU 14/02/2022 POUR LA RÉALISATION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE MINI ADDUCTION D'EAU POTABLE DANS LA VILLE DE OULI, COMMUNE DE OULI, DEPARTEMENT DE LA KADEY,

EN PROCEDURE D'URGENCE.

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

Lire plutot

Chaque Offre, rédigée en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies, marqués comme tels, devra être déposée contre récépissé dûment signé au Secrétariat Général de la Mairie de OULI aux heures et jours ouvrables au plus tard, le 21/03/2022 à 10 heures et devra porter la mention suivante :

AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 002/AONO/RE/DK/C-OULI/CIPM-2022 DU 14/02/2022 POUR LA RÉALISATION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE MINI ADDUCTION D'EAU POTABLE DANS LA VILLE DE OULI, COMMUNE DE OULI, DEPARTEMENT DE LA KADEY,

EN PROCEDURE D'URGENCE.

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

2 Ouverture des Plis**Au lieu de ...**

L'ouverture des Offres se fera en une phase et aura lieu le 14/03/2022 à **11 heures**, dans les locaux de la Mairie de OULI par la Commission Interne de Passation des Marchés de la commune de OULI.

Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée ayant une parfaite connaissance du dossier.

2 Ouverture des Plis

Lire plutot

L'ouverture des Offres se fera en une phase et aura lieu le 21/03/2022 à **11 heures**, dans les locaux de la Mairie de OULI par la Commission Interne de Passation des Marchés de la commune de OULI.

Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée ayant une parfaite connaissance du dossier.

OULI le 10 Mars 2022

Le MAIRE

ABAH LEVY

COMMUNE DE YAOUNDE II

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°008/AONO/CAY2/CIPM/SMP/2022 DU 14 MARS 2022 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT EN PAVÉS DE LA ROUTE ECOLE MATERNELLE PUBLIQUE TSINGA OLIGA-COLLÈGE LA GRACE, DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE II.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé II, Maître d'ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence pour les Travaux d'Aménagement en pavés de la route Ecole Maternelle Publique Tsinga Oliga-Collège la Grace, dans la Commune d'Arrondissement de Yaoundé II, Département du Mfoundi, Région du Centre.

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, comprennent les opérations suivantes :

a. *Installations de chantier ;*

b. *Nettoyage et terrassements ;*

1. *c Travaux d'assainissement et drainage ;*

● *d. Travaux de chaussée.*

3. Cout Prévisionnel

de **Soixante-cinq millions cinq cent trente-sept mille cent dix-sept (65 537 117)**

4. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte aux entreprises des travaux publics installées au Cameroun.

5. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres seront financés par le Budget d'Investissement Public en fonds propres de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé II, Exercice 2022, Ligne Budgétaire : 220 150. Le montant prévisionnel pour la réalisation des travaux est de **Soixante-cinq millions cinq cent trente-sept mille cent dix-sept (65 537 117) FCFA.**

6. Consultation du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être consulté au Service des Marchés Publics de la Mairie de Yaoundé II, sis au quartier Tsinga, Boulevard Jean Paul II, Porte 203.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré dès publication du présent avis auprès du Service des Marchés de la Mairie de Yaoundé II, sis au Boulevard Jean Paul II, Porte 203 sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable au titre des frais de dossier de **Soixante mille (60 000) francs CFA** payable à la Recette Municipale de Yaoundé II.

8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous plis fermés, au Service des Marchés Publics de la Mairie de Yaoundé II, sis au Boulevard Jean Paul II, Porte 203 au plus tard le **12 Avril 2022 à 13 heures**. Elle devra porter la mention :

« **APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT**

N°008/AONO/CAY2/CIPM/SMP/2022 du 14 Mars 2022 en procédure d'urgence POUR LES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT EN PAVÉS DE LA ROUTE ECOLE MATERNELLE PUBLIQUE TSINGA OLIGA-COLLÈGE LA GRACE, DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE II.

FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT Public en fonds propres de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé II - Exercice 2022

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

9. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'offres est de **Quatre (04) mois**.

10. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission délivré par un établissement financier agréé par le Ministère en charge des Finances, dont le montant est fixé à **Un million trois cent dix mille sept cent quarante (1 310 740) FCFA et valable pendant cent vingt (120) jours** à compter de la date limite de remise des offres.

La Caution de soumission sera libérée au plus tard trente (30) jours après le délai de validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Pour le soumissionnaire attributaire du marché, la Caution de soumission sera libérée après constitution du cautionnement définitif.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives exigées doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs, selon le cas, suivant les indications du RPAO. Elles devront être datées d'au plus trois (03) mois à l'ouverture des plis ou établies postérieurement à la date de publication de l'avis d'appel d'offres.

La soumission dûment timbrée et signée, selon le modèle contenu dans le dossier d'appel d'offres, fera ressortir les coûts en francs CFA hors taxes et toutes taxes comprises.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres s'effectuera en un seul temps et aura lieu le **12 Avril 2022 à 14 heures**, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé II, dans la salle des réunions de la Mairie de Yaoundé II, sise au Boulevard Jean Paul II.

Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier peuvent assister à cette séance d'ouverture.

13. Critères d'évaluation

Les offres seront évaluées sur la base des critères ci-après :

14.1. Critères Eliminatoires

- a) Dossier administratif incomplet pour absence ou non-conformité de l'une des pièces exigées au-delà du délai de 48 heures après ouverture des offres ;
- b) Absence de caution de soumission ;
- c) Pièces falsifiées ou fausses déclarations ;
- d) Offre technique incomplète pour absence :
 - d1) de l'Attestation de visite des lieux signée sur l'honneur par le soumissionnaire;
 - d2) de la Note méthodologique (organisation, planning et compréhension du projet) ;
- e) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- f) Omission du sous-détail d'un prix quantifié dans l'offre financière ;
- g) N'avoir pas satisfait à au moins 20 éléments sur 28 des critères essentiels.

14.2. Critères essentiels

L'offre technique sera évaluée suivant la grille de notation suivante :

A – Références 02 éléments

B - Personnel d'encadrement 14 éléments

C – Matériel 11 éléments

D- Surface financière 01 élément

Les détails de ces critères essentiels sont précisés par le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO) et repris dans la grille d'évaluation.

14. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre aura été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre aura été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

15. Durée Validité des Offres

La durée de validité des offres est de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour leur remise.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus au Service des Marchés Publics de la Mairie de Yaoundé II, sis au Boulevard Jean Paul II, Porte 203.

YAOUNDE le 14 Mars 2022

Le MAIRE

AYISSI ELOUNDOU YANNICK MARTIAL

COMMUNE D'OLAMZE

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°008/AONO/PU/RS/DVNT/C-OL/SG/CIPM/2022 DU 10/03/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION
D'UNE CITE MUNICIPALE DE TROIS BLOCS DE DEUX LOGEMENTS CHACUN DANS LA COMMUNE
D'OLAMZE POUR LE COMPTE DU MINISTERE DE LA DECENTRALISATION ET DU DEVELOPPEMENT
LOCAL FINANCEMENT : BIP MINDDEVEL, EXERCICE 2022.**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune d'OLAMZE, Maître d'Ouvrage et Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence pour les travaux de construction d'une cité municipale de trois blocs de deux logements chacun dans la Commune d'Olamze pour le compte du Ministère de la Décentralisation et du Développement Local (MINDDEVEL).

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment : les travaux préparatoires et installation du chantier, les terrassements, les fondations, la maçonnerie — élévation, la charpente — couverture, la menuiserie métallique, bois et vitrerie, la plomberie sanitaire, l'électricité, la peinture, les revêtements et les VRD.

3. Cout Prévisionnel

pour un montant total toutes taxes comprises de Cent Millions (100 000 000) Francs CFA.

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de Bâtiment et Travaux Publics et tout autre groupement d'entreprise soumis au régime du réel de droit Camerounais.

5. Financement

BIP MINDDEVEL, EXERCICE 2022

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré aux heures ouvrables au Secrétariat Général de la Commune d'OLAMZE dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de paiement d'une somme non remboursable au titre de frais de dossier de Cent Vingt-Cinq Mille (125 000) Francs CFA versée à la Recette Municipale d'OLAMZE. Cette quittance devra identifier l'acquéreur comme représentant l'entreprise désireuse de participer à l'Appel d'Offres.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré aux heures ouvrables au Secrétariat Général de la Commune d'OLAMZE dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de paiement d'une somme non remboursable au titre de frais de dossier de Cent Vingt-Cinq Mille (125 000) Francs CFA versée à la Recette Municipale d'OLAMZE.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra être déposée contre récépissé au Secrétariat Général de la Commune d'OLAMZE, **au plus tard le 31/03/2022 à 13 heures précises**, heure locale et devra porter la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°
LDt./A0N0/ PURS/ DVNT/C-OL/SG/CIPM/ 2022 DU 10/03/2022 POUR LES TRAVAUX DE
CONSTRUCTION D'UNE CITE MUNICIPALE DE TROIS BLOCS DE DEUX LOGEMENTS
CHACUN DANS LA COMMUNE D'OLAMZE AU COMPTE DU MINISTERE DE LA
DECENTRALISATION ET DU DEVELOPPEMENT LOCAL**

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

Toute offre non produite en sept exemplaires et non conforme aux prescriptions du dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

9. Delai de Livraison

Le délai d'exécution des travaux est de six (06) mois, soit cent quatre-vingt (180) jours calendaires à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de Commencer les travaux.

10. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement bancaire provisoire de Deux Millions Cent Mille (2 100 000) francs CFA établi par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le MINFI et en règle vis-à-vis de la COBAC. Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres, ou dans le cas où le soumissionnaire est attributaire du marché, après constitution du cautionnement définitif.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres qui se fera en un seul temps, **aura lieu le 31/03/2022 à 14 heures** précises, heure locale à la Salle de conférence de l'Hôtel de ville d'OLAMZE, par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune d'OLAMZE siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

12. Critères d'évaluation

Les offres retenues après vérification des pièces administratives seront évaluées sur la base des principaux critères de notation ci-après :

a) Critères éliminatoires

Absence ou non-conformité d'une pièce administrative 48 heures après l'ouverture des offres (Article 92 (9) du Code des Marchés Publics) ;

Pièce falsifiée ou fausse déclaration ;

Absence de la caution de soumission ;

Note technique inférieure à 70 points sur 100 ;

Offre financière incomplète ;

b) Critères essentiels

Présentation générale de l'offre ;

Références de l'entreprise ;

Moyens matériels ;

Personnel d'encadrement de l'entreprise ;

Propositions techniques ;

Méthodologie d'exécution de chaque tâche ;

Planning d'exécution des travaux ;

Visite des lieux et rapport de visite. Seules les soumissions qui auront obtenu au moins 70% de « oui » à l'offre technique seront admises à l'analyse financière

13. Attribution

Le marché est attribué au soumissionnaire dont l'offre a été déclarée conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter les travaux de façon satisfaisante et donc l'offre aura été évaluée la moins disante.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant Quatre-Vingt-Dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise de l'offre

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès du Maire de la Commune d'OLAMZE.

OLAMZE le 10 Mars 2022

Le MAIRE

ELA MVE ALBERT

COMMUNE DE MENGANG

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0010 AONO/C-MENGANG/CIPM-MG/2019 DU 14/03../2022, POUR LES TRAVAUX EN PROCEDURE D'URGENCE DE CONSTRUCTION D'UNE AUBERGE MUNICIPALE, DANS LA COMMUNE DE MENGANG, DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU, REGION DU CENTRE. LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MENGANG, AUTORITÉ CONTRACTANTE, LANCE POUR LE COMPTE DU GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN, UN AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT (AONO), POUR LA RÉALISATION DES OPÉRATIONS SUS-INDIQUÉES DONT LE MAÎTRE D'OUVRAGE EST LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MENGANG.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le présent Avis d'Appel d'Offres a pour objet l'exécution des **Travaux de Construction d'une Auberge Municipale, dans la Commune de MENGANG, Département du Nyong et Mfoumou, Région du Centre.**

2. Consistance des prestations

Ils comprennent en particulier les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive

- Travaux préparatoires:
- Terrassement
- Fondations
- Maçonnerie et BA en élévation
- Charpente couverture et plafond
- Menuiserie bois et métallique
- Electricité
- Plomberie
- Peinture
- VRD ;

3. Participation et origine

La participation au présent avis d'appel d'offres est ouverte à toutes les entreprises de travaux publics de droit camerounais possédant une bonne expérience dans la réalisation des travaux de Génie Civil et justifiant des capacités techniques et financières pour la bonne réalisation des travaux qui en constituent l'objet.

4. Financement

Les travaux, objet du présent Avis d'Appel d'Offres sont financés par le BIP (Budget d'Investissement Public) MINDDEVEL, exercice 2022, pour un montant prévisionnel de **Trente-quatre Millions (35 000 000) francs CFA.**

5. Consultation du Dossier

Le Dossier peut être consulté aux heures ouvrables à l'hôtel de ville de Mengang dès publication du présent avis.

6. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au Secrétariat de Monsieur de la Commune de Mengang; dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **cinquante mille (50.000) francs CFA**, payable à la Recette des Finances Municipale, représentant les frais d'acquisition du Dossier. La quittance devra préciser le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres. Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront, obligatoirement se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : Boite Postale, Téléphone, Fax, E-mail.

7. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marqués. Comme telles, devront être déposées au Secrétariat de Monsieur le Maire de la Commune de Mengang contre récépissé, au plus tard le **07/04./ 2022 à 12 heures précises**, heure locale et devront porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0010AONO/C-MENGANG/CIP-MG-/2019 DU 14/03/ 2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION EN PROCEDURE D'URGENCE D'UNE AUBERGE MUNICIPALE, DANS LA COMMUNE DE MENGANG DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU, REGION DU CENTRE.
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

8. Delai de Livraison

Le délai d'exécution des travaux est de **SIX (06) mois** calendaires, à compter de la date de la notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

Administration au nom de laquelle sera conclu le marché

A l'issue de l'examen des offres des soumissionnaires et du choix de l'attributaire par l'Autorité Contractante, le marché sera conclu entre ce dernier et l'Autorité Contractante qui est le **Maire de la Commune de Mengang**.

9. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, d'un montant de Six cent quatre-vingt mille (700 000) francs CFA.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances et valable pendant quatre-vingt-dix (90) jours au-delà de la date originale de validité des offres, ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

10. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis qui se fera en un temps et aura lieu le **07/04./ 2022 à 13 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune de Mengang (CIPM-MG) dans la Salle des Actes de la Commune de Mengang. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée (procuration de l'entreprise) de leur choix, ayant une parfaite connaissance de leurs offres.

11. Critères d'évaluation

Les critères éliminatoires sont :

I. dossier administratif incomplet ou non conforme,

Toutefois en cas d'absence ou de non-conformité d'une pièce du dossier administratif lors de l'ouverture des plis, un délai de Quarante-huit (48) heures est accordé aux soumissionnaires concernés pour procéder ou remplacer la pièce en question. Par ailleurs, toute absence de la caution de soumission à l'ouverture entraîne le rejet de l'Offre.

II. fausses déclarations, pièces falsifiées ou scannées en lieu et place des copies certifiées ou originaux (la CIP-MG et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux)

III. Absence de caution provisoire de soumission ; ;

IV. non satisfaction d'au moins 70 % des critères essentiels ;

V. omission d'un prix quantifié dans l'offre financière ;

VI. offre financière incomplète ;

VII. absence d'une attestation de capacité financière d'un montant de 12 000 000fcfa (douze millions de francs CFA)

;

VIII. offre technique incomplète ;

IX. Non-respect d'un modèle joint en annexe.

Critères essentiels.

Les critères essentiels seront évalués de manière binaire (oui ou non) ; ainsi, plusieurs sous critères tirés des rubriques ci-dessous du dossier de soumission seront retenus pour l'évaluation de l'offre technique contenus dans les AAO et dans le RPAO et porteront sur :

1- Le Chiffre d'affaires de la patente en cours : au moins égal à 20.000.000FCFA

2- Exécution au cours des deux dernières années d'au moins deux (02) marchés de travaux similaires ayant chacun un montant supérieur ou égal à 15 millions FCFA TTC, joindre PV de réception des travaux.

3- L'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières : présentation d'une attestation de solvabilité de montant au moins égal à 12.000.000FCFA

4- Références de l'entreprise

5- Attestation de visite des lieux, avec un rapport descriptif accompagné des photos (Modèle joint) signé par le Prestataire

6- Disponibilité du matériel et des équipements essentiels (joindre facture)

7- Planning des travaux expliqué

8- Méthodologie détaillée de mise en œuvre des matériaux

9- La présentation de l'Offre : intercalaires en couleur.

10- L'expérience du personnel d'encadrement.

11- Qualité et provenance des matériaux.

12. Attribution

L'autorité contractante attribuera le marché au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins-disante et remplissant les capacités financières, techniques et administratives requises résultant des critères dits essentiels ou ceux éliminatoires. Toutefois, l'Autorité contractante se réserve le droit de ne pas attribuer le marché aux entreprises se trouvant dans la liste des entreprises défaillantes.

13. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

14. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Secrétariat Général de la Mairie de Mengang,

YAOUNDE le 14 Mars 2022

Le MAIRE

AYIA Gabriel bienvenu

COMMUNE DE MENGANG

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0011/AONO/C-MENGANG/CIPM-CM/2022DU 14/03./ 2022
POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN HANGAR AVEC BLOC TOILETTE POUR GARE
ROUTIERE DANS LE DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU, ARRONDISSEMENT DE MENGANG
(PROCÉDURE D'URGENCE)**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution des projets d'investissements publics pour le compte de l'Exercice Budgétaire 2022, **le MAIRE de la Commune de MENGANG**, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert, en Procédure d'urgence, pour l'exécution des travaux de construction d'un (01)Hangar avec bloc toilette pour gare routière à Mengang

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent les tâches suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

- Les travaux préparatoires ;
- Les terrassements ;
- Les fondations ;
- Maçonneries et BA en élévation ;
- Charpente, couverture et plafond ;
- Menuiseries bois et métallique ;
- Electricité ;
- Plomberie sanitaire
- Peinture ;
- Assainissement ;

3. Participation et origine

Le présent Appel d'Offres est ouvert à toute Entreprise de travaux publics de droit Camerounais.

4. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public (BIP) MINDDEVEL , **Exercice 2022**

5. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Mairie de MENGANG.

6. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables au secrétariat de la Mairie de MENGANG dès publication du présent avis, contre présentation de l'original de la quittance de versement de la somme non remboursable de **CINQUANTE MILLE (50.000) FCFA** représentant les frais d'acquisition du dossier, payable à la **Recette Municipale de MENGANG**.

7. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels**, devra parvenir au secrétariat Général de la Mairie de MENGANG, au plus tard **le 07/04/2022 à 12 Heures** et devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0011/AONO/C-MENGANG/CIPM-MG/2022 DU 14/03./ 2022, EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) HANGAR AVEC BLOC TOILETTE POUR GARE ROUTIERE DANS LE DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU, ARRONDISSEMENT DE MENGANG

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

8. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation de ces travaux est de **Quatre (04) mois**.

9. Recevabilité des Offres

Chaque Soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO d'un montant : **QUATRE CENT MILLE (400.000) Francs CFA** et valable pendant quatre-vingt-dix (90) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront **être impérativement produites en originaux ou en photocopies certifiées conformes par le service émetteur**, ou **une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet...)** conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. **Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances** ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'Offre.

10. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en **(01) temps**. L'ouverture des pièces administratives et des offres financières aura lieu **le 07 /04/ 2022 à 13 heures précises** par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune de MENGANG.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix **dûment mandatée**.

11. Critères d'évaluation

- Principaux critères éliminatoires :

Les critères éliminatoires sont les suivants :

- Dossier Administratif incomplet ou non conforme (*sous réserve des dispositions du point I de la circulaire N° 002/CAB/PM du 31 Janvier 2011 relative à l'amélioration de la performance du système des Marchés Publics (oui ou non)*) ; selon les dispositions du code général des marchés
- Absence de caution
- Fausses déclarations ou présence des pièces falsifiées (*la CIPM-CMG se réservant le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux*) (**oui ou non**) ;
- Dossier technique et financier incomplet (**hors mis les références de l'entreprise**) (**oui ou non**) ;
- Omission dans le bordereau des prix, d'un prix unitaire quantifié (**oui ou non**) ;
- Non-respect des modèles joints en annexe (**oui ou non**) ;
- Non satisfaction d'au moins **70%** des **critères de qualification** (**oui ou non**).

- Principaux critères de qualification :

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- 1- Le Chiffre d'affaires de la patente en cours : au moins égal à 20.000.000FCFA (**oui/non**)
- 2- L'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières : présentation d'une attestation de solvabilité d'un montant au moins égal à 7.000.000FCFA (**oui/non**) ;
- 3- Attestation de visite des lieux avec un rapport descriptif accompagné des photos signé sur l'honneur (**oui/non**) (Modèle joint) ;
- 4- Disponibilité du matériel et des équipements essentiels (**oui/non**) ;
- 5- Planning des travaux expliqué (**oui/non**) ;
- 6- Exécution au cours des quatre dernières années d'au moins deux (02) marchés de travaux similaires ayant chacun un montant supérieur ou égal à 15 millions FCFA TTC, joindre PV de réception des travaux (**oui ou non**) ;
- 7- Méthodologie détaillée de mise en œuvre des matériaux (**oui/non**) ;
- 8- La présentation de l'Offre : intercalaires en couleur (**oui/non**) ;
- 9- L'expérience du personnel d'encadrement (**oui/non**) ;

12. Durée Validité des Offres

Les Soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **Quatre-vingt-dix (90)** jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

13. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au secrétariat Général de la Mairie de MENGANG.

YAOUNDE le 14 Mars 2022

Le MAIRE

AYIA Gabriel bienvenu

COMMUNE DE BIYOUHA

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE
N°001/AONO/C-BIYOUHA/SG/CIPM/2022 DU 14 MARS 2022 POUR L'AMÉNAGEMENT DES V.R.D SUR CERTAINS AXES ROUTIERS DE LA COMMUNE DE BIYOUHA, DÉPARTEMENT DU NYONG ET KELLÉ, RÉGION DU CENTRE. LOT 1 : AMÉNAGEMENT DES V.R.D SUR L'AXE MAIRIE - SOUS PRÉFECTURE - LYCÉE BILINGUE DE BIYOUHA – PLACE DES FÊTES LOT 2 : AMÉNAGEMENT DES V.R.D SUR L'AXE PLACE DES FÊTES - CARREFOUR MEMEL

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de Biyouha (Maître d'Ouvrage), lance en **PROCÉDURE D'URGENCE** pour le compte de la Commune de Biyouha, un Appel d'Offres National Ouvert pour la réalisation des travaux d'aménagement des V.R.D sur certains axes routiers de la Commune de Biyouha, Département de **NYONG ET KELLÉ**, Région du **CENTRE**.

Lot 1 : Aménagement des V.R.D sur l'axe Mairie - Sous-préfecture - Lycée bilingue de Biyouha – Place des fêtes.

Lot 2 : Aménagement des V.R.D sur l'axe Place des fêtes - Carrefour Memela

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent la réalisation des opérations ci-après :

- Série 100 : Installations et études
- Série 200 : Travaux préparatoires
- Série 300 : Terrassements généraux
- Série 400 : Assainissement et ouvrage
- Série 500 : Sécurisation du tronçon

3. Cout Prévisionnel

Le projet est constitué de deux lots dont le coût prévisionnel des travaux est estimé ainsi qu'il suit :

COMMUNE	LIBELLÉ DU PROJET	N° LOT	LIEU	COÛT PRÉVISIONNEL
BIYOUHA	Aménagement des V.R.D	01	Mairie - Sous-préfecture - Lycée bilingue de Biyouha – Place des fêtes	55 000 000 (Cinquante-cinq millions) Francs CFA
BIYOUHA	Aménagement des V.R.D	02	Place des fêtes - Carrefour Memel	44 000 000 (Quarante-quatre millions) Francs CFA

4. Allotissement

Un soumissionnaire n'a droit qu'à un seul lot

5. Participation et origine

Le présent Appel d'Offres National est ouvert à toutes les Entreprises de droit camerounais, justifiant des capacités technique, financière et juridique, leur permettant de réaliser les prestations objet du présent Appel d'Offres.

6. Financement

Le financement des prestations objet du présent Appel d'Offres est assuré par le Budget d'Investissement Public (BIP) **MINH DU** de la République du Cameroun, exercice 2022.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté à la Mairie de BIYOUHA, dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu dès publication du présent avis, à la Mairie DE BIYOUHA (Secrétariat Général), contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable, délivrée par **la Recette Municipale DE BIYOUHA**, représentant les frais d'achat du dossier.

COMMUNE	LIBELLÉ DU PROJET	N° LOT	LIEU	FRAIS D'ACQUISITION
BIYOUHA	Aménagement des V.R.D	01	Mairie - Sous préfecture - Lycée bilingue de Biyouha – Place des fêtes	(75 000) soixante-quinze mille francs CFA
BIYOUHA	Aménagement des V.R.D	02	Place des fêtes - Carrefour Memel	(50 000) cinquante mille francs CFA

9. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marquées comme telles devront parvenir à la Mairie DE BIYOUHA au plus tard le 12 Avril à **12 heures** (heure locale), et devront porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE

N°001/AONO/C-BIYOUHA/SG/CIPM/2022 DU 14 Mars 2022

POUR L'AMÉNAGEMENT DES V.R.D SUR CERTAINS AXES ROUTIERS DE LA COMMUNE DE BIYOUHA, DÉPARTEMENT DU NYONG ET KELLÉ, RÉGION DU CENTRE.

LOT 1 : AMÉNAGEMENT DES V.R.D SUR L'AXE MAIRIE - SOUS PRÉFECTURE - LYCÉE BILINGUE DE BIYOUHA – PLACE DES FÊTES

LOT 2 : AMÉNAGEMENT DES V.R.D SUR L'AXE PLACE DES FÊTES - CARREFOUR MEMEL

(A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement)

10. Delai de Livraison

Le délai d'exécution prévu pour la réalisation des travaux est de à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux.

COMMUNE	LIBELLÉ DU PROJET	N° LOT	LIEU	DÉLAI D'EXÉCUTION
BIYOUHA	Aménagement des V.R.D	01	Mairie - Sous-préfecture - Lycée bilingue de Biyouha – Place des fêtes	Quatre (04) mois
BIYOUHA	Aménagement des V.R.D	02	Place des fêtes - Carrefour Memel	Quatre (04) mois

11. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission. La caution sera libellée sous l'une des formes suivantes :

- Caution de garantie Bancaire établie par une Banque de premier ordre agréée par le Ministre en charge des Finances

COMMUNE	LIBELLÉ DU PROJET	N° LOT	LIEU	CAUTION DE SOUMISSION
BIYOUHA	Aménagement des V.R.D	01	Mairie - Sous préfecture - Lycée bilingue de Biyouha – Place des fêtes	1 100 000 (Un million cent mille) francs CFA
BIYOUHA	Aménagement des V.R.D	02	Place des fêtes - Carrefour Memel	880 000 (Huit cents quatre-vingt mille) francs CFA

12. Ouverture des Plis

L'Ouverture des plis, qui se fera en un (1) temps, sera effectuée le 12 Avril 2022_ à **13 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune au bureau de la Commission sis à l'Hôtel de Ville DE BIYOUHA. Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture des plis ou se faire représenter par une personne mandatée, ayant une parfaite connaissance de leur dossier.

13. Critères d'évaluation

13.1 Critères éliminatoires

- 1- Absence de la caution de soumission,
- 2- Présence de documents falsifiés, scannés ou de faux documents dans le dossier de soumission ;
- 3- Non-conformité de l'Offre administrative sous 48 heures ;
- 4- Dossier ayant obtenu à l'issue de l'Analyse technique moins de 70% des critères essentiels ;
- 5- Offre financière incomplète ;
- 6- Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;

13.2 Critères essentiels de qualification

Les critères essentiels seront évalués de manière binaire (satisfaction ou non). Les critères essentiels relatifs à la qualification des candidats portent sur :

- i) Attestation et rapport de visite des lieux (03 critères) ;
- ii) Personnel d'encadrement (10 critères)
- iii) La disponibilité du matériel et des équipements essentiels (06 critères)
- iv) Les références de l'entreprise et capacité financière (04 critères) ;
- v) La méthodologie d'exécution (07 critères) ;

Chaque offre pour être déclarée conforme techniquement doit avoir satisfait à tous les critères éliminatoires et obtenu au **moins 21 sur 30 des critères essentiels soit 70%** énumérés ci-dessous évalué conformément à la Grille de notation des offres techniques.

14. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire qui, ayant présenté une offre administrative conforme au Dossier d'Appel d'Offres, aura fourni une offre technique dont l'évaluation est supérieure ou égale à 70% des critères essentiels (21 sur 30) et une offre financière évaluée la moins-disante.

Signature de la lettre commande

À l'issue de l'examen des offres, de la proposition du choix des soumissionnaires par la Commission Interne de Passation des Marchés et du choix définitif du Prestataire par le Maître d'Ouvrage, la Lettre-Commande est souscrite par l'Entrepreneur et signée par le Maître d'Ouvrage.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables dans les services de la Commune DE BIYOUHA. 656137100 /694551257

NB. « POUR TOUT ACTE DE CORRUPTION, BIEN VOULOIR APPELER OU ENVOYER UN SMS À LA CONAC AUX NUMÉROS VERT : 1517 »

YAOUNDE le 14 Mars 2022

Le MAIRE

NGUE NGUE PAUL HENRI

COMMUNE DE MINDOUROU

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 001 /AONO/C.MROU/CIPM/2022 DU 07 MARS 2022
POUR LA CONSTRUCTION DE BLOCS DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE DANS CERTAINES ECOLES
PRIMAIRES DE LA COMMUNE DE MINDOUROU, DEPARTEMENT DU HAUT- NYONG, REGION DE L'EST**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MINDOUROU, Autorité Contractante, lance un appel d'offres national ouvert pour la construction de blocs de deux (02) salles de classe dans certaines Ecoles Primaires de la Commune de MINDOUROU, Département du HAUT-NYONG, Région de l'Est.

2. Consistance des prestations

Les prestations à exécuter sont détaillées dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) joint au Dossier d'Appel d'Offres.

3. Cout Prévisionnel

LOT 1: construction d'un bloc de deux (02) salles de classe à l'Ecole primaire bilingue de Mindourou 17 500 000

LOT 2: construction d'un bloc de deux (02) salles de classe à l'Ecole publique primaire de Mindourou 17 500 000

4. Allotissement

N/A

5. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises de droit camerounais et installées en territoire camerounais.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public EXERCICE 2022.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté gratuitement à la Commune de MINDOUROU, dès publication du présent avis, et retiré sur présentation d'une quittance attestant, le paiement de la somme non remboursable de **Cinquante mille (50 000) francs CFA** à la **Recette Municipale de MINDOUROU**.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté gratuitement à la Commune de MINDOUROU, dès publication du présent avis, et retiré sur présentation d'une quittance attestant, le paiement de la somme non remboursable de **Cinquante mille (50 000) francs CFA** à la **Recette Municipale de MINDOUROU**.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en **Sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels**, devra parvenir sous pli fermé à la Mairie de MINDOUROU, au plus tard le **14/04/2022 à 10 heures** précises et portera les mentions suivantes :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 001/AONO/C.MROU/CIPM/2022 DU 07 MARS 2022 POUR LA CONSTRUCTION DE BLOCS DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE DANS CERTAINES ECOLES PRIMAIRES DE LA COMMUNE DE MINDOUROU, DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG, REGION DE L'EST

(Préciser le(s) lot (s) sollicité(s))

" A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "

10. Delai de Livraison

Le délai prévisionnel d'exécution des travaux est de **quatre (04) mois calendaires pour chaque lot**, délai incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement, à la particularité du site, aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place. Le délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

Il revient au co-contractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai sus-indiqué

11. Cautionnement Provisoire

Toutes les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission d'un montant de **1% du montant prévisionnel** du (ou des) lot(s) sollicités, délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministre des Finances.

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission d'un montant de **1% du montant prévisionnel du (ou des) lot(s) sollicité (s)**, délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre ou une compagnie d'assurance agréé par le Ministre des Finances.

La caution devra rester valable **quatre vingt dix (90) jours** à compter de la date de remise des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations concernées. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps à la salle de conférences de la Commune de MINDOUROU le **14/04/2022 à 11 heures** précises par la Commission Interne de Passation des marchés de la Commune de MINDOUROU, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge

14. Critères d'évaluation

a. Offre Administrative

- 1) Absence de la caution de soumission;
- 2) Pièce administrative falsifiée ;
- 3) Non-conformité ou absence de l'une des pièces administratives après le délai de 48 heures réglementaire, à l'exception de la caution de soumission. ;

b. Offre technique

- 1) Absence de déclaration sur l'honneur de n'avoir abandonné aucun marché pendant les trois
(03) dernières années
- 2) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- 3) Absence de plus de deux (02) critères de qualification essentiels de l'Offre technique

c. Offre Financière

- 1) Omission du prix d'une tâche quantifiée dans le bordereau des prix unitaires ou dans le devis estimatif ;
- 2) Absence ou non-conformité au modèle du DAO d'un des éléments constitutifs de l'Offre financière défini à l'Article 14.3 du RPAO ;
- 3) Sous-détail des Prix unitaires incomplet à plus 20% ;

29.5.1.1 Critères essentiels:

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- 1- Déclaration sur l'Honneur de n'avoir pas abandonné un marché pendant les trois (03)
dernières années
- 2- Déclaration sur l'Honneur de visite du site signée par le soumissionnaire ;
- 3- Personnel d'encadrement ;

4- Moyens matériels ;

5- Références;

6- Chiffre d'affaires justifié d'au moins 80 % du montant prévisionnel du projet sur les trois (03) dernières années ;

7- Méthodologie d'exécution et planning d'exécution des travaux ;

15. Attribution

Sous réserve des dispositions de l'Article 103 (1) du décret n°2018/366 du 20 Juin 2018 portant code des marchés publics, la lettre-commande à élaborer sera attribuée au soumissionnaire dont l'offre:

N.B : Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura obtenu un pourcentage supérieur ou égal à 70%, (soit au moins 19 « oui » sur 26) seront examinées, Si aucune offre n'obtient le pourcentage requis, seule(s) l(es) offre(s) financière(s) du (des) soumissionnaire(s) ayant obtenu (s) l'évaluation technique la plus élevée sera (seront) examinée(s).

2- technique sera jugée conforme et aura reçu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 70% ;

sous réserve des dispositions du Nota Bene du point 9.B susmentionnée;

3- financière après corrections conformément aux dispositions du RPAO des sous-détails des prix unitaires, du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera jugée conforme aux dispositions du CCTP et classée la moins disante

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre vingt dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Commune de MINDOUROU, aux numéros de téléphones : 676 822 624/667 283 835

BERTOUA le 7 Mars 2022

Le MAIRE

ZENGLE NTOUH Richard

COMMUNE DE KYE OSSI

ADDITIF N° 001 DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 01/AONO/RS/D-VNT/CKO/CIPM/2022 DU 08 FEVRIER 2022 POUR LA REALISATION DE QUATRE (04) FORAGES EQUIPES DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE KYE-OSSI, POUR LE COMPTE DU MINISTERE DE LA DECENTRALISATION ET DU DEVELOPPEMENT LOCAL ; PROGRAMME ANNUEL 2022.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**1 Remises des offres****Au lieu de ...**

Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et (06) copies marqués comme tels, devront être déposés au Secrétariat Général de la Mairie de KyéOssi contre récépissé, **au plus tard le 10 MARS 2022 à 14 heures**, heure locale et devront porter la mention :

« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 01/AONO/RS/D-VNT/CKO/CIPM/2022 DU 08 MARS 2022 POUR LA REALISATION DE QUATRE (04) FORAGES EQUIPES DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE KYE-OSSI, POUR LE COMPTE DU MINISTERE DE LA DECENTRALISATION ET DU DEVELOPPEMENT LOCAL ; PROGRAMME ANNUEL 2022 »

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

Lire plutot

Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et (06) copies marqués comme tels, devront être déposés au Secrétariat Général de la Mairie de KyéOssi contre récépissé, **au plus tard le 16 MARS 2022 à 14 heures**, heure locale et devront porter la mention

« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 01 /A0NO/RS/D-VNT/CKO/CIPM/2022 DU 08 MARS 2022 POUR LA REALISATION DE QUATRE (04) FORAGES EQUIPES DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE KYE-OSSI, POUR LE COMPTE DU MINISTERE DE LA DECENTRALISATION ET DU DEVELOPPEMENT LOCAL ; PROGRAMME ANNUEL 2022 »

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

2 Recevabilité des Offres**Au lieu de ...**

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de Six Cent Quatre Vingt mille (680 000) Francs CFA. Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres.

2 Recevabilité des Offres**Lire plutot**

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un **montant de Six Cent Quatre Vingt mille (680 000) Francs CFA**.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres.

Le cautionnement provisoire sera libéré quinze (15) jours après la publication des résultats et au plus tard trente (30) jours après le délai de validité des Offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Pour le soumissionnaire attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

NB ce cautionnement peut être remplacé par un chèque certifié, un chèque bancaire ou une hypothèque légale.

3 Ouverture des Plis**Au lieu de ...**

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des offres **aura lieu le 10 MARS 2022 à 15 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés (CIPM) de la Commune de Kyé-Ossi, dans la salle des conférences de ladite. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée de leur choix, ayant une parfaite connaissance de leurs offres.

Lire plutot

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des offres **aura lieu le 16 MARS 2022 à 15 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés (CIPM) de la Commune de Kyé-Ossi, dans la salle des conférences de ladite.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée de leur choix, ayant une parfaite connaissance de leurs offres.

Les autres pièces et articles n'ayant pas fait l'objet des modifications dans le présent additif, restent sans changement.

EBOLOWA le 3 Mars 2022

Le MAIRE

ZUE ZUE JEAN MARIE

COMMUNE ESSE

PORTANT MODIFICATION DE CERTAINES DONNÉES CONTENUES DANS LE DAON°001/AONO/COM-ESSE/SG/CIPM/2022 DU 26 JANVIER 2022(EN PROCEDURE NORMALE)APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT POUR LA CONSTRUCTION DES BÂTIMENTS SOCIAUXDANS LES LOCALITES SUIVANTES :- (LOT 1) : CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A LA SAR/SM D'ESSE ;- (LOT 2) : CONSTRUCTION D'UN HANGAR DE 24 COMPTOIRS AU CARREFOUR BIKOUE. DANS LA COMMUNE D'ESSE, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, RÉGION DU CENTRE.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Autres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>n/a</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>RPAO, Article 5 : Présentation des Offres 5.1 : Forme générale Chaque volume sera dans une enveloppe scellée et cachetée. Les trois enveloppes seront placées dans une plus grande portant les mentions suivantes : AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/COM-ESSE/SG/CIPM/2022 DU 26 Janvier 2022 LANCE EN PROCEDURE NORMALE. POUR LA CONSTRUCTION DES BÂTIMENTS SOCIAUXDANS LES LOCALITES SUIVANTES : - (LOT 1) : CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A LA SAR/SM D'ESSE ; - (LOT 2) : CONSTRUCTION D'UN HANGAR DE 24 COMPTOIRS AU CARREFOUR BIKOUE. DANS LA COMMUNE D'ESSE, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE. « a n'ouvRir qu'en seance de dépouillement » Enveloppe C. Volume III : Offre financière NB: Les différentes parties d'un même dossier doivent obligatoirement être séparées par des intercalaires de couleur aussi bien dans l'original que dans les copies, de manière à faciliter son examen Chaque offre, fournie en sept (07) exemplaires (dont 01 original et 06 copies), devra parvenir à la Mairie d'ESSE, au plus tard le 1 er Mars 2022 à 10 heures, l'ouverture des plis se déroulera le même jour à 11h00 dans la salle des actes de la commune d'ESSE. Article 6 : Ouverture des plis et évaluation des offres. 6.3– Evaluation des Offres financières Le Maitre d'Ouvrage ou le Maitre Délégué publie les résultats des consultations dans le journal des Marchés Publics de l'organisme chargé des Marchés Publics, avec indication du montant de l'Offre de l'attributaire du délai.</p> <p>la suite dans le fichier d'origine.....</p>

ESSE le 21 Février 2022

Le MAIRE

NDONGO BOUNE Martin

COMMUNE DE MINDOUROU

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 007 /AONO/C.MROU/CIPM/2022 DU 10 MARS 2022 POUR L'ÉCLAIRAGE PUBLIC PAR VINGT-CINQ (25) LAMPADAIRES SOLAIRES DANS LA VILLE DE MINDOUROU DANS LA COMMUNE DE MINDOUROU, DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG, REGION DE L'EST (LOT UNIQUE)

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MINDOUROU, Autorité Contractante, lance un appel d'offres national ouvert pour l'éclairage public par vingt-cinq (25) lampadaires solaires dans la ville de MINDOUROU dans la Commune de MINDOUROU, Département du HAUT-NYONG, Région de l'Est (Lot Unique).

2. Consistance des prestations

Les prestations à exécuter sont détaillées dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) joint au Dossier d'Appel d'Offres, notamment :

- Lot I : Travaux préliminaires ;
- Lot II : Installation des points lumineux

3. Cout Prévisionnel

Montant prévisionnel des travaux : 44 000 000 (Quarante-quatre millions) Francs CFA Toutes Taxes Comprises.

4. Allotissement

Lot unique

5. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises de droit camerounais et installées en territoire camerounais.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public - MINDDEVEL, EXERCICE 2022.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté gratuitement à la Commune de MINDOUROU, dès publication du présent avis, et retiré sur présentation d'une quittance attestant, le paiement de la somme non remboursable de **Cinquante mille (50 000) francs CFA à la Recette Municipale de MINDOUROU.**

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté gratuitement à la Commune de MINDOUROU, dès publication du présent avis, et retiré sur présentation d'une quittance attestant, le paiement de la somme non remboursable de **Cinquante mille (50 000) francs CFA à la Recette Municipale de MINDOUROU.**

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en **Sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels**, devra parvenir sous pli fermé à la Mairie de MINDOUROU, au plus **tard le 20 avril 2022 à 10 heures précises** et portera les mentions suivantes :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 007 /AONO/C.MROU/CIPM/2022 DU 10 MARS 2022 POUR
L'ÉCLAIRAGE PUBLIC PAR VINGT-CINQ (25) LAMPADAIRES SOLAIRES DANS LA VILLE DE MINDOUROU
DANS LA COMMUNE DE MINDOUROU, DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG, REGION DE L'EST (LOT UNIQUE)

" A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "

10. Delai de Livraison

Le délai prévisionnel d'exécution des travaux est de **six (06) mois calendaires**, délai incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement, à la particularité du site, aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place. Le délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

Il revient au co-contractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai sus-indiqué

11. Cautionnement Provisoire

Toutes les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission d'un montant de 1% du montant prévisionnel du projet, délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministre des Finances, soit **440 000 (Quatre cent quarante mille) Francs CFA**.

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission d'un montant de **1% du montant prévisionnel du projet**, délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre ou une compagnie d'assurance agréé par le Ministre des Finances

La caution devra rester valable **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date de remise des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations concernées. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps à la salle de conférences de la Mairie de MINDOUROU le **tard le 20 avril 2022 à 11 heures précises heures** précises par la Commission Interne de Passation des marchés de la Commune de MINDOUROU, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

14. Critères d'évaluation

A. Critères éliminatoires :

a. Offre Administrative

- 1) Absence de la caution de soumission;
- 2) Pièce administrative falsifiée ;
- 3) Non-conformité ou absence de l'une des pièces administratives après le délai de 48 heures réglementaire, à l'exception de la caution de soumission. ;

b. Offre technique

- 1) Absence de déclaration sur l'honneur de n'avoir abandonné aucun marché pendant les trois (03) dernières années
- 2) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- 3) Absence de plus de deux (02) critères de qualification essentiels de l'Offre technique

c. Offre Financière

- 1) Omission du prix d'une tâche quantifiée dans le bordereau des prix unitaires ou dans le devis estimatif ;
- 2) Absence ou non-conformité au modèle du DAO d'un des éléments constitutifs de l'Offre financière défini à l'Article 14.3 du RPAO ;
- 3) Sous-détail des Prix unitaires incomplet à plus 20% ;

B. Critères essentiels:

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- 1- Déclaration sur l'Honneur de n'avoir pas abandonné un marché pendant les trois (03) dernières années
- 2- Déclaration sur l'Honneur de visite du site signée par le soumissionnaire ;
- 3- Personnel d'encadrement ;

4- Moyens matériels ;

5- Références;

6- Chiffre d'affaires justifié d'au moins 80 % du montant prévisionnel du projet sur les trois (03)

dernières années ;

7- Méthodologie d'exécution et planning d'exécution des travaux ;

15. Attribution

Sous réserve des dispositions de l'Article 103 (1) du décret n°2018/366 du 20 Juin 2018 portant code des

N.B : Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura obtenu un pourcentage supérieur à 70%, (soit au moins 18 « oui » sur 25) seront examinées, Si aucune offre n'obtient le pourcentage requis, seule (s) l'(les) offre(s) financière(s) du (des) soumissionnaire(s) ayant obtenu (s) l'évaluation technique la plus élevée sera (seront) examinée(s).

1- administrative sera jugée conforme ;

2- technique sera jugée conforme et aura reçu un pourcentage de « oui » supérieur à 70% ; sous réserve des dispositions du Nota Bene du point 9.B susmentionnée;

3- financière après corrections conformément aux dispositions du RPAO des sous-détails des prix unitaires, du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera jugée conforme aux dispositions du CCTP et classée la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Commune de MINDOUROU, aux numéros de téléphones : 676 822 624/667 283 835

BERTOUA le 10 Mars 2022

Le MAIRE

ZENGLE NTOUH Richard

COMMUNE DE DOUME

ADDITIF RECTIFICATIF SUR LA N°001/AONO/CIPM/2022 DU 14/02/2022 POUR LA CONSTRUCTION DE CERTAINES INFRASTRUCTURES SCOLAIRES DANS LA COMMUNE DE DOUME, DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG, REGION DE L'EST.(03 LOTS).

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)**1 Remises des offres****Au lieu de ...**

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en Sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous pli fermé à la Mairie de DOUME. au plus tard le 11/03/2022 à 10 heures précises et portera les mentions suivantes :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 001/AONO/C.DME/CIPM/2022 Du 14/02/2022 POUR LA CONSTRUCTION DE CERTAINES INFRASTRUCTURES SCOLAIRES DANS LA COMMUNE DE DOUME. DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG. REGION DE L'EST.

(Préciser le(s) lot (s) sollicité(s))

" A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "

Lire plutôt

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en Sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous pli fermé à la Mairie de DOUME. au plus tard le 18/03/2022 à 10 heures précises et portera les mentions suivantes :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 001/AONO/C.DME/CIPM/2022 Du 14/02/2022 POUR LA CONSTRUCTION DE CERTAINES INFRASTRUCTURES SCOLAIRES DANS LA COMMUNE DE DOUME. DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG. REGION DE L'EST.

(Préciser le(s) lot (s) sollicité(s))

" A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "

2 Ouverture des Plis**Au lieu de ...**

L'ouverture des offres se fera en un temps à la salle de conférences de la Commune de DOUME le 11/03/2022 à 11 heures précises par la Commission Interne de Passation des marchés de la Commune de DOUME. en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

Lire plutôt

L'ouverture des offres se fera en un temps à la salle de conférences de la Commune de DOUME le 18/03/2022 à 11 heures précises par la Commission Interne de Passation des marchés de la Commune de DOUME. en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

DOUME le 21 Février 2022

Le MAIRE

BOUTARE SAMALO Roger

COMMUNE D'OKOLA

DECISION MUNICIPALE N° 00000010/DM/CO/JO3.04/SG/SM/CCD-BPM/2022PORTANT ATTRIBUTION DES TRAVAUX RELATIFS À LA CONSTRUCTION DE 06 (SIX) BLOCS DE 02 SALLES DE CLASSE AVEC 06 (SIX) BLOCS DE TOILETTES À 06 (SIX) COMPARTIMENTS DANS CERTAINES ÉCOLES PUBLIQUES DE LA COMMUNE D'OKOLA, DÉPARTEMENT DE LA LEKIÉ, RÉGION DU CENTRE EN 06 (SIX) LOTS., OBJET DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 004/AONO/CO/JO3.04/CIPM/2021 DU 21 OCTOBRE 2021. MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE D'OKOLA FINANCEMENT : RESSOURCES FEICOM / COMMUNE D'OKOLA 2021 ET SUIVANTS.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'OKOLA,

- Vu la Constitution ;
- Vu la loi N° 2018/011 du 11 juillet 2018 portant code de transparence et de bonne gouvernance dans la gestion des finances publiques au Cameroun ;
- Vu la loi N° 2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat ;
- Vu la loi N° 2019/024 du 24 décembre 2019 portant code général des collectivités territoriales décentralisées ;
- Vu la loi N° 2021/026 du 16 décembre 2021 portant loi des finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2022 ;
- Vu le décret N° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics, modifié et complété par le Décret N° 2013/271 du 05 août 2013 ;
- Vu le décret N° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret N° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
- Vu le décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics ;
- Vu décret N° 2021/3352/PM du 17 juin 2021 fixant le plan comptable sectoriel des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

- Vu décret N° 2021/3353/PM du 17 juin 2021 fixant la nomenclature budgétaire des Collectivités Territoriales Décentralisées ;
- Vu l'arrêté n° 537 du 21 août 1952 portant création de la Commune Mixte Rurale d'Okola ensemble ses divers modificatifs subséquents ;
- Vu l'arrêté N°000239/A/MINDDEVEL du 05 mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjointes au Maire de la Commune d'Okola à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020 dans la Commune d'Okola, Département de la Lekié, Région du Centre ;
- Vu la circulaire N° 005/C/MINMAP/CAB du 03 juillet 2018 relative à l'application du nouveau Code des Marchés Publics ;
- Vu la circulaire N° la Circulaire n° 00000456/C/MINFI du 30 décembre 2021 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques pour l'exercice 2022 ;
- Vu le Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence N° 004/AONO/CO/J03.04/CIPM/2021 du 21 octobre 2021 pour la construction de 06 (six) blocs de 02 salles de classe avec 06 (six) blocs de toilettes à 06 (six) compartiments dans certaines écoles publiques de la Commune d'Okola, Département de la Lekié, Région du Centre en 06 (six) lots., – LOT 6 : Construction d'un bloc de 02 (deux) salles de classe avec 01 (un) bloc de toilettes a 06 (six) compartiments à l'Ecole Publique de Mekak ;
- Vu la proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marchés (CIPM) auprès de la Commune d'Okola formulée par lettre N° 051/L/CO/J03.04/CIPM en date du 07 décembre 2021 ;

Article 1^{er} : Est, pour compter de la date de signature de la présente décision attributaire des prestations relatives au Dossier d'Appel d'Offres ci-dessus visé, les **ETABLISSEMENTS RONY SERVICES, BP : B.P. : 14805 – Yaoundé, Tél : (237) 699.35.87.60. / 678.58.32.90.**, pour un montant TTC en francs CFA de **25 883 787 (vingt-cinq millions huit cent quatre-vingt-trois mille sept cent quatre-vingt-sept)**, et un délai d'exécution de quatre-vingt-dix (90) jours.

Article 2 : La présente décision sera publiée partout où besoin sera, suivant la procédure en vigueur.

OKOLA le 10 Février 2022

Le MAIRE

NOA VINCENT DE PAUL

COMMUNE DE MÉYOMESSALA

ADDITIF N°001 RELATIF A LA CORRECTION DU DEVIS QUANTITATIF ET ESTIMATIF, DE LA RECEVABILITE DES OFFRES ET OUVERTURE DES PLIS DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRE N°004/AONO/RS/DDL/CDPM/2022 DU 09/02/2022 PORTANT SUR LES TRAVAUX DE BITUMAGE ECONOMIQUE EN ENDUIT BICOUCHE (1,000KM) ET DE REHABILITATION (1,000KM) DE LA BRETELLE DE ROUTE INTER R1018 (VILLAGE AVEBE DE MEYOMESSALA) - VERTE VALLEE

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

1 Critères d'évaluation

Au lieu de ...

Critères éliminatoires :

- a) Absence de la caution de soumission à l'ouverture ;
- b) Absence ou non-conformité non régularisée après 48 heures d'une des pièces du dossier administratif ;
- c) Fausse déclaration, pièce falsifiée ou non authentique ;
- d) Offre Technique incomplet pour absence de:
 - La déclaration sur l'honneur de la visite des lieux et du rapport de visite de lieux ;
 - La déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire n'a pas abandonné un marché au cours des trois dernières entreprises défaillantes établies par l'ARMP;
 - Un Conducteur de travaux n'ayant pas la qualification exigée dans le dossier d'Appel d'Offres ;
 - Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning - ;
 - Offre Financière incomplet pour absence de l'une des pièces suivantes :
 - Une soumission ;
 - Le bordereau des prix unitaires (BPU) suivant le modèle avec indication des prix hors TVA en chiffres et en lettres, rempli ;
 - Le détail quantitatif et estimatif (DQE) ;

Critères essentiels : Les offres techniques seront notées en fonction des seize (16) critères essentiels ci-après :

- a) Personnel d'encadrement de l'Entreprise sur six (06) critères ;

-Personnel Technique non qualifié
- b) Le Matériel de chantier à mobiliser sur sept (07) critères ;
- c) Références de l'Entreprise sur un (01) critères.
- d) Absence de la déclaration sur l'honneur de la visite des lieux et du rapport de visite de lieux un (01) critère.
- e) N'avoir pas obtenu au moins 70% de oui un (01) critère ;

1 Critères d'évaluation

Lire plutot

Considérer alntôt :

Travaux de Bitumage économique bicouche (1,000 km) et de réhabilitation (1,000 km) de la b
 R1018 (village AVEBE de Meyomessala) - verte vallée

Route itinéraire

RC

Inter D84 (village AVEBE de Meyomessala)- verte vallée

DETAIL QUANTITATIF' ET ESTIMATIF

N° PRIX	DESIGNATION	Unité	Prix Unitaire	Quantités		
				Tranche Ferme	Tranche conditionnelle	Total
Etape 01: Traitement des points crit ques (y compris les ouvrages d'art)						
série 000 : INSTALLATIONS						
TM 001	Installation de chantier			1,00	0,00	1,00
TM 002	Amenée et repli du matériel	ff		0,50	0,50	1,00
	Sous-Total000					
1-TERRASSEMENTS						
TM 108a	Remblai provenant d'emprunt	m3		805,00	120,04	925,04
TM 109	Purges			700,00	0,00	700,00
	Sous - Total I					
	SOUS TOTAL ETAPE 01					

Etape 02: Terrassement et reprofi age de la plateforme y compris assainissement et draina



V - EMPRISE - CHAUSSEES - ASSAINISSEMENT						
TM 101	Débroussaillage			11 100,00	0,00	11 100,00
TM 107	Déblai ordinaire mis en remblai	m'		2 404,10	0,00	2 404,10
TM 313	Fossés maçonnés	ml		322,86	117,14	440,00
TM 317	Caniveaux couverts de traversée 50x80	ml	-	28,80	0,00	28,80
	Sous - Total V					
	SOUS TOTAL ETAPE 02					
Etape 03: Rechargement de la couche de roulement						
VI - CHAUSSEES						
TM 110	Mise en forme de la plate-forme y/c curage et remise en forme des fossés et exutoires	m'		11 100,00	0,00	11 100,00
TN1115 a	Couche de roulement en grave latéritique	m3		1 665,00	0,00	1 665,00
TM 2I3b	Imprégnation sablée	m2		0,00	6 000,00	6 000,00
TM 2I4c	Enduit superficiel bicouche	m2		0,00	6 000,00	6 000,00
	Sous - Total VI					
	SOUS TOTAL ETAPE 03					
	TOTAL HTVA					
	TVA (19,25%)					
	TOTAL TTC					

1. Recevabilité des offres :

Les offres parvenues après la date et l'heure de dépôt des offres ou celles ne respectant pas le mode de séparation de l'offre et du dossier technique sont irrecevables.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Ces pièces administratives ont une durée de validité de trois (03) mois ; cette date limite de validité des pièces administratives s'applique à compter de la date de l'Appel d'Offres.

SANGMELIMA le 8 Février 2022

Le PRÉFET

OWONO Damien

SOCIÉTÉ NATIONAL DE TRANSPORT DE L'ELECTRICITÉ

COMMUNIQUE N°02/C/SONATREL/DG DU 11 MARS 2022 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°01/SONATREL/DG/DMRT/DAFRH/SDAG/SIGAM/CIPM/2022 DU 10 FÉVRIER 2022 POUR LA FOURNITURE DU MATÉRIEL BUREAUTIQUE À LA SOCIÉTÉ NATIONALE DE TRANSPORT DE L'ELECTRICITÉ (SONATREL).

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SONATREL

COMMUNIQUE :

Le soumissionnaire ci-après est déclaré attributaire de la lettre commande relative à l'Appel d'Offres susmentionné :

N°	Entreprise	Montant TTC en FCFA	Délai d'exécution
1	NDC BP: 12831 Yaoundé	44 998 988	Trois (03) mois

Ledit soumissionnaire est par conséquent prié de bien vouloir se présenter dès diffusion du présent communiqué à la Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés, pour recevoir notification de la décision d'attribution et les formalités de signature.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres dans un délai de quinze (15) jours. Passé ce délai, les offres seront détruites.

YAOUNDE le 11 Mars 2022

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

MBEMI NYAKNGA

MISSION D'ETUDES POUR L'AMÉNAGEMENT ET LE DÉVELOPPEMENT DU NORD

APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N°01/AMI/MEADEN/2022 DU 07/03/PORTANT SUR L'ÉTUDE D'ACTUALISATION DU DISPOSITIF DE MISE EN ŒUVRE D'UN OBSERVATOIRE SUR LES MUTATIONS SOCIALES, LA DYNAMIQUE DE L'OCCUPATION DE L'ESPACE ET LES MÉCANISMES DE RÉOLUTION DE CONFLITS EN MILIEU RURAL POUR LE COMPTE DE LA MEADEN

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Contexte

En 2019, la MEADEN a réalisé une étude pour la mise en place d'un observatoire sur les mutations sociales, la dynamique de l'occupation de l'espace et les mécanismes de résolution de conflits en milieu rural dans la Région du Nord. En 2021, l'architecture institutionnelle nationale a connu une importante évolution par l'accélération de la Décentralisation avec le fonctionnement effectif de la Région dans le dispositif institutionnel. Cette évolution majeure nécessite une revue des partenaires de mise en œuvre de l'observatoire, une restructuration et un arrimage de la mise en place d'un tel dispositif, de son financement et de ses interrelations avec ce nouvel acteur central du développement de la Région du Nord. Une actualisation de cette étude est donc nécessaire en vue de l'arrimer à cette nouvelle donne.

2. Objet

Le Directeur Général de la MEADEN lance un avis à manifestation d'Intérêt en vue de la pré-qualification des bureaux d'études devant participer à l'appel d'offres national restreint pour l'étude d'actualisation du dispositif de mise en œuvre d'un observatoire sur les mutations sociales, la dynamique de l'occupation de l'espace et les mécanismes de résolution de conflits en milieu rural.

3. Consistance des prestations

La présente étude vise à élaborer l'architecture d'un observatoire régional sur les mutations sociales, la dynamique de l'occupation de l'espace et les mécanismes de résolution de conflits en milieu rural dans la Région du Nord, de définir les modalités de son fonctionnement et le schéma détaillé de son financement, et de proposer un chronogramme détaillé de son implémentation et de son financement. De manière spécifique. Il s'agira : de concevoir un dispositif d'observatoire avec ses différentes composantes ; d'élaborer les processus de collecte, d'exploitation, d'analyse et de présentation des données de l'observatoire ; de définir les processus et moyens de fonctionnement de l'observatoire ; de définir les outils et indicateurs de suivi à utiliser par l'observatoire qui permettent une analyse pertinente de l'évolution de l'occupation de l'espace ; définir les moyens de pérennisation de l'observatoire.

4. Participation et origine

Le présent appel à manifestation d'Intérêt est ouvert à tous les cabinets / BET ou groupements de BET installés au Cameroun et justifiant d'une expérience avérée dans ce domaine.

5. Financement

11.000.000 FCFA (Onze millions de FCFA)

Les prestations objet du présent appel à manifestation d'intérêt seront financées par le BIP MEADEN, exercice 2022.

6. Remises des offres

Les offres doivent parvenir en quatre (4) exemplaire (un original et trois copie) au plus tard le 30 mars 2022 à 10HR00 et porterons la mention :

Manifestation d'intérêt n°01/AMI/MEADEN/2022 du 07/03/2022 Pour la sélection des bureaux d'études en vue de l'étude d'actualisation du dispositif de mise en œuvre d'un observatoire sur les mutations sociales, la dynamique de l'occupation de l'espace et n'ouvrir qu'en seances de dépouillement ».

7. Composition du dossier

Les Consultants Intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et l'expérience pertinente pour l'exécution des services. Le dossier de candidature comportera ;
Volume 1 : pièces administratives :

1. La déclaration d'intention de soumissionner timbrée ;
2. la photocopie de l'attestation de non-faillite datant de moins de trois (3) mois précédant la date de remise des offres ;
3. la photocopie de la carte de contribuable en cours de validité timbrée ou l'attestation d'Immatriculation timbrée ;
4. Une attestation de non exclusion des marchés publics délivrée par l'organisme chargée de la régulation des marchés publics ;
5. Une attestation de non redevance délivrée par l'autorité compétente de l'administration fiscale timbrée en cours de validité ;
6. Le plan de localisation timbré et signé sur l'honneur par le Soumissionnaire.

Volume 2 :

Dossier technique :

1. La compréhension de la mission ;
2. La méthodologie sommaire d'Intervention ;
3. Les photocopies des contrats, marchés, accompagnés des PV (ou attestation de bonne exécution) justifiants qu'il a réalisé des prestations similaires au cours de cinq dernières années ;
4. Les CV du Chef de la mission et des experts mettant spécialement en exergue les expériences professionnelles de chacun dans le domaine de la présente consultation ;
5. Les photocopies simples des diplômes requis des experts proposés.

NB ; Les deux volumes doivent être présentés dans un seul dossier.

8. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres sera faite en deux phases, à savoir :

L'évaluation des offres administratives.

Seule l'offre technique des candidats ayant les pièces administratives conformes sera évaluée. Les bureaux d'études ayant obtenus une note supérieure ou égale à soixante-dix sur cent (70/100) seront consultés dans le cadre de l'appel d'offres restreint.

Critères de notation :

1. présentation de l'offre 5 points

2. note méthodologique 25 points

3. références dans les prestations similaires au cours de 5 dernières années 30 points

4. qualifications et expériences des experts 40 points.

L'équipe du consultant doit comprendre au minimum :

1) un géographe Spécialiste SIG/télédétection et analyse spatiale,

2) un sociologue/Anthropologue et 3) un spécialiste des mécanismes de résolution des conflits / économiste / management.

9. Renseignements Complémentaires

Les Cabinets intéressés et remplissant les conditions requises peuvent demander des termes de référence de la mission et obtenir également des informations complémentaires les jours ouvrables entre 9h00 et 15HR00 heure locale auprès de la Direction Générale de la MEADEN à Garoua Tél. 222 27 14 95.

10. Evaluation et publication des resultats

NA

GAROUA le 7 Mars 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

ABDOULAYE SERNO

TRADEX S.A

COMMUNIQUE N°001/TRADEX /DG /CMA/22 DU 11/03/2022 PORTANT RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°030/AONO/TRADEX/CIPM/2021 DU 17 DECEMBRE 2021, RELATIF AUX TRAVAUX DE TUYAUTERIE HYDROCARBURE, DE TELEMETRIE ET DE SERVICING DANS LES NOUVELLES STATIONS-SERVICE TRADEX.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de TRADEX S.A.,

Porte à l'attention des entreprises soumissionnaires de l'Appel d'Offres National Ouvert susmentionné que celui-ci est déclaré **infructueux**.

Il invite par conséquent les soumissionnaires à passer retirer leurs offres auprès du secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés de TRADEX SA, à l'adresse ci-après dans un délai maximum de quinze jours, faute de quoi celles-ci seront détruites :

Secrétariat de la CIPM-TRADEX.
B.P: **1468** Bonanjo Douala-Cameroun
Tél. **233 43 63 75 / 233 43 63 76**
Fax : **233 43 63 80**

DOUALA le 11 Mars 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

PALEY Simon

COMMUNE DE REY BOUBA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007/AONO/CRB/CIPM/BEC/2022 DU 04 MARS 2022
POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PARKING VEHICULES LEGERS DE 18
PLACES A L'HOTEL DE VILLE DE REY-BOUBA, COMMUNE DE REY-BOUBA, DEPARTEMENT DU
MAYO-REY, REGION DU NORD. (EN PROCÉDURE D'URGENCE)**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget de la Commune de Rey-Bouba, le Maire (Autorité Contractante), lance un Appel d'offres National ouvert pour l'exécution **des travaux de construction d'un parking véhicules légers de 18, places à l'hôtel de ville de Rey-Bouba, Commune de Rey-Bouba, Département du Mayo-Rey, Région du Nord (En Procédure d'Urgence)**

2. Consistance des prestations

La consistance des travaux se présente comme suit :

- Installation de chantier ;
- Terrassement ;
- Ouvrage en infrastructure ;
- Ouvrage en superstructure ;
- Charpente - Couverture ;
- Aménagements extérieurs

3. Cout Prévisionnel

Le cout prévisionnel du présent projet est de **quarante-deux millions (42 000 000) francs TTC.**

4. Allotissement

un lot unique

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité des conditions à toutes les entreprises du bâtiment et des travaux publics installées au Cameroun.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés **par les fonds propres de la Commune de l'exercice 2022 sur les lignes d'imputation budgétaire suivantes :.....**

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté et retiré aux heures ouvrables à la Commune de Rey-Bouba.

8. Acquisition du Dossier

Le retrait du Dossier d'Appel d'Offres (DAO) se fera contre présentation d'une quittance de versement à la recette municipale de Rey-Bouba d'une somme non remboursable de **Cinquante mille (50 000) francs CFA** représentant les frais d'acquisition du DAO.

Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète. (BP., Fax, Téléphone, etc.).

9. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles**, devront être déposées contre recipissé dûment signé auprès du Secrétariat de la Commune de Rey-Bouba au plus tard le **25 MARS 2022 à 13h00, heure locale**. Elles devront porter la mention:

N°007/AONO/CRB/CiPM/BEC/2022 DU 04 MARS 2022 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PARKING VEHICULES LEGERS DE 18 PLACES A L'HOTEL DE VILLE DE REY-BOUBA, COMMUNE DE REY-BOUBA, DEPARTEMENT DU MAYO-REY, REGION DU NORD (En Procédure d'Urgence).

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu pour la réalisation des travaux est de **trois (03) mois calendaires**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **huit cent quarante mille (840 000) francs CFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres**

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **huit cent quarante mille (840 000) francs CFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres**.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances ou le non-respect des modèles des pièces du dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu le 25 MARS 2022 à 14 heures par la Commission interne de Passation des Marchés de la Commune de Rey-Bouba en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.

NB : Les offres seront ouvertes en un temps.

14. Critères d'évaluation

Les principaux critères relatifs à l'élimination des offres des candidats sont définis comme ci-après :

- Absence de la caution de soumission à l'ouverture ;
- Non-conformité d'une pièce du dossier administratif (après un délai de 48 heures accordé aux soumissionnaires concernés) ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Toute offre technique ayant obtenu une note inférieure à **70% (Oui)**, sera jugée mauvaise et exclue du classement ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié ;
- Non-conformité du modèle de soumission.

- PRINCIPAUX CRITERES DE QUALIFICATION

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- LES OFFRES TECHNIQUES SERONT EVALUEES SUR LA BASE DES CRITERES SUIVANTS

- Présentation générale de l'offre **Oui/Non**
- Le chiffre d'affaires **Oui/Non**
- L'accès à Une ligne de crédit ou autres ressources financières **Oui/Non**
- Les références de l'entrepreneur **Oui/Non**
- L'expérience du personnel **Oui/Non**
- La disponibilité du matériel et des équipements **Oui/Non**
- La capacité financière **Oui/Non**

Seule l'offre ayant obtenu une note supérieure ou égale à **70 % de oui sera qualifiée pour la suite de la procédure.**

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre a été évaluée la moins disante et qui a été techniquement qualifiée pour exécuter le marché de façon satisfaisante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.**

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Commune de Rey-Bouba.

GAROUA le 4 Mars 2022

Le MAIRE

DEWA MOHAMAN

COMMUNE DE LAGDO

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°03/AAONO/C/LDO/CIPM/2022 DU 23/02/2022 LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE ZOOTECHNIQUE ET VETERINAIRE DE DINGALE DANS LA COMMUNE DE LAGDO, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Publics (BIP), exercice 2022, le Maire de la Commune de Lagdo lance en procédure d'urgence pour le compte de la Commune de Lagdo un Appel d'Offre National Ouvert pour les **travaux de construction du Centre Zootechnique et Vétérinaire de Dingalé**, dans la Commune de Lagdo, Département de la Bénoué, Région du Nord.

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, comprennent tous les corps d'état prévus et détaillés dans le cadre du Devis Quantitatif et Estimatif, notamment :

- **Travaux préparatoires**
- **Terrassements**
- **Fondations**
- **Maçonnerie-Elévations**
- **Couverture et charpente-Plafond**
- **Menuiserie bois**
- **Menuiseries métalliques**
- **Plomberie**
- **Electricité**
- **Revêtement- Peinture-venis**
- **VRD**

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **trente millions (30 000 000) de francs CFA**.

4. Allotissement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont constitués en **un lot unique**.

5. Participation et origine

Le présent appel d'offres est ouvert **à toutes les entreprises de droit camerounais ayant une compétence dans le domaine des bâtiments et Travaux Publics**.

La participation sous forme de groupement est admise à condition que le Chef de file soit désigné et que les attributions spécifiques de chaque membre ressortent clairement.

6. Financement

Les travaux du présent Appel d'Offres sont financés par **Budget d'Investissement Public/MINEPIA pour l'Exercice 2022**.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au **Chef Service des Marchés de la Commune de Lagdo** dès Publication de l'avis d'Appel d'Offre.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au Chef Service des Marchés de la Commune de Lagdo dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **trente mille (30 000) francs CFA, représentant les frais d'acquisition du Dossier d'Appel d'Offre ; payable à la Recette Municipale de Lagdo.**

9. Remises des offres

Chaque Offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires dont un (01) l'original et six (06) copies** marquées comme telles, devra parvenir au Chef Service des Marchés de la Commune de Lagdo **au plus tard le 18 Mars 2022 à 10heures, heure locale.**

Les plis contenant les soumissions seront placés dans une grande enveloppe anonyme portant la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°03/AAONO/C/LDO/CIPM/2022 DU 23/02/2022 LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE ZOOTECHNIQUE ET VETERINAIRE DE DINGALE DANS LA COMMUNE DE LAGDO, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD

"A n'ouvrir qu 'en séance de dépouillement"

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de **trois (03) mois.**

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de 2% du montant prévisionnel soit **six cent mille (600 000) francs CFA** établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAG et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire, devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, d'un montant **Six cent mille (600 000) FCFA valable pendant une période de trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres.**

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres, ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps à savoir l'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières qui auront lieu le **18 Mars 2022 à 11heures précises dans la salle des conférences du CEOCA de la Commune de Lagdo.**

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en trois (03) étapes :

- 1ère étape : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
- 2e étape : Evaluation technique des offres administrativement conformes.
- 3e étape : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

Principaux critères éliminatoires :

Pièces administratives

- Dossier incomplet (absence d'une pièce 48 heures après l'ouverture des plis) ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Non-conformité après 48 h à compter de la date d'ouverture des plis.

Offre technique

- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Note technique inférieure au seuil minimal requis (70% soit 24 critères essentiels) ;
- Absence de déclaration sur l'honneur de non abandon d'un marché public durant les trois dernières années par le soumissionnaire.

Offre financière

- Offre incomplète ;
- Pièces non conformes aux modèles contenus dans le DAO à compter de la date d'ouverture des plis ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié à la fois dans le BPU, le SDP et DEQ.

Principaux critères essentiels :

L'évaluation des Offres techniques se fera par la méthode binaire (oui/non) suivant la grille d'évaluation établie sur 33 jointe au DAO et qui prend en compte les critères essentiels ci-dessous :

- Présentation générale de l'Offre sur **3 critères** ;
- L'expérience du personnel de l'entreprise sur **08 critères** ;
- La disponibilité du matériel et des équipements essentiels sur **08 critères** ;
- Proposition technique et planning d'exécution des travaux sur **09 critères** ;
- Références de l'entreprise et capacité de préfinancement de l'Entreprise sur **03 critères** ;
- Preuve d'acceptation des conditions du contrat sur **02 critères**.

Seuls les Soumissionnaires ayant obtenu 70% de OUI soit 24 critères essentiels sur 31 seront qualifiés pour la suite de la procédure et verront leur Offre financière analysée.

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre aura été évalué la **moins disant** et remplissant les capacités techniques et administratives requises résultant des critères dits essentiels et ceux éliminatoires et jugées conforme pour l'essentiel.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.**

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Secrétariat Général de la Commune de Lagdo ou en appelant les numéros suivants : **696 36 99 78/695 659 303/699 85 48 67.**

Additif à l'Appel d'Offres

Le Maître d'ouvrage se réserve le droit d'annuler ou de modifier le présent Appel d'Offres avant la date limite de dépôt des offres suite à une demande d'éclaircissements d'un soumissionnaire relevant un manquement au DAO.

Corruption

Pour tout acte de corruption, bien vouloir contacter le MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25/699 37 07 48

GAROUA le 23 Février 2022

Le MAIRE

KAGA Luc

COMMUNE DE NGONG (TCHEBOA)

005/AONO/C-NGONG/CIPM/2022 DU 02/03/2022 LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) FORAGE EQUIPE DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE DANS LA LOCALITE DE MATAFAL-NGONG, COMMUNE DE NGONG, DÉPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
NA

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de, l'exercice Budgétaire 2022, le Maire de la Commune de ngong lance e procedure d'urgence pour le compte de sa Commune, un appel d'offres national ouvert pour les travaux de construction d'un (01) forage équipé de ponipe à motricité humaine dans la localité de Matafal 'commune de Ngong, Département de la Bénoué Région du Nord

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, comprennent tous les corps d'etat prévus et détaillés cadre du Devis Quantitatif et Estimatif, notamment :

La consistance des travaux se présente comme suit:
etude et installation de chantier
Foration ;
Equipement — développement ;
Essai de pompage, superstructure et pompe ;
Analyse physico-chimique et bactériologique.
formation coges et fourniture

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel dé l'opération à l'issue des études préalables est de huit millions (8 000 000) Francs CFA toutes taxes comprises

4. Allotissement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont constitués en lot unique

5. Participation et origine

Le présent appel d'offres est ouvert à toutes les entrepris-is de droit camerounais ayant une compétence dans le domaine du bâtiment et des travaux publics,

6. Financement

les travaux du présent Appel d'Offres sont financés par les Fonds Propres de la Commune de Ngong, Exercice ;2022,

7. Consultation du Dossier

le dossier peut eue consulté aux heures ouvrables au Secrétariat du Maire de la Commune de Ngong dès publication de l'avis d'Appel d'Offre. Tel. 699 97 13 03

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au Secrétariat du Maire de la Commune de Ngong dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres, contre versement d'une somme non remboursable de vingt mille (20 000) francs CFA, payable à la recette de la Commune de Ngong.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme telles devra parvenir au Secrétariat du Maire de la Commune de Ngong au plus tard le 22/03/2022 à 10 heures précises. Les plis contenant les soumissions seront placés dans une grande enveloppe anonyme portant la mention : AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONALE OUVERT 005/AAONO/:C-NGONG/CIPM/2022DU 02/03/2022 LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) FORAGE EQUIPE

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Montre d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'offres est de 03 mois

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de 2% du montant prévisionnel soit cent soixante mille (160 000) Francs CFA par lot établie par un organisme financier de premier ordre agréé par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce, 11 du DAO et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur compétent, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois, ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis précédant la date de dépôt de Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission émise par un organisme financier de premier ordre, agréé par le ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps à savoir l'ouverture des offres administratives techniques et financières qui aura lieu le 22/03/2022 à 11 heures précises dans la salle de réunion de La Commission interne de Passation des Marchés de la Commune de Ngong. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en trois (03) étapes :

1 étape Vérification de la conformité du dossier adminis

2 étape : Evaluation technique des offres administrativeme

3 étape : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

Principaux critères éliminatoires :

pieces administratives de chaque soumissionnaire,

Dossier incomplet (absence de l'originale de la caution

fausse déclaration ou pièce falsifiée

Non-conformité après 48 h d'une pièce du dossier administratif

Offre technique .

Offre financière

Offre incomplète ou non conforme

Non-conformité du modèle de soumission

Absence d'un prix unitaire quantifié

note inferieur au seuil requis 31/44 oui possibles soit (70%),

absence de la declaration sur l'honneur du soumissionnaire déclare n'avoir pas inées et qu'il ne figure pas sur la liste

• Absence-d'un sous-détail des prix unitaires

• Omission d'un corps d'état

Principaux critères essentiels

L'évaluation des Offres techniques se fera par la méthode binaire (oui/r on) suivant la grille d'évaluation établie sur 44 critères essentiels jointe au DAO et qui prend en compté les critères essentiels ci-dessous :

• Présentation générale de l'Offre sur 3 critères

L'expérience du personnel de l'entreprise sur 16 critères

La disponibilité du matériel et des équipements essentiels sur 8 critères ;

Proposition technique et planning d'exécution.des travaux sur 11 critères ;

^ • Références de l'entreprise sur 6 critères ; 4

Seuls les Soumissionnaires ayant obtenu 70% de OUI seront qualifiés g but la suite de la procédure et verront leur Offre financière analysée.

15. Attribution

Il sera-consideré les montants toutes taxes comprises a l'issue du marché sera attribué au soumissionnaire remplissant les capacités techniques

l'offre est évaluée la moins disante après correction éventuelle.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres

17. Renseignements Complémentaires

les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au secretariat du Maire de la Commune de Ngong,.Tel. 699 97 13-03.

NGONG le 2 Mars 2022

Le MAIRE

HAMADOU AHIWA

COMMUNE DE BEKA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°03/AONO/C-BEKA/CIPM/2022 DU 25/02/2022 RELATIF AUX TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA PISTE AGRICOLE OURO DONKA-LOUGGA (LOT N°1), D'OUVERTURE DE LA ROUTE BARKÉRÉ-LOUGGA (LOT N°2), COMMUNE DE BÉKA, DÉPARTEMENT DU FARO. (PROCÉDURE D'URGENCE)

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du budget d'Investissement Public au titre de l'Exercice 2022 transféré, le Maire de la Commune de Béka (Maître d'Ouvrage) lance un Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence relatif aux **travaux**

2. Consistance des prestations

Les travaux, pour chaque lot, comprennent notamment ;

Lot 100 : Travaux Préliminaires ;

Lot 200 : Travaux de Chaussée ;

Lot 300 : Equipements.

3. Coût Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'Issue des études préalables est de :

N°LOT	Intitulé du projet	Coût prévisionnel
Lot n°1	Travaux de réhabilitation de la Piste Agricole Ouro Donka - Lougga	7 000 000 F CFA
Lot n°2	Travaux de d'ouverture de la route Barkéré - Lougga	20 000 000 F CFA

4. Allotissement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont regroupés en **deux (02) lots**.

5. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à **toutes les entreprises de droit camerounais installées en République du Cameroun et remplissant les conditions reprises dans le Règlement Particulier d'Appel d'Offres (RPAO)**, qui fait l'objet de la pièce N° 03 du présent Dossier d'Appel d'Offres.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le **Budget d'Investissement Public du Ministère de la Décentralisation et du Développement Local au titre de l'Exercice 2022**, ressources transférées à la Commune de Béka.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté à la **Commune de Béka**, dès publication du présent avis par voie de presse écrite et par voie d'affichages dans les locaux de ladite Commune ou à la **Délégation Départementale des Marchés Publics du Faro**.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Commune de Béka, dès publication du présent avis par voie de presse écrite et par voie d'affichages dans les locaux de ladite Commune, contre présentation d'une quittance de versement de la somme non remboursable de **(Quarante mille) 40 000 Francs CFA** représentant les frais d'achat du dossier d'appel d'offres, payable à la Recette Municipale de Béka.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en **six (06) exemplaires dont un (01) original et cinq (05) copies** marquées comme telles, devra parvenir contre récépissé au Secrétariat du Maire de la Commune de Béka **au plus tard le 23/03/2022 à 12 heures, heure locale** et devra porter la mention suivante :

**" Avis d'Appel d'Offres National Ouvert
N°03/AONO/C-BEKA/CIPM/2022 du 25/02/2022
RELATIF AUX TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA PISTE AGRICOLE OURO DONKA - LOUGGA (LOT N°1),
D'OUVERTURE DE LA ROUTE BARKÉRE - LOUGGA (LOT N°2), COMMUNE DE BÉKA, DÉPARTEMENT DU
FARO.
(Procédure d'Urgence)
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "**

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de **Trois (03) mois, pour chaque lot.**

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, pour chaque lot, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 1 2 du DAO, d'un montant de **140 000 (Cent quarante mille) Francs CFA** pour le **lot N°1** et **400 000 (quatre cent mille) Francs CFA** pour le **lot N°2**, et valable pendant **trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.**

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes. Elles doivent être datées de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des pièces Administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **23/03/2022 à 13 heures précises** par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la Commune de Béka, à l'Hôtel de Ville de Béka.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires :

Les critères éliminatoires sont les suivants :

Pièces administratives

- a) L'absence de la Caution de Soumission ;
- b) Pièce administrative non transmise dans un délai de 48h suivant l'ouverture des plis ;
- c) La production d'une pièce administrative non conforme et non régularisée dans les 48 heures suivant l'ouverture des plis ;
- d) La fausse déclaration ou pièce falsifiée.

Offre technique

- a) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés ;
- b) Note technique inférieure à 70% de OUI.

offre financière

- a) Offre financière incomplète ;
- b) Pièces non conformes ;
- c) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- d) Absence d'un sous-détail de prix.

Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes.

Critères essentiels :

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

1	Présentation Générale de l'Offre ;	03 sous-rubriques.
2	Une déclaration sur l'honneur du soumissionnaire ;	02 sous-rubriques
3	Chiffre d'affaires ;	02 sous-rubriques
4	Accès à une ligne de Crédit ou autre source de financement.	01 sous-rubrique
5	Référence de l'entreprise ;	05 sous-rubriques
6	Personnel ;	10 sous-rubriques
7	Moyens logistiques affectés au projet ;	08 sous-rubriques
8	Méthodologie d'exécution des travaux.	10 sous-rubriques

NB: Seuls les soumissionnaires ayant obtenu au moins 70% de OUI (soit 29 OUI sur 41) à l'évaluation technique seront admis à l'analyse de l'offre financière.

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et évaluée la **moins disante** en incluant le cas échéant les rabais proposés.

Nombre maximum de lots attribuable à un soumissionnaire.

Tout Soumissionnaire peut prétendre aux deux (02) lots.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.**

Administration au nom de laquelle sera Conclu le Marché

A l'issue de l'examen des offres des soumissionnaires par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la Commune de Béka, un marché des travaux sera conclu entre l'adjudicataire et le Maître d'Ouvrage, pour le compte de la Commune de Béka.

17. Renseignements Complémentaires

Dénonciation d'acte de corruption et de Mauvaises pratiques

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 699 370 748/673 205 725.

Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune de Beka.

Additif à l'Appel d'Offres

Le Maire de la Commune de Béka, Maître d'Ouvrage se réserve le droit, en cas de nécessité, d'apporter toute autre modification ultérieure utile au présent appel d'offres.

GAROUA le 25 Février 2022

Le MAIRE

BABBA HAMAYERO

COMMUNAUTÉ URBAINE DE BERTOUA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 05 /AONO/MVB_MV/SG/DEPP/CIPM/2022 POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE RÉALISATIONS DE TROIS ŒUVRES D'ART DANS CERTAINS CARREFOURS DE LA VILLE DE BERTOUA DANS LE DÉPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, RÉGION DE L'EST.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Mille de Bertoua (Maître d'Ouvrage) lance un Appel d'Offres National Ouvert relative aux travaux de réalisations de trois oeuvres d'art dans certains carrefours de la Ville de Bertoua suivant L'allotissement du tableau ci-après:

Nbre de Lot	Désignation	Montant Prévisionel TTC (FCFA)	Délais d'exécution
Lot unique	CONSTRUCTION DE TROIS (03) ŒUVRES D'ART DANS CERTAINS CARREFOURS DE LA VILLE DE BERTOUA	35 000 000	Cinq (05) mois

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, comprennent:

- Concours;
- Travaux préliminaires;
- Fondations (socle);
- Oeuvre d'art.

3. Cout Prévisionnel

35 000 000 cfa

4. Allotissement

Lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte, à égalité des conditions, aux entreprises de droit camerounais installées

6. Financement

Les travaux seront financés par le Budget d'Investissement Public exercice 2022.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté, dès publication du présent avis, à la Communauté Urbaine de Bertoua auprès des Services des Marchés Publics (SIGAMP).

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu auprès du Service interne de Gestion des Marchés Publics (SIGAMP) de la Communauté Urbaine de Bertoua. Le présent avis par voie de presse écrite et par voie d'affichage dans les locaux de la Mairie de la ville de Bertoua. sur présentation d'un chèque non remboursable de **cinquante mille (50 000) francs CFA**, payable à la Recette Municipale de la Mairie de la Ville de Bertoua.

Lors du retrait du Dossier d'Appel d'Offres, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète (nom, adresse, téléphone, e-mail).

9. Remises des offres

Les offres, rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires, dont un (01) original et six (06) copies avec une version électronique, doivent parvenir ou être déposées contre récépissé au service des Services Interne de Gestion des marchés Publics (SIGAMP) de la Mairie de la Ville de Bertoua le **13 AVR 2022 à 10 Heures** précises, heure locale, portant les mentions suivantes :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°05/AONO/MVB_MV/SG/DEPP/CIPM/2022 du 11 MARS 2022

Pour l'exécution des travaux de réalisations de trois œuvres d'art dans certains carrefours de la Ville de Bertoua dans le Département de Bertoua.

" A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "

10. Délai de Livraison

Le délai d'exécution des travaux est de cinq (05) mois maximum.

11. Cautionnement Provisoire

Le montant de la caution est fixé à **700 000 (sept cent mille) Francs CFA**.

12. Recevabilité des Offres

Les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission établie selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres. Le montant de la caution est fixé à **700 000 (sept cent mille) Francs CFA**.

Cette caution de soumission sera délivrée par une banque de premier ordre ou d'une compagnie d'assurance agréée par la Commission Interne de Passation des Marchés pendant quatre-vingt-dix (90) jours au-delà de la date originale de la validité des Offres.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis sera effectuée en un (01) seul temps dans la salle des réunions de la commission sise à l'immeuble administratif de la Mairie de la Ville de Bertoua. L'ouverture des offres administratives, techniques et financières aura lieu le **13 AVR 2022 à 13 heures** précises, heure locale, dans la salle des Marchés auprès du Maire de la Ville de Bertoua.

La Commission Interne de Passation des Marchés procédera à l'ouverture des offres en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants ayant une parfaite connaissance du dossier.

Toute offre non conforme aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

14. Critères d'évaluation

11.1 Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires sont les suivants:

- Dossier administratif incomplet;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée;
- Note technique inférieure à 31 « OUI » sur 40;
- Omission dans le bordereau des prix unitaire (BPU) d'un prix quantifié,
- Offre financière incomplète;
- Non-conformité d'une pièce Administrative après 48 heures.

11.2 Critères essentiels ou de qualification (en notation binaire)

Le personnel d'encadrement de l'entreprise ;

- Le matériel de chantier à mobiliser ;
- Les références de l'entreprise dans les domaines similaires ;
- Attestation d'une solvabilité financière au moins égale à 30 000 000F CFA;
- Le planning d'exécution des travaux
- Attestation de visite de site signé par le Maire de la Ville ou du Secrétaire Général ou du Directeur des Services Techn
- Qualification du personnel.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de cent vingt (120) Jours à compter de la date limite fixe

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires sur l'Appel d'Offres peuvent être obtenus auprès du Service des Marchés Publics de la C

COMMUNE D'OKOLA

DECISION MUNICIPALE N° 00000002/DM/CO/JO3.04/SG/SM/CCD-BPM/2022PORTANT ATTRIBUTION DES TRAVAUX RELATIFS À LA CONSTRUCTION DE 06 (SIX) FORAGES SOLAIRES DANS CERTAINES ÉCOLES PUBLIQUES DE LA COMMUNE D'OKOLA, DÉPARTEMENT DE LA LEKIÉ, RÉGION DU CENTRE, EN 06 (SIX) LOTS, OBJET DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 005/AONO/CO/JO3.04/CIPM/2021 DU 21 OCTOBRE 2021.MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE D'OKOLAFINANCEMENT : RESSOURCES FEICOM / COMMUNE D'OKOLA 2021.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'OKOLA,

- Vu la Constitution ;
- Vu la loi N° 2018/011 du 11 juillet 2018 portant code de transparence et de bonne gouvernance dans la gestion des finances publiques au Cameroun ;
- Vu la loi N° 2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat ;
- Vu la loi N°2019/024 du 24 décembre 2019 portant code général des collectivités territoriales décentralisées ;
- Vu la loi N° 2021/026 du 16 décembre 2021 portant loi des finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2022 ;
- Vu décret N° 2010/1734/PM du 1er juin 2010 fixant le plan comptable sectoriel des Collectivités Territoriales Décentralisées ;
- Vu décret N° 2010/1735/PM du 1er juin 2010 fixant la nomenclature budgétaire des Collectivités Territoriales Décentralisées ;
- Vu le décret N° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics, modifié et complété par le Décret N° 2013/271 du 05 août 2013 ;
- Vu le décret N° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret N° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
- Vu le décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics ;
- Vu l'arrêté n° 537 du 21 août 1952 portant création de la Commune Mixte Rurale d'Okola ensemble ses divers modificatifs subséquents ;
- Vu l'arrêté N°000239/A/MINDDEVEL du 05 mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire de la Commune d'Okola à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020 dans la Commune d'Okola, Département de la Lekie, Région du Centre ;
- Vu la circulaire N° 005/C/MINMAP/CAB du 03 juillet 2018 relative à l'application du nouveau Code des Marchés Publics ;
- Vu la circulaire N° la Circulaire n° 00000456/C/MINFI du 30 décembre 2021 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques pour l'exercice 2022 ;
- Vu le Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence N° 005/AONO/CO/JO3.04/CIPM/2021 du 21 octobre 2021 pour la construction de 06 (six) forages à source d'énergie solaire dans certaines écoles publiques de la Commune d'Okola, Département de la Lekie, Région du Centre, en 06 (six) lots – LOTS 3 et 5 notamment la construction des forages à source d'énergie solaire dans les Ecoles Publiques de Levalombere et Nkodassa ;
- Vu la proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marchés (CIPM) auprès de la Commune d'Okola formulée par lettre N° 053/L/CO/JO3.04/CIPM en date du 22 décembre 2021 ;

Considérant les nécessités de service ;

DECIDE :

Article 1^{er} : Est, pour compter de la date de signature de la présente décision attributaire des prestations relatives au Dossier d'Appel d'Offres ci-dessus visé, la **Société BEBE TECHNOLOGY SARL, BP : B.P. : 33204 – Yaoundé, Tél : (237) 656.23.86.00. / 680.12.66.12**, pour un montant total TTC par lot en **francs CFA de 37 935 936 (trente-sept**



millions neuf cent trente-cinq mille neuf cent trente-six), soit **18 967 968 (dix-huit millions neuf cent soixante-sept mille neuf cent soixante-huit)**, par lot, et un délai d'exécution de quatre-vingt-dix (90) jours par lot.

Article 2 : La présente décision sera publiée partout où besoin sera, suivant la procédure en vigueur.

OKOLA le 24 Janvier 2022

Le MAIRE

NOA VINCENT DE PAUL

COMMUNE DE NGONG (TCHEBOA)

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL N°006/AONO/C-NGONG/CIPM/2022 DU 02/03/2022 LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX LOGEMENTS D'ASTREINTES POUR ENSEIGNANT , A L'ECOLE PUBLIQUE DE WADJERE WOURRO MANDARA DANS LA COMMUNE DE NGONG, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
NA

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exercice Budgétaire 2022, le Maire de la Commune de Ngong lance en procédure d'urgence, un appel d'offres national ouvert pour les TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX LOGEMENTS D'ASTREINTES POUR ENSEIGNANT , A L'ECOLE PUBLIQUE DE WADJERE WOURRO MANDARA DANS LA COMMUNE DE NGONG, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD.

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, comprennent tous les corps d'état prévus et détaillés dans le cadre du Devis Quantitatif et Estimatif, notamment : La consistance des travaux se présente comme suit :

Travaux préparatoires ;
Terrassements ;
Fondations ;
Maçonnerie-Elévations ;
Charpente et couverture ;
Menuiseries métalliques ;
Electricité ;
Peinture
VRD;
Environnement

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'Issue des études préalables est de Cinquante-sept Millions (17 000 000) Francs CFA, soit dix-sept millions (17 000 000) Francs CFA toutes taxes comprises .

4. Allotissement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont consommés en lot unique

5. Participation et origine

Le présent appel d'offres est ouvert à toutes les entreprises de droit camerounais ayant une compétence dans le domaine du bâtiment et des travaux publics

6. Financement

Les travaux du présent Appel d'Offres sont financés par le BIP du Ministère de l'Education de Base, Exercice 2022

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat du Maire de la Commune de Ngong dès Publication de l'avis d'Appel d'Offre. Tél ; 699 97 13 03

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au Secrétariat du Maire de la Commune de Ngong dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres, contre versement d'une somme non remboursable de trente mille (30 000) francs CFA, payable à la recette de la Commune de Ngong.

9. Remises des offres

Chaque Offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme telles, devra par venir au Secrétariat du Maire de la Commune de Ngong au plus tard le 22/03/2022 à 10 heures précises. Les plis contenant les soumissions seront placés dans une grande enveloppe anonyme portant la mention : AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL N°006/AONO/C-NGONG/CIPM/2022 DU 02/03/2022 LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX LOGEMENTS D'ASTREINTES POUR ENSEIGNANT , A L'ECOLE PUBLIQUE DE WADJERE WOURRO MANDARA DANS LA COMMUNE DE NGONG, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD.

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de trois (03) mois

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de 2% du montant prévisionnel soit trois cent quarante mille (340 000) Francs CFA par lot établie par un organisme financier de premier ordre agréé par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur compétent, conformément aux stipulations du Règlement Particulier.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps à le 22/03/2022 à 11 heures précises dans la salle de réunion de La Commission interne de Passation des Marchés de la Commune de Ngong. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en trois (03) étapes :

1. étape : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
2. étape ; Évaluation technique des offres administrativement conformes.
3. étape : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

14.1. Principaux critères éliminatoires :

14.1.1. Pièces administratives

- Dossier incomplet (absence de l'originale de la caution de soumission à l'ouverture)
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée
- Non-conformité après 48 h d'une pièce du dossier administratif

14.1.2 Offre technique

- Fausse déclaration ou pièce falsifiée
- Note technique inférieure au seuil minimal requis 35 oui sur 49 possibles soit (70%),
- Absence de la déclaration sur l'honneur par laquelle le soumissionnaire déclare n'avoir pas abandonné de marché au cours des trois (03) dernières années et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises suspendues

14.1.3 Offre financière

- Offre incomplète ou non conforme
- Non-conformité du modèle de soumission
- , Absence d'un prix unitaire quantifié
- Absence d'un sous-détail des prix unitaires
- Omission d'un corps d'état

14.2. Principaux critères essentiels

L'évaluation des Offres techniques se fera par la méthode binaire (oui/non) suivant la grille d'évaluation établie sur 49 critères essentiels jointe au DAO et qui prend en compte les critères essentiels ci-dessous .

- Présentation générale de l'Offre sur 3 critères ;
- L'expérience du personnel de l'entreprise sur 21 critères ;
- La disponibilité du matériel et des équipements essentiels sur 8 critères ;
- Proposition technique et planning d'exécution des travaux sur 11 critères ,
- Références de l'entreprise sur 6 critères ;

Seuls les Soumissionnaires ayant obtenu 70% de OUI seront qualifiés pour la suite de la procédure et verront leur Offre financière analysée.

15. Attribution

Il sera considéré les montants toutes taxes comprises à l'issue de l'évaluation de l'offre financière, le marché sera attribué au soumissionnaire remplissant les capacités techniques et administratives requises et dont l'offre est évaluée la moins disante après correction éventuelle

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat du Maire de la Commune de Ngong, Tel. 699 97 13 03.

NGONG le 2 Mars 2022

Le MAIRE

HAMADOU AHIWA

COMMUNE DE PENJA

DECISION MUNICIPALE- N°002/D/C/PJA/SG/2022 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N°002/AONR/C/PJA/CIPM/2021 DU 08 JUILLET 2021 POUR LE SUIVI ET CONTRÔLE DES TRAVAUX DE DÉSENCLAVEMENT DU BASSIN AGRICOLE PENJA SUD TRONÇON : BUADIC-PALMIER, PALMIER NDOKO, CHAPELLE BOUBA IV-CARREFOUR BOUBA IV DANS LA COMMUNE DE PENJA, ARRONDISSEMENT DE NJOMBÉ-PENJA, DÉPARTEMENT DU MOUNGO, RÉGION DU LITTORAL.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE PENJA,**

VU la Constitution ;

VU la Loi n°2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général de Collectivités Territoriales Décentralisées ; VU le Décret n°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

VU le Décret n°77/91 du 25 Mars 1997 déterminant les pouvoirs de tutelle sur les communes, les syndicats de communes et établissements communaux, ensemble ses modificatifs subséquents ;

VU le Décret n°93/321 du 25 Novembre 1993 portant création de la Commune de Penja ;

VU l'Arrêté n°00092/A/MINDDEVEL du 16 juin 2021 constatant l'Élection du Maire de Penja

VU l'Arrêté n°0208/A/MINMAP du 15 Mars 2019 portant création des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès des Communautés Urbaines, Communes et Communes d'Arrondissement ;

VU la Décision n°00000157/CAB/MINMAP du 15 Mars 2019 portant nomination des Présidents de Commissions Internes de Passation des Marchés auprès des Communes et Communes d'Arrondissement ;

VU la lettre n°0021/L/CIPM/C/PJA/2021 relative à la proposition d'attribution portant sur l'appel pour l'Appel d'offres n°02/AONR/C/PJ A/CIPM/2021 du 08 Juillet 2021 pour le suivi et contrôle des travaux de désenclavement du bassin agricole Penja Sud tronçon : BUADIC-PALMIER, PALMIER NDOKO, CHAPELLE BOUBA IV-CARREFOUR BOUBA IV dans la Commune de Penja, Arrondissement de Njombé-Penja, Département du Moungo, Région du Littoral ;

Considérant les nécessités de service ;

DECIDE

ARTICLE 1ER : : Les Etablissements BETPF. BP : 12 426 Yaoundé Tél : 676 16 96 29; ont été retenues comme adjudicataire de la Lettre Commande relative à l'Appel d'Offres N°002/AONR/C/PJ A/CIPM/2021 du 08 Juillet 2021 pour le suivi et contrôle des travaux de désenclavement du bassin agricole Penja Sud tronçon : BUADIC-PALMIER, PALMIER NDOKO, CHAPELLE BOUBA IV-CARREFOUR BOUBA IV dans la Commune de Penja, Arrondissement de Njombé-Penja, Département du Moungo, Région du Littoral, pour un montant de Cinq millions soixante-onze mille cent six (5 071 106) FCFA et pour un délai d'exécution de Deux-cent-dix (210) jours calendaires.

ARTICLE 2 : La présente Décision Municipale sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera./-

*PENJA le 27 Janvier 2022**Le MAIRE***MANFO SONGONG Jean René**

COMMUNE D'OKOLA

DECISION MUNICIPALE N° 00000006/DM/CO/JO3.04/SG/SM/CCD-BPM/2022PORTANT ATTRIBUTION DES TRAVAUX RELATIFS À LA CONSTRUCTION DE 06 (SIX) FORAGES SOLAIRES DANS CERTAINES ÉCOLES PUBLIQUES DE LA COMMUNE D'OKOLA, DÉPARTEMENT DE LA LEKIÉ, RÉGION DU CENTRE, EN 06 (SIX) LOTS, OBJET DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 005/AONO/CO/JO3.04/CIPM/2021 DU 21 OCTOBRE 2021. MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE D'OKOLA FINANCEMENT : RESSOURCES FEICOM / COMMUNE D'OKOLA 2021.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'OKOLA,

- Vu la Constitution ;
- Vu la loi N° 2018/011 du 11 juillet 2018 portant code de transparence et de bonne gouvernance dans la gestion des finances publiques au Cameroun ;
- Vu la loi N° 2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat ;
- Vu la loi N°2019/024 du 24 décembre 2019 portant code général des collectivités territoriales décentralisées ;
- Vu la loi N° 2021/026 du 16 décembre 2021 portant loi des finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2022 ;
- Vu décret N° 2010/1734/PM du 1er juin 2010 fixant le plan comptable sectoriel des Collectivités Territoriales Décentralisées ;
- Vu décret N° 2010/1735/PM du 1er juin 2010 fixant la nomenclature budgétaire des Collectivités Territoriales Décentralisées ;
- Vu le décret N° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics, modifié et complété par le Décret N° 2013/271 du 05 août 2013 ;

- Vu le décret N° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret N° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
- Vu le décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics ;
- Vu l'arrêté n° 537 du 21 août 1952 portant création de la Commune Mixte Rurale d'Okola ensemble ses divers modificatifs subséquents ;
- Vu l'arrêté N°000239/A/MINDDEVEL du 05 mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjointes au Maire de la Commune d'Okola à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020 dans la Commune d'Okola, Département de la Lekié, Région du Centre ;
- Vu la circulaire N° 005/C/MINMAP/CAB du 03 juillet 2018 relative à l'application du nouveau Code des Marchés Publics ;
- Vu la circulaire N° la Circulaire n° 00000456/C/MINFI du 30 décembre 2021 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques pour l'exercice 2022 ;
- Vu le Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence N° 005/AONO/CO/JO3.04/CIPM/2021 du 21 octobre 2021 pour la construction de 06 (six) forages à source d'énergie solaire dans certaines écoles publiques de la Commune d'Okola, Département de la Lekié, Région du Centre, en 06 (six) lots – LOTS 1,2 et 4 notamment la construction des forages à source d'énergie solaire dans les Ecoles Publiques de Nkolondom, Zamengoé et Metak ;
- Vu la proposition d'attribution de la Commission Interne **DECIDE** de Régulation des Marchés (CIPM) auprès de la Commune d'Okola formulée par lettre N° 053/L/CO/JO3.04/CIPM en date du 22 décembre 2021 ;

Article 1^{er} : Est, pour compter de la date de signature de la présente décision attributaire des prestations relatives au Dossier d'Appel d'Offres ci-dessus visé, la **Société AFRICA CONSTRUCTION Co (ACC), BP : B.P. : 33090 – Yaoundé, Tél : (237) 699.76.66.73.**, pour un montant total TTC par lot en **francs CFA de 56 622 345 (cinquante-six millions six cent vingt-deux mille trois cent quarante-cinq)**, soit **18 874 015 (dix-huit millions huit cent soixante-quatorze mille cent quinze)**, par lot, et un délai d'exécution de quatre-vingt-dix (90) jours par lot.

Article 2 : La présente décision sera publiée partout où besoin sera, suivant la procédure en vigueur.

OKOLA le 24 Janvier 2022

Le MAIRE

NOA VINCENT DE PAUL

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

DECISION N°01856/22/DG/DAG/DAMP/SMP/HM DU 04/03/2022 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/22/AONO/SDCC/CIPM DU 20/01/2022 POUR LA FOURNITURE D'UN LOT DE 400 000 SACS PP NUTRIBET POUR L'EMBALLAGE DES PRODUITS D'ÉLEVAGE A LA SODECOTON

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SODECOTON

Vu L'acte Uniforme OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et le Groupements d'Intérêt Economique révisé le 30 janvier 2014;

Vu la loi n°2017/011 du 12 juillet 2017 portant Statut Général des Entreprises Publiques;

Vu Les Statuts de la SODECOTON ;

Vu la résolution n°4 de la 20/06/2016 portant nomination du Directeur Général de la SODECOTON

Vu la résolution n°09/CA/SODECOTON du 31/05/2019 fixant les règles spécifiques applicable à la passation, à l'exécution au contrôle de l'exécution des Marchés de la SODECOTON

Vu la Résolution n°9 bis/CA/SODECOTON du 31/05/2019 conférant certaines attributions du Conseil d'Administration au président dudit conseil de la SODECOTON;

Considérant Le Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert N°01/22/AONO/SDCC/CIPM du 20/01/2022 pour la fourniture de quatre 400 000 sacs PP NUTRIBET pour l'emballage des produits d'élevage à la SODECOTON;

Considérant La Lettre N02/22/SDCC/CIPM du 1 mars 2022 du Président de la CIPM de la SODECOTON ;

DECIDE :

Article 1: La Société SOCOTRAT BP 17476 Douala est retenue comme adjudicataire du marché relatif à la consultation susmentionnée:

Lots	SOUSSIONNAIRE	MONTANT EN FCFA	DELAIS D'EXECUTION
3	SOCOTRAT B.P 1923 Douala	168 381 000	-200 000 sacs PP dans un délai de 45 jours ; -200 000 sacs PP dans un délai de 60 jours ;

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera./

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

DECISION N°01859/22/DG/DAG/DAMP/SMP/HM DU 04/03/2022 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°04/22/AONO/SDCC/CIPM DU 20/01/2022 POUR LA FOURNITURE DE 800 000 SACS PP POUR ALIBET A LA SODECOTON

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SODECOTON

Vu L'acte Uniforme OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et le Groupements d'Intérêt Economique révisé le 30 janvier 2014;

Vu la loi n°2017/011 du 12 juillet 2017 portant Statut Général des Entreprises Publiques;

Vu Les Statuts de la SODECOTON ;

Vu la résolution n°4 de la 20/06/2016 portant nomination du Directeur Général de la SODECOTON

Vu la résolution n°09/CA/SODECOTON du 31/05/2019 fixant les règles spécifiques applicable à la passation, à l'exécution au contrôle de l'exécution des Marchés de la SODECOTON

Vu la Résolution n°9 bis/CA/SODECOTON du 31/05/2019 conférant certaines attributions du Conseil d'Administration au président dudit conseil de la SODECOTON;

Considérant Le Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert N°004/22/AONO/SDCC/CIPM du 20/01/2022 pour la fourniture d'un lot de 8/00 000 sacs PP pour ALIBET à la SODECOTON;

Considérant La Lettre N°03/22/SDCC/CIPM du 01/ mars 2022 du Président de la CIPM de la SODECOTON ;

DECIDE :

Article 1: La Société SOCOTRAT BP 17476 Douala est retenue comme adjudicataire du marché relatif à la consultation susmentionnée:

Lots	SOUSSIONNAIRE	MONTANT EN FCFA	DELAIS D'EXECUTION
unique	SOCOTRAT B.P 17476 Douala	336762000	-400 000 sacs PP dans un délai de 45 jours ; -400 000 sacs PP dans un délai de 60 jours ;

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera

GAROUA le 4 Mars 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOHAMADOU BAYERO

COMMUNE DE SANTCHOU

AVIS D'APPEL D'OFFRES APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 03/AONO/CSU/CIPM /2022 DU 04/03/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE À L'EP GROUPE 1 DE SANTCHOU (LOT 1), MAGASIN DE STOCKAGE D'ECHIOCK (LOT 2), BLOC DE POSE MALADE AU CSI DE NGWATTA (LOT 3) DANS LA COMMUNE DE SANTCHOU FINANCEMENT BIP- EXERCICES 2022

FINANCEMENT
 BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exercice budgétaire 2022, le MAIRE DE LA COMMUNE DE SANTCHOU , MAITRE D'OUVRAGE lance un Appel d'Offres National Ouvert, pour LES TRAVAUX de construction, alloués ainsi qu'il suit :

LOT : 1 construction d'un bloc de deux salles de classe à l'EP groupe 1 de Santchou

Lot 2: CONSTRUCTION D'UN MAGASIN DE STOCKAGE D'ECHIOCK

Lot 3: BLOC DE POSE MALADE AU CSI DE NGWATTA

N° lot	Etablissement	Infrastructures à réaliser	nombre	Délai en jours	Montant	Cautions de Soumission	MONTANT DU DAO
01	EP GROUPE 1 DE SANTCHOU	salles de classe	02	120	17 950 000	359 000	35 000
02	stockage D'ECHIOCK	Magasin de stockage D'ECHIOCK	-	90	23 000 000	460 000	35 000
03	EXTENSION D'UN BLOC DE POSE MALADE AU CSI DE NGWATTA DE SANTCHOU	BLOC DE POSE MALADE AU CSI DE NGWATTA	06	120	15 000 000	300 000	30 000

2. Consistance des prestations

Lot 1

Les travaux comprennent notamment :

- Travaux préparatoires
- Terrassement
- Fondations
- Maçonnerie- Elévation
- Charpente Couverture
- Menuiserie-Métallique
- Electricité
- Peinture
- VRD
- DIVERS.

Lot 2

Les travaux comprennent notamment :

- Travaux préparatoires
- Terrassement
- Fondations
- Maçonnerie- Elévation
- Charpente Couverture
- Enduit et revêtements
- Menuiserie Bois, Métalliques et Alu
- Electricité
- Peinture
- Voies et Réseaux Divers (VRD) et Assainissement
- Mise sur pied du comité de gestion et équipements/supports de stockage

Lot 3

Les travaux comprennent notamment :

- Travaux préparatoires
- Terrassement
- Fondations
- Maçonnerie- Elévation
- Charpente Couverture
- Menuiserie-Métallique
- Electricité
- Peinture
- VRD

3. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte aux P.M.E de droit camerounais ayant une expérience avérée dans le domaine concerné.

4. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le BIP.

5. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables auprès des Services du Maître d'Ouvrage à la Mairie de SANTCHOU au secrétariat particulier du maire, tel : 654 47 41 37 /691 70 97 54.

6. Acquisition du Dossier

Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu auprès des Services du Maître d'Ouvrage à la Mairie de SANTCHOU dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement au Trésor Public de la somme non remboursable de **35 000 fcfa (trente-cinq mille fcfa) lot 1 et lot 2, 30 000 fcfa (trente mille fcfa)** représentant les frais d'achat du dossier, et payable à la recette municipale ou au trésor public.

7. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en anglais ou en français, en sept (07) exemplaires, dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tel, devra parvenir dans les services du Maître d'Ouvrage, notamment à la Mairie de SANTCHOU au plus tard le **28/03/2022 (date de dépôt des offres) à 10h (heure de dépôt des offres)**, heure locale et devra porter la mention :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N° 03/AONO/CSU/CIPM /2022 DU 04/03/2022
POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE À L'EP GROUPE 1 DE
SANTCHOU (lot 1) , MAGASIN DE STOCKAGE D'ECHIOCK (lot 2), BLOC DE POSE MALADE AU CSI DE
NGWATTA (lot 3) DANS LA COMMUNE DE SANTCHOU
À N'OUVRIRE QU'EN SÉANCE DE DÉPOUILLEMENT »**

8. Délai de Livraison

Le délai maximum d'exécution des travaux qui court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer l'exécution du présent marché est fixé suivant le tableau ci-dessus (cf. 1.Objet).

9. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre, une société d'assurance agréées par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres, suivant le tableau ci-dessus (1. Objet) :

10. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre, agréée par le MINFI, sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une société d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du dossier d'appel d'offres, entraînera le rejet de l'offre.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu le **28/03/2022 dès 11h** après l'heure limitée des dépôts fixée à 10h, dans la salle des réunions de la COMMISSION interne de passation des marchés publics de la commune de SANTCHOU.

L'ouverture des plis se fera en un temps et en trois étapes :

1er étape: Ouverture de l'enveloppe A contenant les pièces administratives (volume 1).

- 2ème étape: Ouverture de l'enveloppe B contenant les offres techniques (volume 2)

- 3ème étape: Ouverture de l'enveloppe C contenant les offres financières (volume 3).

Tous les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

12. Critères d'évaluation

Les offres seront évaluées selon les principaux critères suivants :

A/ Critères éliminatoires

- Absence de la caution de soumission ;
- Fausses déclarations,
- Pièces scanné ou falsifiée,
- Non production sous 48h d'un document administratif non conforme,
- Omission d'un prix ou d'une quantité dans l'offre financière
- Présence du soumissionnaire sur la liste des établissements suspendus de la commande publique
- Abandon d'un chantier dans la commune de SANTCHOU

B/ Critères essentiels

- Non satisfaction d'au moins 70% des critères à l'analyse d'offre technique
- Références de l'entreprise dans les réalisations similaires;
- Procès-verbal de réception correspondant aux prestations réalisées ;
- Présence d'une attestation de visite du site;
- Attestation de surface financière (minimum égal à V2 du montant prévisionnel) ;
- Moyens logistiques ;
- Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) paraphé à chaque page ;
- Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) complété et paraphé à chaque page.
- Justifier de la réalisation de deux ou trois projets dans la commune de SANTCHOU
- Justifier d'une attestation de domiciliation bancaire dans le département de la menoua
- Le maître d'ouvrage se réserve le droit d'apporter tout modification à cet appel à concurrence qui devra être consulter dans le journal officiel des marchés publics éditer par l'ARMP

13. Attribution

Cette évaluation se fera de manière purement positive (oui) ou négative (non) avec un seuil de 70% pour l'ensemble desdits critères essentiels pris en compte.

Le marché sera attribué au soumissionnaire qui aura proposé l'offre la moins disante, conforme pour l'essentiel aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, ayant satisfait 70% des critères essentiels.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour la réception des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus dans les services du Maitre d'Ouvrage, notamment à la Mairie de SANTCHOU auprès du secrétaire particulier du maire de SANTCHOU, tel : 654 47 41 37 /691 70 97 54

SANTCHOU le 4 Mars 2022

Le MAIRE

NGOUBENE François

COMMUNE DE BEKA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°01/AONO/C-BEKA/CIPM/2022 DU 25/02/2022 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CENTRE DE SANTÉ INTÉGRÉ À POMLA, COMMUNE DE BÉKA, DÉPARTEMENT DU FARO.(PROCÉDURE D'URGENCE)

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du budget d'Investissement Public au titre de l'Exercice 2022 transféré, le Maire de la Commune de Béka (Maître d'Ouvrage) lance un Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence relatif aux **travaux**

2. Consistance des prestations

Les travaux, pour chaque lot, comprennent notamment :

Lot 700 : Travaux Préliminaires-Terrassement ;

Lot 200 : Fondations ;

Lot 300 : Béton armé en élévation ;

Lot 400 : Maçonnerie ;

Lot 500 : Enduits, chapes et divers ;

Lot 600 : Faux Plafonds ;

Lot 700 : Revêtement scellé ;

Lot 800 : Charpente-Couverture ;

Lot 900 : Menuiserie-bois ;

Lot 1000 : Menuiserie Métallique ;

Lot 1100 : Menuiserie Métallique ;

Lot 1200 : Electricité ;

Lot 1300 : Fluides.

3. Coût Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **50 000 000 (cinquante millions) francs CFA.**

4. Allotissement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont regroupés en **un (01) seul lot.**

5. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions **à toutes les entreprises de droit camerounais installées en République du Cameroun et remplissant les conditions reprises dans le Règlement Particulier d'Appel d'Offres (RPAO)**, qui fait l'objet de la pièce N° 03 du présent Dossier d'Appel d'Offres.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le **Budget d'investissement Public du Ministère de la Santé Publique** au titre de l'**Exercice 2022**, ressources transférées à la Commune de Béka.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté à la **Commune de Béka**, dès publication du présent avis par voie de presse écrite et par voie d'affichages dans les locaux de ladite Commune ou à la **Délégation Départementale des Marchés Publics du Faro.**

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Commune de Béka, dès publication du présent avis par voie de presse écrite et par voie d'affichages dans les locaux de ladite Commune, contre présentation d'une quittance de versement de la somme non remboursable de **(Quatre vingt mille) 80 000 Francs CFA représentant les frais d'achat du dossier d'appel d'offres, payable à la Recette Municipale de Béka.**

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en **six (06) exemplaires dont un (01) original et cinq (05) copies** marquées comme telles, devra parvenir contre récépissé au Secrétariat du Maire de la Commune de Béka **au plus tard le 23/03/2022 à 12 heures, heure locale** et devra porter la mention suivante :

**"Avis d'Appel d'Offres National Ouvert
N°01/AONO/C-BEKA/CIPM/2022 du 25/02/2022
RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CENTRE DE SANTÉ INTÉGRÉ À POMLA, COMMUNE DE
BÉKA, DEPARTEMENT DU FARO.
(Procédure d'Urgence)
"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"**

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de **Six (06) mois.**

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **1 000 000 (Un million) Francs CFA, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.**

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes.

Elles doivent être datées de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou n'avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des pièces Administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **23/03/2022 à 13 heures précises** par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la Commune de Béka, à l'Hôtel de Ville de Béka.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires :

Les critères éliminatoires sont les suivants :

Pièces administratives

- a) L'absence de la Caution de Soumission ;
- b) Pièce administrative non transmise dans un délai de 48h suivant l'ouverture des plis ;
- c) La production d'une pièce administrative non conforme et non régularisée dans les 48 heures suivant l'ouverture des plis ;
- d) La fausse déclaration ou pièce falsifiée.

Offre technique

- a) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés ;
- b) Note technique inférieure à 70% de OUI.

Offre financière

- a) Offre financière incomplète ;
- b) Pièces non conformes ;
- c) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- d) Absence d'un sous-détail de prix.

Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent être datées de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles.

Critères essentiels :

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

1	Présentation Générale de l'Offre ;	03 sous-rubriques.
2	Une déclaration sur l'honneur du soumissionnaire ;	02 sous-rubriques
3	Chiffre d'affaires ;	02 sous-rubriques
4	Accès à une ligne de Crédit ou autre source de financement.	01 sous-rubrique
5	Référence de l'entreprise ;	05 sous-rubriques
6	Personnel ;	10 sous-rubriques
7	Moyens logistiques affectés au projet ;	08 sous-rubriques
8	Méthodologie d'exécution des travaux.	10 sous-rubriques

NB: Seuls les soumissionnaires ayant obtenu au moins 70% de OUI (soit 29 OUI sur 41) à l'évaluation technique seront admis à l'analyse de l'offre financière.

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et évaluée la **moins disante** en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.**

Administration au nom de laquelle sera Conclu le Marché

A l'issue de l'examen des offres des soumissionnaires par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la Commune de Béka, un marché des travaux sera conclu entre l'adjudicataire et le Maître d'Ouvrage, pour le compte de la Commune de Béka.

17. Renseignements Complémentaires

Dénonciation d'acte de corruption et de Mauvaises pratiques

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 699 370 748/673 205 725.

Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la **Commune de Beka**.

GAROUA le 25 Février 2022

Le MAIRE

BABBA HAMAYERO

COMMUNE DE BELABO

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE EN PROCEDURE D'URGENCE N°006/AONO/C.BBO/CIPM/2022 DU 28/02/2022 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA DÉVIATION DE ROUTE ENTRÉE YANDA-BOBILIS SORTIE TARZA (09 KMS) DANS LA COMMUNE DE BELABO, DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, REGION DE L'EST.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
N/D

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public de l'Exercice 2022, LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BELABO, Maitre d'Ouvrage et Autorité Contractante, lance pour le compte de la Commune de BELABO, un appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA DÉVIATION DE ROUTE ENTRÉE YANDA-BOBILIS SORTIE TARZA (09 KMS) , dans la Commune de BELABO, Département du LOM ET DJEREM, Région de l'Est.

2. Consistance des prestations

Les travaux objet du présent Appel d'Offres portent sur :

- ? L'Installation de chantier,
- ? Le débroussaillage des abords,
- ? Le dégagement d'emprise,
- ? L'abattage d'arbres,
- ? L'ouverture d'une piste,
- ? Le curage et la remise en forme des fossés et exutoires,
- ? Le reprofilage compactage,
- ? La fourniture et la pose des buses,
- ? La construction des têtes de buses.

3. Cout Prévisionnel

REHABILITATION DE LA DÉVIATION DE ROUTE ENTRÉE YANDA-BOBILIS SORTIE TARZA (09 kms)
Montant prévisionnel en FCFA: 27 000 000

4. Allotissement

N/D

5. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises spécialisées dans le domaine des routes et Travaux Publics et installées en territoire camerounais.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public de la République du Cameroun, Exercice 2022 :

? Montant prévisionnel Toutes Taxes Comprises est inscrit sur le tableau ci-dessous :

Lot unique

REHABILITATION DE LA DÉVIATION DE ROUTE ENTRÉE YANDA-BOBILIS SORTIE TARZA (09 kms)

Montant prévisionnel en FCFA: 27 000 000

Délai d'exécution: 90 (quatre-vingt-dix) jours

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré à la Commune de BELABO dès publication du présent Avis, sur présentation d'une quittance attestant, le versement de la somme non remboursable de Cinquante mille (50 000) francs CFA, payable à la Recette Municipale de BELABO

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré à la Commune de BELABO dès publication du présent Avis, sur présentation d'une quittance attestant, le versement de la somme non remboursable de Cinquante mille (50 000) francs CFA, payable à la Recette Municipale de BELABO

9. Remises des offres

Chaque Offre, rédigée en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous pli fermé à la Commune de BELABO (Service des Marchés), au plus tard le 22/03/2022 à 10 heures précises et devra porter la mention suivante :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE

N°006/AONO/C.BBO/CIPM/2022 DU 28/02/2022 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA DÉVIATION DE ROUTE ENTRÉE YANDA-BOBILIS SORTIE TARZA (09 KMS) DANS LA COMMUNE DE BELABO, DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, REGION DE L'EST.

" A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "

10. Delai de Livraison

Le délai prévisionnel d'exécution est de trois (03) mois, incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement, aux contraintes particulières du site, aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place. Le délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

Il revient au Cocontractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai sus-indiqué.

11. Cautionnement Provisoire

Toutes les Offres devront être accompagnées d'une caution de soumission délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre agréé par le Ministère en charge des Finances d'un montant de 2% du montant prévisionnel, conformément au tableau ci-dessus.

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre agréé par le Ministère en charge des Finances d'un montant de 2% du montant prévisionnel du lot choisi, soit :

Réhabilitation du tronçon de route : CARREFOUR TARZA PASSAGE A NIVEAU. (BIP MINTP) 27 000 000 FCFA)

Montant de la caution : 540 000 (cinq cent quarante mille) FCFA

La caution devra rester valable soixante (60) jours à compter de la date de remise des Offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations concernées. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

Les Offres parvenues après les dates et heures limites de dépôt ne seront pas recevables.

Toute Offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des Offres se fera en un temps dans la salle de réunion de la commune de BELABO, le 22/03/2022 à 11 heures précises par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de BELABO, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

14. Critères d'évaluation

A. Critères éliminatoires :

a. Offre Administrative

- 1) Absence de la caution de soumission;
- 2) Pièce falsifiée ;
- 3) Absence ou non-conformité de l'une des pièces du dossier administratif après le délai de 48 heures réglementaire ;

b. Offre technique

p. 6

- 1) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- 2) N'avoir pas réuni au moins 71% de critères de qualification.

c. Offre Financière

- 1) Absence de plus de 30% des sous-détails des prix unitaires quantifiés ;
 - 2) Omission du prix d'une tâche quantifiée dans le bordereau des prix unitaires ou dans le devis estimatif ;
- N.B : Les copies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront systématiquement rejetées.

B. Critères de qualification des offres techniques :

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- 1) La capacité financière Oui/Non
- 2) Les références de l'Entreprise Oui/Non
- 3) L'organisation, les plannings d'approvisionnement et d'exécution des travaux et la compréhension du projet Oui/Non
- 4) L'expérience du personnel d'encadrement. Oui/Non
- 5) Le matériel et les équipements essentiels. Oui/Non

Seules les Offres financières des soumissionnaires dont l'Offre technique aura obtenu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 71% seront examinées.

15. Attribution

La Lettre-commande sera attribué au soumissionnaire dont l'offre:

- 1- administrative sera jugée conforme ;
- 2- technique sera jugée conforme et aura reçu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 70 % ;
- 3- financière après corrections conformément aux dispositions du RPAO des sous détails des prix unitaires, du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera jugée conforme aux dispositions du CCTP et classée la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur Offre pendant soixante (60) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des Offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Commune de BELABO, Tél : 694 88 75 98/ 691 799 787.

BELABO le 28 Février 2022

Le MAIRE

APANDE APANDE Luc

COMMUNE DE BELABO

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 005/AONO/C.BBO/CIPM/2022 DU 28/02/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PARC AUTOMOBILE D'ENGINS LOURDS AU VILLAGE YANDA BOBILIS-BELABO (PHASE 1), DANS LA COMMUNE DE BELABO, DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, REGION DE L'EST.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
N/D

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public de l'Exercice 2022, LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BELABO, Maitre d'Ouvrage et Autorité Contractante, lance pour le compte de la Commune de BELABO, un APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE , POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PARC AUTOMOBILE D'ENGINS LOURDS AU VILLAGE YANDA BOBILIS-BELABO, dans la commune de BELABO, Département du LOM ET DJEREM, Région de l'Est.

2. Consistance des prestations

Les travaux objet du présent Appel d'Offres portent sur :

- ? Les travaux préparatoires ;
- ? Les terrassements ;
- ? Les fondations ;
- ? Les maçonneries et élévation ;
- ? La charpente - la couverture et le plafond ;
- ? Les menuiseries bois
- ? Les menuiseries métalliques ;
- ? L'électricité ;
- ? La peinture ;
- ? Les VRD.

3. Cout Prévisionnel

TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PARC AUTOMOBILE D'ENGINS LOURDS AU VILLAGE YANDA BOBILIS-BELABO (PHASE 1),
Montant prévisionnel : 24 000 000 FCFA

4. Allotissement

N/D

5. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises spécialisées dans le domaine du Bâtiment et Travaux Publics et installées en territoire camerounais.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public de la République du Cameroun, Exercice 2022 :

? L'imputation budgétaire et le Montant prévisionnel Toutes Taxes Comprises sont inscrits sur le tableau ci-dessous :

TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PARC AUTOMOBILE D'ENGINS LOURDS AU VILLAGE YANDA BOBILIS-BELABO (PHASE 1), 24 000 000 delais: 120 (cent vingt) jours

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré à la Commune de BELABO dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant, le versement de la somme non remboursable de CINQUANTE MILLE (50 000) francs CFA, payable à la Recette Municipale de BELABO.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré à la Commune de BELABO dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant, le versement de la somme non remboursable de CINQUANTE MILLE (50 000) francs CFA, payable à la Recette Municipale de BELABO.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous pli fermé à la Commune de BELABO (Service des Marchés), au plus tard le 22/03/2022 à 10 heures précises et devra porter la mention suivante :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE

N° 005/AONO/C.BBO/ CIPM/2022 DU 28/02/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PARC AUTOMOBILE D'ENGINS LOURDS AU VILLAGE YANDA BOBILIS-BELABO, DANS LA COMMUNE DE BELABO, DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, REGION DE L'EST.

" A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "

10. Delai de Livraison

Le délai prévisionnel d'exécution est de Quatre (04) mois PCXJR LBS TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PARC AUTOMOBILE D'ENGINS LOURDS AU VILLAGE YANDA BOBILISBELABO (PHASE 1),, Induant toutes les contraintes éventuelles liées à l'endavement, aux contraintes particulières du site, aux conditions dimatiques et aux moyens d'accès sur place. Le délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

Il revient au Cocontractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai sus-indiqué.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre agréé par le Ministère en charge des Finances d'un montant de 2% du montant prévisionnel soit :

TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PARC AUTOMOBILE D'ENGINS LOURDS AU VILLAGE YANDA BOBILIS-BELABO (PHASE 1),

Montant prévisionnel : 24 000 000 FCFA

Montant de la caution : : 480 000 (quatre cent quatre-vingt mille) FCFA

La caution devra rester valable quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date de remise des offres.

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre agréé par le Ministère en charge des Finances d'un montant de 2% du montant prévisionnel soit :

TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PARC AUTOMOBILE D'ENGINS LOURDS AU VILLAGE YANDA BOBILIS-BELABO (PHASE 1),

Montant prévisionnel : 24 000 000 FCFA

Montant de la caution : : 480 000 (quatre cent quatre-vingt mille) FCFA

La caution devra rester valable quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date de remise des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations concernées. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps dans la salle des actes de la commune de BELABO, le 22/03/2022 à 11 heures précises par la Commission Interne de Passation des Marchés de BELABO, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

14. Critères d'évaluation

A. Critères éliminatoires :

a. Offre Administrative

1) Absence d'une pièce administrative ou non-conformité de l'une des pièces du dossier administratif après le délai de 48 heures réglementaire ;

2) Pièce falsifiée ;

3) Absence de la caution de Soumission.

b. Offre technique

1) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;

2) N'avoir pas réuni au moins 71% de critères de qualification.

c. Offre Financière

1) Absence de plus de 30% des sous-détails des prix unitaires quantifiés ;

2) Omission du prix d'une tâche quantifiée dans le bordereau des prix unitaires ou dans le devis estimatif ;

B. Critères de qualification des offres techniques :

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

1) La capacité financière Oui/Non

2) Les références de l'Entreprise Oui/Non

3) L'organisation, les plannings d'approvisionnement et

4) cohérence entre plannings d'approvisionnement en matériaux Oui/Non

et planning d'exécution des travaux

d'exécution des travaux et la compréhension du projet Oui/Non

5) L'expérience du personnel d'encadrement. Oui/Non

6) Le matériel et les équipements essentiels Oui/Non

7) La compréhension du projet Oui/Non

Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura obtenu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 71% seront examinées.

15. Attribution

Le Marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre:

1- administrative sera jugée conforme ;

2- technique sera jugée conforme et aura reçu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 71% ;

3- financière après corrections conformément aux dispositions du RPAO des sous détails des prix unitaires, du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera jugée conforme aux dispositions du CCTP et classée la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Commune de BELABO, Tél : 694 88 75 98/691 799 787.

BELABO le 28 Février 2022

Le MAIRE

APANDE APANDE Luc

COMMUNE DE SANTCHOU

APPEL D OFFRES NATIONAL OUVERTN° 04/AONO/C.SANT/CIPM/2022 DU 07/03/2022POUR LES TRAVAUX D'ACHÈVEMENT DES CASES COMMUNAUTAIRES DE BALÉ (LOT 1), DE NGUIANGO (LOT 2), DE FOMBAP (LOT 3) DANS LA COMMUNE DE SANTCHOU EN PROCÉDURE D'URGENCE FINANCEMENT : BIP 2022

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exercice budgétaire 2022, le MAIRE DE LA COMMUNE DE SANTCHOU: MAITRE D'OUVRAGE lance pour le compte de la Mairie de Santchou un Appel d'Offres National Ouvert, pour les travaux D'ACHÈVEMENT DES CASES COMMUNAUTAIRES DISPOSE EN TROIS LOTS AINSI QUIL SUIT DANS LA COMMUNE DE SANTCHOU :

LOT 1 : TRAVAUX D'ACHÈVEMENT DE LA CASE COMMUNAUTAIRE DE BALE LOT 2 : TRAVAUX D'ACHEVEMENT DE LA CASE COMMUNAUTAIRE DE NGUIANGO LOT 3: TRAVAUX D'ACHÈVEMENT DE LA CASE COMMUNAUTAIRE DE NGUIANGO

N°lot	infrastructure à réaliser	Délai en jours	Montant	Caution de Soumission
01	Travaux d'achèvement Case Communautaire de BALE	90	15 000 000	300 000
02	Travaux d'achèvement Case de NGUIANGOD'ECHIOCK	90	15 000 000	300 000
03	Travaux d'achèvement Case de Fombap	90	15 000 000	300 000

2. Consistance des prestations

? Consistance des travaux lot 1

Les travaux comprennent notamment :

- Terrassement;
- Implantation ;
- Fondation ;
- Élévation ;
- Électricité ;
- Plomberie ;

? Consistance des travaux du lot 2

Les travaux comprennent notamment :

- Travaux préparatoires
- Terrassement
- Fondations
- Maçonnerie- Elévation
- Charpente Couverture
- Menuiserie-Métallique
- Peinture
- VRD
- DIVERS

? Consistance des travaux du lot 3

Les travaux comprennent notamment

- Travaux préliminaires
- Plancher à corps creux
- Électrifié

3. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte aux P.M.E de droit camerounais ayant une expérience avérée dans le domaine concerné.

4. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par les Fonds BIP 2022.

5. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables auprès des Services du Maître d'Ouvrage à la Mairie de SANTCHOU.

6. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu auprès des Services du Maître d'Ouvrage à la Mairie de SANTCHOU dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement à la Recette Municipale de Santchou de la somme non remboursable de **30 000 FCFA (lot 1), 30 000 FCFA (lot 2) et 30 000 FCFA (lot 3)** représentant les frais d'achat du dossier.

7. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en anglais ou en français, en sept (07) exemplaires, dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tel, devra parvenir dans les services du Maître d'Ouvrage, notamment à la Mairie de SANTCHOU au plus tard le **29/03/2022 à 10 heures, heure locale** et devra porter la mention :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N° 04 /AONO/C.SANT/CIPM/2022 DU 07/03/2022**

POUR LES TRAVAUX D'ACHÈVEMENT DES CASES COMMUNAUTAIRES DE BALÉ (LOT 1), de NGUIANGO (LOT 2), de FOMBAP (lot 3) DANS LA COMMUNE DE SANTCHOU

**En procédure d'urgence
A N'OUVRIR QU'EN SÉANCE DE DÉPOUILLEMENT ..**

8. Délai de Livraison

Le délai maximum d'exécution des travaux qui court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer l'exécution du présent marché est fixé suivant le tableau ci-dessus (cf. 1.Objet).

9. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres, suivant le tableau ci-dessus.

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre, agréée par le MINFI, sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non respect des modèles des pièces du dossier d'appel d'offres, entraînera le rejet de l'offre.

10. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu le **29/03/2022 dès 11 heures** précises, dans la Salle des Actes de la de la Commune de Santchou.

L'ouverture des plis se fera en un temps et en trois étapes :

- 1er étape: Ouverture de l'enveloppe A contenant les pièces administratives (volume 1),
- 2eme étape: Ouverture de l'enveloppe B contenant les offres techniques (volume 2)
- 3ème étape: Ouverture de l'enveloppe C contenant les offres financières (volume 3).

Tous les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

11. Critères d'évaluation

Les offres seront évaluées selon les principaux critères suivants :

A/ Critères éliminatoires

- Absence de la caution de soumission ;
- Fausses déclarations,
- Ne pas être suspendu de la commande publique,
- Pièces scanné ou falsifiée,
- Non production sous 48h d'un document administratif non conforme,
- Omission d'un prix ou d'une quantité dans l'offre financière
- Présence du soumissionnaire sur la liste des établissements suspendus de la commande publique
- Abandon d'un chantier dans la commune de SANTCHOU

B/ Critères essentiels

- Non satisfaction d'au moins 70% des critères à l'analyse d'offre technique
- Non-respect des formulaires et modèles de pièces
- Référence de l'entreprise dans les réalisations similaires au moins une référence
- Procès-verbal de réception correspondant aux prestations réalisées ;
- Présence d'une attestation de visite du site;
- Attestation de surface financière (minimum égal à Vi du montant prévisionnel) ;
- Moyens logistiques ;
- Qualification du personnel technique
- Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) paraphé à chaque page ;
- Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) complété et paraphé à chaque page.
- Le maître d'ouvrage se réserve le droit d'apporter toute modification à cet appel à concurrence qui devra être consulté dans le journal officiel des marchés publics édité par l'ARMP

12. Attribution

Cette évaluation se fera de manière purement positive (oui) ou négative (non) avec un seuil de 70% pour l'ensemble desdits critères essentiels pris en compte.

Le marché sera attribué au soumissionnaire qui aura proposé l'offre la moins disante, conforme pour l'essentiel aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, ayant satisfait à 100% des critères éliminatoires et au moins 70% des critères essentiels.

13. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour la réception des offres.

14. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus dans les services du Maître d'Ouvrage, notamment à la Mairie de SANTCHOU auprès du Secrétaire Général de la Commune de Santchou (Tél. 677983247.).

SANTCHOU le 7 Mars 2022

Le MAIRE

NGOUBENE François

COMMUNE DE BEKA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°02/AONO/C-BEKA/CIPM/2022 DU 25/02/2022 RELATIF AUX TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE LA VOIRIE EN TERRE DE BÉKA : TRONÇON CARREFOUR MARCHÉ - CARREFOUR GOLCHORI, COMMUNE DE BÉKA, DÉPARTEMENT DU FARO. (PROCÉDURE D'URGENCE)

FINANCEMENT

BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du budget d'Investissement Public ou titre de l'Exercice 2022 transféré, le Maire de la Commune de Béka (Maître d'Ouvrage) lance un Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence relatif aux **travaux**

2. Consistance des prestations

Les travaux, pour chaque lot, comprennent notamment :

- L'installation du chantier ;
- Nettoyage et terrassement ;
- Assainissement et drainage.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **48 000 000 (quatre huit millions) francs CFA**.

4. Allotissement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont regroupés en **un (01) seul lot**.

5. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à **toutes les entreprises de droit camerounais installées en République du Cameroun et remplissant les conditions reprises dans le Règlement Particulier d'Appel d'Offres (RPAO)**, qui fait l'objet de la pièce N° 03 du présent Dossier d'Appel d'Offres.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le **Budget d Investissement Public du Ministère de la Décentralisation et du Développement Local ou titre de l'Exercice 2022** , ressources transférées à la Commune de Béka.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté à la **Commune de Béka**, dès publication du présent avis par voie de presse écrite et par voie d'affichages dans les locaux de ladite Commune ou à la **Délégation Départementale des Marchés Publics du Faro**.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Commune de Béka, dès publication du présent avis par voie de presse écrite et par voie d'affichages dans les locaux de ladite Commune, contre présentation d'une quittance de versement de la somme non remboursable de **(Quatre vingt mille) 80 000 Francs CFA représentant les frais d'achat du dossier d'appel d'offres, payable à la Recette Municipale de Béka**.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en **six (06) exemplaires dont un (01) original et cinq (05) copies** marquées comme telles, devra parvenir contre récépissé au Secrétariat du Maire de la Commune de Béka au **plus tard 23/03/2022 à 12 heures, heure locale** et devra porter la mention suivante :

Avis d'Appel d'Offres National Ouvert
N°02/AONO/C-BEKA/CIPM/2022 du 25/02/2022
RELATIF AUX TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE LA VOIRIE EN TERRE DE BÉKA : TRONÇON CARREFOUR
MARCHÉ - CARREFOUR GOLCHORI, COMMUNE DE BÉKA, DÉPARTEMENT DU FARO.
(Procédure d'Urgence)
"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de **Cinq (05) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **960 000 (Neuf cent soixante mille) Francs CFA, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.**

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes.

Elles doivent être datées de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d Appel d Offres sera déclarée Irrecevable

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des pièces Administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **23/03/2022 à 13 heures précises** par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la Commune de Béka, à l'Hôtel de Ville de Béka.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires :

Les critères éliminatoires sont les suivants :

Pièces administratives

- a) L'absence de la Caution de Soumission ;
- b) Pièce administrative non transmise dans un délai de 48h suivant l'ouverture des plis ;
- c) La production d'une pièce administrative non conforme et non régularisée dans les 48 heures suivant l'ouverture des plis ;
- d) La fausse déclaration ou pièce falsifiée,

Offre technique

- a) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés ;
- b) Note technique inférieure à 70% de OUI.

Offre financière

- a) Offre financière incomplète ;
- b) Pièces non conformes ;
- c) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- d) Absence d'un sous-détail de prix.

Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes.

Critères essentiels :

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

1	Présentation Générale de l'Offre ;	03 sous-rubriques.
2	Une déclaration sur l'honneur du soumissionnaire ;	02 sous-rubriques
3	Chiffre d'affaires ;	02 sous-rubriques
4	Accès à une ligne de Crédit ou autre source de financement.	01 sous-rubrique
5	Référence de l'entreprise ;	05 sous-rubriques
6	Personnel ;	10 sous-rubriques
7	Moyens logistiques affectés au projet ;	08 sous-rubriques
8	Méthodologie d'exécution des travaux.	10 sous-rubriques

NB : Seuls les soumissionnaires ayant obtenu au moins 70% de OUI (soit 29 OUI sur 41) à l'évaluation technique seront admis à l'analyse de l'offre financière.

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et évaluée la **moins disante** en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.**

Administration au nom de laquelle sera Conclu le Marché

A l'issue de l'examen des offres des soumissionnaires par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la Commune de Béka, un marché des travaux sera conclu entre l'adjudicataire et le Maître d'Ouvrage, pour le compte de la Commune de Béka.

17. Renseignements Complémentaires

Dénonciation d'acte de corruptien et de Mauvaises pratiques

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 699 370 748/673 205 725.

Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune de Béka.

Additif à l'Appel d'Offres

Le Maire de la Commune de Béka, Maître d'Ouvrage se réserve le droit, en cas de nécessité, d'apporter toute autre modification ultérieure utile au présent appel d'offres.

GAROUA le 25 Février 2022

Le MAIRE

BABBA HAMAYERO

COMMUNE DE SANTCHOU

AVIS D'APPELS D'OFFRES (AAO)N° 05/AONO/C.SU/CIPM/SG/2022 DU 07/03/2022 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION DU VILLAGE FONTCHAM LOT 1, QUARTIER BESOUK LOT 2 DANS LA COMMUNE DE SANTCHOU, DEPARTEMENT DE LA MENOUA, REGION DE L'OUEST

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , MINEE

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public (BIP) de l'exercice 2022, le Maire de la Commune de Santchou, Autorité contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert, pour l'exécution des travaux d'électrification du village Fontcham, Arrondissement de Santchou, Département de la Menoua, Région de l'Ouest (Lot 2).

2. Consistance des prestations

Les travaux objet du présent Appel d'offres comprennent :

- L'installation de chantier ;
- La construction d'une ligne moyenne tension mono aérienne en câble Almélec 1X34 mm² ;
- La fourniture et pose d'un (01) transformateur Mono de 25 KVA avec équipement complet ;
- La construction d'une ligne basse tension Mono aérienne en câble torsadé de 4 x 25 mm² ;
- La réalisation des branchements témoins et abonnements ENEO ;
- Les prestations diverses.

Lot 2

Les travaux objet du présent Appel d'offres comprennent :

- L'Installation de chantier ;
- La construction d'une ligne moyenne tension mono aérienne en câble Almélec 1X34 mm²
- La fourniture et pose d'un (01) transformateur Mono de 25 KVA avec équipement complet ;
- La construction d'une ligne basse tension Mono aérienne en câble torsadé de 4 x 25 mm² .
- La réalisation des branchements témoins et abonnements ENEO ;
- Les prestations diverses.

3. Cout Prévisionnel

Lot1

Le coût prévisionnel de l'opération à l'Issue des études préalables est de **30 000 000 FCFA (Trente Millions francs CFA)** pour l'ensemble du projet.

Lot 2

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **20 000 000 FCFA (Trente Millions francs CFA)** pour l'ensemble du projet.

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais exerçant dans les travaux d'électrification.

5. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public (BIP) du Ministère de l'Eau et de l'Energie, Exercice 2022.

6. Consultation du Dossier

Le dossier d'appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune de Santchou.

7. Acquisition du Dossier

Les dossiers d'appel d'offres pourront être consultés et retirés aux heures ouvrables dès publication du présent avis auprès de la Commune de Santchou sur présentation de l'original d'une quittance de versement à la recette municipale de la Commune de Santchou d'une somme non remboursable de **Quarante Mille (40 000) francs CFA lot 1 et de Vingt Cinq Mille (35 000) francs CFA lot 2.**

Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète. (B.P., Fax, Téléphone, etc.).

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles devra parvenir au Secrétariat particulier du Préfet du Département de la Menoua au plus tard le **29/03/2022 à 10 heures**, heure locale sous enveloppe cachetée adressée au Maire de la Commune de Santchou et devra porter la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT
N°05/AONO/C.SU/CIPM/SG/2022 DU 07/03/2022 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION DU
VILLAGE FONTCHAM (Lot 1) et du Quartier BESOUK (Lot2), ARRONDISSEMENT DE SANTCHOU,
DEPARTEMENT DE LA MENOUA,
Financement : BIP MINEE 2022
(A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT) »**

9. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est fixé à quatre vingt dix (90) jours calendaires. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrer les travaux.

10. Cautionnement Provisoire

Lot 1
Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres, établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère des Finances et dont la liste figure dans le DAO (Pièce N°13). Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

Le montant de la caution de soumission est à **Six Cent Quarante Mille (600 000) Francs CFA**

Lot 2
Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres, établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère des Finances et dont la liste figure dans le DAO (Pièce N°13). Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

Le montant de la caution de soumission est à **Six Cent Quarante Mille (400 000) Francs CFA**

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute Offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

NB. . L'Autorité contractante ou la commission de passation se réserve le droit de demander à toutes les étapes de la procédure de passation, aux soumissionnaires, la présentation des originaux des pièces produites et le défaut de présentation peut entraîner la disqualification.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **29/03/ 2022 à 11 heures**, par la Commission Interne de Passation des Marchés (CIPM) de la Commune de Santchou. L'ouverture des plis se fera en un temps et en trois étapes ;

- 1ère étape : Ouverture de l'enveloppe A contenant les pièces administratives (volume 1);
- 2ème étape : Ouverture de l'enveloppe B contenant les offres techniques (volume 2) ;
- . 3ème étape : Ouverture de l'enveloppe C contenant les offres financières (volume 3).

Chaque soumissionnaire peut assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée (même en cas de groupement) de leur choix.

13. Critères d'évaluation

A/ Critères éliminatoires

- Absence de la caution de soumission ;
- Fausses déclarations,
- Ne pas être suspendu de la commande publique,
- Pièces scanné ou falsifiée,
- Non production sous 48h d'un document administratif non conforme,
- Omission d'un prix ou d'une quantité dans l'offre financière
- Présence du soumissionnaire sur la liste des établissements suspendus de la commande publique
- Abandon d'un chantier dans la commune de SANTCHOU

B/ Critères essentiels

- Non satisfaction d'au moins 70% des critères à l'analyse d'offre technique
- Non-respect des formulaires et modèles de pièces
- Référence de l'entreprise dans les réalisations similaires au moins une référence
- Procès-verbal de réception correspondant aux prestations réalisées ;
- Présence d'une attestation de visite du site;
- Attestation de surface financière (minimum égal à % du montant prévisionnel) ;
- Moyens logistiques ;
- Qualification du personnel technique
- Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) paraphé à chaque page ;
- Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) complété et paraphé à chaque page.
- L'offre financière du cocontractant ;
- La capacité financière du cocontractant.

NB. Voir grille d'évaluation

14. Attribution

Le marché sera attribué au Soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins-disante et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres, avec au moins 70% des critères.

L'attributaire du Marché est invitée à se présenter dès signature de la décision d'attribution, et au plus tard dans les six (06) jours qui suivent, sous peine d'annulation, à la Commune de Santchou pour l'établissement et la souscription de son Marché. Faute par lui de se présenter, le Marché est attribué au suivant.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de quatre vingt dix

(90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune de Santchou.

SANTCHOU le 7 Mars 2022

Le MAIRE

NGOUBENE François

COMMUNE D'OLAMZE

**AVIS D'APPEL D'OFFRES AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 07/AONO/
RS/D-VNT/C?OL/SG/C1PM//2022 DU 10/03/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CENTRE
ZOOTECNIQUE ET VETERINAIRE A OLAMZE CENTRE POUR LE COMPTE DU MINISTERE DE
L'ÉLEVAGE DES PECHES ET DES INDUSTRIES ANIMALES, EXERCICE 2022**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune d'OLAMZE, Maître d'Ouvrage et Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert, pour les travaux de construction d'un Centre Zootechnique Et Vétérinaire à OLAMZE, Département de la Vallée du Ntem, Région du Sud, pour le compte du Ministère de l'Elevage, des Pêches et des Industries Animales, Exercice 2022.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

les terrassements,

les fondations,

la maçonnerie pour superstructure

la charpente — couverture,

la menuiserie bois et métallique,

la peinture et revêtement

l'électricité,

la plomberie sanitaire,

3. Cout Prévisionnel

Pour un montant toutes taxes comprises de : Trente Millions (30.000.000) francs CFA.

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de Bâtiment et Travaux Publics et de tout autre groupement d'entreprise de droit Camerounais.

5. Financement

Les entreprises intéressées sont invitées à participer à l'Appel d'Offres National Ouvert défini ci-dessous, lancé par le Gouvernement de la République du Cameroun, et représenté par le Maire de la Commune d'OLAMZE, Maître d'Ouvrage et Autorité Contractante. **BIP MINEPIA ; EXERCICE 2022.**

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré aux heures ouvrables au Secrétariat Général de la Mairie d'OLAMZE

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré aux heures ouvrables au Secrétariat Général de la Mairie d'OLAMZE dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de paiement d'une somme non remboursable au titre de frais de dossier de **Trente Cinq Mille (35 000) francs CFA** versée à la Recette Municipale d'OLAMZE. Cette quittance devra identifier l'acquéreur comme représentant l'entreprise désireuse de participer à l'Appel d'Offres.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telle, devra être déposée contre récépissé au Secrétariat Général de la Commune d'OLAMZE **au plus tard le 31/03/2022 à 13 heures**, heure locale et devra porter la mention.

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONA OUVERT N°07/AONO/ RS/D-VNT/C-OLISG/CIPM//2022 DU 10/03/2022
POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CENTRE ZOOTE HNIQUE ET VETERINAIRE A OLAMZE,
POUR LE COMPTE DU MINISTERE DE L'ELEVAGE DES PECHEES ET DES INDUSTRIES ANIMALES,
EXERCICE 2022**

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

Toute offre non produite en sept exemplaires et non conforme aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

9. Delai de Livraison

Le délai d'exécution des travaux est d'au plus trois (03) mois calendaires à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de Commencer les Travaux.

10. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement bancaire provisoire de Six Cent Mille (600. 000) francs CFA, établi par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le MINFI et en règle vis-à-vis de la COBAC.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard trente (30) jours après l'expiration de la validité des offres, ou dans le cas où le soumissionnaire est attributaire de la Lettre commande, après constitution du cautionnement définitif.

NB : ce cautionnement peut être remplacé par un chèque certifié, un chèque bancaire ou une hypothèque légale.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres qui se fera en un seul temps, **aura lieu le 31/03/2022 à 14 heures**, heure locale la Commune d'OLAMZE par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune d'OLAMZE siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

12. Critères d'évaluation

Les offres retenues après vérification des pièces administratives seront évaluées sur la base des principaux critères de notation ci-après :

Critères éliminatoires :

Absence ou non-conformité d'une pièce administrative Quarante-huit (48) heures après l'ouverture des Offres (Article 92(9) du Code de Marchés Publics

Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;

Absence de la caution de soumission

Note Technique inférieure à 70 points sur 100 ;

Offre financière incomplète ;

Critères essentiels :

Présentation générale de l'offre

Références de l'entreprise ;

Moyens matériels ;

Personnel d'encadrement de l'entreprise ;

Propositions techniques ;

Capacité financière de l'entreprise ;

Méthodologie d'exécution de chaque tâche ;

Planning d'exécution des travaux ;

Visite des lieux et rapport de visite.

Seules les soumissions qui auront obtenus au moins 70% de « oui » à l'offre technique seront admises à l'analyse financière.

13. Attribution

La Lettre Commande est attribuée au soumissionnaire dont l'offre a été déclarée conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter les travaux de façon satisfaisante et donc l'offre aura été évaluée la moins disante.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant Quatre-Vingt-Dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise de l'offre.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès du Maire de la Commune d'OLAMZE.

OLAMZE le 10 Mars 2022

Le MAIRE

ELA MVE ALBERT

COMMUNE DE BEKA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°04/AONO/C-BEKA/CIPM DU 28/02/2022 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN MAGASIN DE STOCKAGE AU MARCHÉ DE BÉKA, COMMUNE DE BÉKA, DÉPARTEMENT DU FARO. (PROCÉDURE D'URGENCE)

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du budget d'Investissement Public au titre de l'Exercice 2022 transféré, le Maire de la Commune de Béka (Maître d'Ouvrage) lance un Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence relatif aux **travaux**

2. Consistance des prestations

Les travaux, pour chaque lot, comprennent notamment :

- Lot 100 : Travaux Préparatoires ;**
- Lot 200 : Terrassement ;**
- Lot 300 : Fondations ;**
- Lot 400 : Maçonnerie-élévation ;**
- Lot 500 : Charpente-Couverture ;**
- Lot 600 : Menuiserie bois-Métallique ;**
- Lot 700 : Eteciricifé ;**
- Lot 800 : Revêtement et Peinture ;**
- Lot 900 : VRD.**

3. Cout Prévisionnel

Le coOt prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **16 000 000 (seize millions) francs CFA.**

4. Allotissement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont regroupés en **un (01) seul lot.**

5. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à **toutes les entreprises de droit camerounais installées en République du Cameroun et remplissant les conditions reprises dans le Règlement Particulier d'Appel d'Offres (RPAO)**, qui fait l'objet de la pièce N° 03 du présent Dossier d'Appel d'Offres.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le **Budget d'Investissement Public du Ministère de la Décentralisation et du Développement Local au titre de l'Exercice 2022**, ressources transférées à la Commune de Béka.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté à la **Commune de Béka**, dès publication du présent avis par voie de presse écrite et par voie d'affichages dans les locaux de ladite Commune ou à la **Délégation Départementale des Marchés Publics du Faro.**

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Commune de Béka, dès publication du présent avis par voie de presse écrite et par voie d'affichages dans les locaux de ladite Commune, contre présentation d'une quittance de versement de la somme non remboursable de **(Quarante mille) 40 000 Francs CFA représentant les frais d'achat du dossier d'appel d'offres, payable à la Recette Municipale de Béka.**

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en **six (06) exemplaires dont un (01) original et cinq (05) copies** marquées comme telles, devra parvenir contre récépissé au Secrétariat du Maire de la Commune de Béka **au plus tard le 24/03/2022 à 12 heures, heure locale** et devra porter la mention suivante :

**"Avis d'Appel d'Offres National Ouvert
N°04/MONO/C-BEKA/CIPM/2022 du 28/02/2022
RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN MAGASIN DE STOCKAGE AU MARCHÉ DE BÉKA,
COMMUNE DE BÉKA, DÉPARTEMENT DU FARO.
(Procédure d'Urgence)
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »**

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de **Trois (03) mois.**

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 1 2 du DAO, d'un montant de **320 000 (Trois cent vingt mille) Francs CFA, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.**

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes.

Elles doivent être datées de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des pièces Administratives, des offres techniques et financières aura lieu **24/03/2022 à 13 heures précises** par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la Commune de Béka, à l'Hôtel de Ville de Béka.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires :

Les critères éliminatoires sont les suivants ;

Pièces administratives

- a) L'absence de la Caution de Soumission ;
- b) Pièce administrative non transmise dans un délai de 48h suivant l'ouverture des plis ;
- c) La production d'une pièce administrative non conforme et non régularisée dans les 48 heures suivant l'ouverture des plis ;
- d) La fausse déclaration ou pièce falsifiée.

Offre technique

- a) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés ;
- b) Note technique inférieure à 70% de OUI.

Offre financière

- a) Offre financière incomplète ;
- b) Pièces non conformes ;
- c) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- d) Absence d'un sous-détail de prix.

Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes.

Critères essentiels :

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

1	Présentation Générale de l'Offre ;	03 sous-rubriques.
2	Une déclaration sur l'honneur du soumissionnaire ;	02 sous-rubriques
3	Chiffre d'affaires ;	02 sous-rubriques
4	Accès à une ligne de Crédit ou autre source de financement.	01 sous-rubrique
5	Référence de l'entreprise ;	05 sous-rubriques
6	Personnel ;	10 sous-rubriques
7	Moyens logistiques affectés au projet ;	08 sous-rubriques
8	Méthodologie d'exécution des travaux.	10 sous-rubriques

NB : Seuls les soumissionnaires ayant obtenu au moins 70% de OUI (soit 29 OUI sur 41) à l'évaluation technique seront admis à l'analyse de l'offre financière.

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et évaluée la **moins disante** en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.**

Administration au nom de laquelle sera Conclu le Marché

A l'issue de l'examen des offres des soumissionnaires par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la Commune de Béka, un marché des travaux sera conclu entre l'adjudicataire et le Maître d'Ouvrage, pour le compte de la Commune de Béka.

17. Renseignements Complémentaires

Dénonciation d'acte de corruption et de Mauvaises pratiques

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 699 370 748/673 205 725.

Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la **Commune de Béka**.

Additif à l'Appel d'Offres

Le Maire de la Commune de Béka, Maître d'Ouvrage se réserve le droit, en cas de nécessité, d'apporter toute autre modification ultérieure utile ou présent appel d'offres.

GAROUA le 28 Février 2022

Le MAIRE

BABBA HAMAYERO

COMMUNE DE MENGONG

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°001/AONO/PU/C-IVING/SG/CIPM/2022 DU 11/03/2022 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE
CONSTRUCTION DES RESEAUX ELECTRIQUES MT/BT DANS LA COMMUNE DE MENGONG,
DEPARTEMENT DE LA MVILA, REGION DU SUD, EN DEUX LOTS.**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public de la République du Cameroun pour l'Exercice 2022, le Maire de la Commune de Mengong, Maître d'ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence en vue de l'exécution des travaux de construction des réseaux électriques MT/BT dans la Commune de Mengong. Département de la Mvila, Région du Sud. en deux (02) lots.

2. Consistance des prestations

du présent Appel d'Offres est définie ainsi qu'il suit :

Travaux de raccordement de la Cité municipale de Mengong au réseau ENEO (Loti)

1. Mobilisation du chantier et travaux préparatoires
2. Construction dérivation aérienne MT triphasée 3x54 mm²
3. Installation poste transformateur triphasé H61-160kVA130kV
4. Construction réseau aérien BT triphasé en câble préassemblé 3x70mm4N+2EP
5. Branchements logements et éclairage public

G. Prestations diverses

Les Travaux d'extension du réseau électrique MT/BT (1,5 km) du village Ma'anmenyine (Lot 2)

1. Mobilisation du chantier et travaux préparatoires
2. Construction réseau MT monophasé 1x34 mm²
3. Installation poste transformateur monophasé H61-25 kVAiB2
4. Construction réseau aérien BT monophasé en câble torsadé 4x25mm²
5. Branchements témoins et prestations diverses

Les détails desdits travaux sont contenus dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières et dans le Devis Estimatif et Quantitatif, parties intégrantes du présent Dossier d'Appel d'Offres (DAO).

3. Cout Prévisionnel

COUTS PREVISIONNELS ET IMPUTATIONS BUDGETAIRES Les travaux objet du présent avis d'appel d'offres sont répartis en deux lots ainsi qu'il suit

N° LOT	INTITULE	COUT PREVISIONNEL (Francs CFA)
Lot 1	Travaux de raccordement de la cité municipale de Mengong au réseau ENEO	31 500 000

Lot 2

~~Travaux d'extension du réseau électrique MT/BT (1,5 km)~~



du village Ma'anmenyine

15 000 000



N.B. : Un soumissionnaire peut être attributaire des deux (02) lots.

4. Allotissement

N° LOT	INTITULE
Lot 1	Travaux de raccordement de la cité municipale de Mengong au réseau ENEO.
Lot 2	Travaux d'extension du réseau électrique MT/BT (1,5 km) du village Ma'anmenyine

N.B. : Un soumissionnaire peut être attributaire des deux (02) lots.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte, à conditions égalitaires, aux entreprises de droit camerounais reconnues pour leur expertise avérée dans le domaine de l'électrification et justifiant des capacités techniques et financières pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres. La constitution des entreprises en groupement ou la sous-traitance est autorisée conformément à la réglementation en vigueur.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par les ressources transférées du budget du Ministère de la Décentralisation et du Développement Local (MINDDEVEL) pour le lot 1 et du Ministère de l'Eau et de l'Energie (MINÉE) pour le lot 2, Exercice budgétaire 2022, sur les lignes d'imputations budgétaires

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat Général de la Commune de Mengong B.P. 48 Mengong, Tél : 699 92 50 82/696 38 29 76, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables auprès du Secrétariat Général de la Commune de Mengong dès publication du présent avis, contre présentation de l'original de la quittance de versement de la somme non remboursable de cent mille (100 000) Francs CFA représentant les frais d'acquisition du dossier, payables à la Recette Municipale de Mengong. La copie du reçu de ce versement sera jointe au dossier de soumission. Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète (B.P., Fax, e-mail, téléphone, etc.)

9. Remises des offres

Chaque soumissionnaire devra présenter son offre en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles. Chaque offre, rédigée en français ou en anglais, devra parvenir au Secrétariat Général de la Commune de [Mengong](#), au plus tard le **11/04 /2022 à 12h précises**.

En outre, chaque offre devra se présenter en un pli unique contenant trois sous-plis (un pour le volume administratif, un pour le volume technique et un pour le volume financier). Les sous-plis devront être fermés et scellés. Le pli extérieur doit être fermé, scellé et devra porter la mention suivante

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°001/AONO/PU/C-MNG/SG/CIPM/2022 DU 11/03/2022 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION
DES RESEAUX ELECTRIQUES MT/BT DANS LA COMMUNE DE MENGONG, DEPARTEMENT DE LA MVILA,
REGION DU SUD. EN DEUX LOTS.**

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est fixé à Trois (03) mois pour chaque lot, soit quatre-vingt-dix (90) jours calendaires. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage des travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministre chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce n°15 du Dossier d'Appel d'Offres. d'un montant de six cent trente mille (630 000) francs CFA pour le lot 1 et d'un montant de Trois cent mille (300 000) francs CFA pour le lot 2 valables pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres, soit quatre-vingt-dix (90) jours.

L'absence du cautionnement provisoire conforme au modèle joint dans le Dossier d'Appel d'Offres entraîne à l'ouverture des plis, la non-recevabilité de l'offre. Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard trente (30) jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif. Les chèques certifiés ou les chèques de banque peuvent être acceptés en lieu et place du cautionnement provisoire

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces requises du dossier administratif devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative compétente (Préfet, Sous-préfet, . .) conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO).

Toutes les pièces administratives devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète ou non conforme aux prescriptions du présent Avis et du dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. L'absence de la caution de soumission ou le non-respect des modèles des différentes pièces du Dossier d'Appel d'Offres entraînera le rejet pur et simple de l'Offre sans aucun recours possible.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis, qui s'effectuera en un (01) seul temps, **aura lieu le 11/04/2022 à partir de 13 heures** précises dans la Salle de conférence de la Commune de Mengong par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de ladite commune. Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier seront admis à assister à cette séance d'ouverture.

14. Critères d'évaluation

Les critères sont de deux types : les critères éliminatoires et les critères essentiels. Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour tout soumissionnaire pour être admis à l'évaluation. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire. Les critères essentiels sont les critères clés pour juger de la capacité technico-financière des soumissionnaires à exécuter les travaux, objet du présent appel d'offres. L'évaluation des offres suivant les critères essentiels sera faite d'après le système de notation binaire oui/non.

CRITERES ELIMINATOIRES Les critères éliminatoires sont

1. L'absence de la caution de soumission ;
2. L'absence ou la non-conformité d'une pièce du dossier administratif au-delà de 48heures après le dépôt des offres ;
3. La présence de fausses déclarations, des pièces falsifiées ou scannées dans l'offre du soumissionnaire, sans préjudice des poursuites judiciaires
4. La non-conformité de l'offre aux spécifications techniques ci-après : Plan type, méthodologie d'exécution des travaux, délai d'exécution des travaux, devis descriptif, estimatif et quantitatif ;
5. L'absence d'un prix unitaire quantifié ;
6. L'absence d'un rapport de visite du site dûment signé sur l'honneur par le soumissionnaire et daté ;
7. Une note technique inférieure à 80% de « oui » par rapport aux critères essentiels ;
8. Une offre financière anormalement basse.

CRITERES ESSENTIELS

Le système de notation des offres est le mode binaire (oui/non). L'évaluation des offres techniques se fera suivant les critères essentiels ci-après définies

N°	Critères essentiels	Notation binaire
1	Présentation de l'offre	Oui/Non
2	Références du soumissionnaire	Oui/Non
3	Moyens humains	Oui/Non
4	Moyens matériels et logistiques	Oui/Non
5	Méthodologie d'exécution et planning des travaux	Oui/Non
6	Capacité financière	Oui/Non
7	Preuve de l'acceptation des conditions du marché : Engagement sur L'honneur incorporé dans l'intention de soumissionner	Oui/Non

Seules les offres ayant obtenu une note technique supérieure ou égale à 80% de « oui » seront admises à l'analyse financière.

L'évaluation de l'offre financière sera basée sur le montant total de l'offre du soumissionnaire. Elle consistera à l'analyse de la cohérence des prix ainsi que la vérification des calculs et de l'ensemble des prescriptions y relatives. Toute offre non conforme aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres et non produite en sept (07) exemplaires dont un (01) original sera purement et simplement rejetée.

15. Attribution

Le Maire de la Commune de Mengong, autorité contractante, attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins-disante et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres. L'offre la moins-disante sera déterminée en évaluant ce marché en liaison avec les autres lots à attribuer concurremment, en prenant en compte la remise offerte par les soumissionnaires en cas d'attribution de plus d'un lot.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix jours (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements techniques complémentaires peuvent être obtenus aux jours et heures ouvrables auprès du Secrétariat Général de la Commune de Mengong B.P. Mengong, Tél : 699 92 50 82/696 38 29 76 ou auprès de la Délégation Départementale de l'Eau et de l'Energie de la Mvila.

MENGONG le 11 Mars 2022

Le MAIRE

EBAH NGONO JEANNE EPSE ESSIANE

COMMUNE DE BEKA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°06/AONO/C-BEKA/CIPM/2022 DU 28/02/2022 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE MAYO GNIWA (LOT N°01), D'UN (01) BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE OGOLO (LOT N°2), COMMUNE DE BEKA, DEPARTEMENT DU FARO.(PROCÉDURE D'URGENCE)

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du budget d'Investissement Public au titre de l'exercice 2022 transféré le Maire de la Commune de Béka (Maître d'Ouvrage) lance un Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence relatif aux **travaux**

2. Consistance des prestations

Les travaux, pour chaque lot, comprennent notamment ;

Lot 100 : Travaux Préparatoires ;

Lot 200 : Terrassement ;

Lot 300 : Fondations ;

Lot 400 : Maçonnerie-élevation ;

Lot 500 : Charpente-Couverture ;

Lot 600 : Menuiserie bois - Métallique ;

lot 700 : Electricité ;

Lot 800 : Peinture ;

Lot 900 : VRD.

3. Coût Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de :

N°LOT	Intitulé du projet	Coût prévisionnel
Lot n°1	Travaux de construction d'un (01) bloc de deux (02) salles de classe à l'Ecole Publique de Mayo Gniwa	17 000 000 F CFA
Lot n°2	Travaux de construction d'un (01) bloc de deux (02) salles de classe à l'Ecole Publique de Oqolo	17 000 000 F CFA

4. Allotissement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont regroupés en **deux (02) lots**.

5. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à **toutes les entreprises de droit camerounais, installées en République du Cameroun et remplissant les conditions reprises dans le Règlement Particulier d'Appel d'Offres (RPAO)**, qui fait l'objet de la pièce N°03 du présent Dossier d'Appel d'Offres.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le **Budget d'Investissement Public du Ministère de l'Education de Base au titre de l'Exercice 2022**, ressources transférées a la Commune de Béka.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté à la **Commune de Béka**, dès publication du présent avis par voie de presse écrite et par voie d'affichages dans les locaux de ladite Commune ou à la **Délégation Départementale des Marchés Publics du Foro**.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Commune de Béka, dès publication du présent avis par voie de presse écrite et par voie d'affichages dans les locaux de ladite Commune, contre présentation d'une quittance de versement de la somme non remboursable de **(Soixante-dix mille) 70 000 Francs CFA** représentant les frais d'achat du dossier d'appel d'offres, payable à la **Recette Municipale de Beka**.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en **six (06) exemplaires dont un (01) original et (05) copies** marquées comme telles, devra parvenir contre récépissé au Secrétariat du Ma.re de la Commune de Béka **au plus tard le 24/03/2022 à 12 heures, heure locale** et devra porter la mention suivante .

**« Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N°06/AONO/C-BEKA/CIPM/2022 du 28/02/2022
RELATIF AUX TRAVAUX DE STRUCTION D'UN (01) BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE AL ECOLE
Pimiloue DE MAYO GNIWA (LOT N°1), D'UN (01) BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L ECOLE
PUBLIQUE DE OGOLO (LOT N°2), COMMUNE DE BÉKA, DEPARTEMENT DU FARO.
(Procédure d'Urgence)
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »**

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de **Trois (03) mois, pour chaque lot**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, pour chaque lot, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du PAO, d'un montant de **340 000 (Trois cent quarante mille) Francs CFA, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres**.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes.

Elles doivent être datées de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en on temps.

L'ouverture des pièces Administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **24/03/2022 à 13 heures précises** par la Commission interne de Passation des Marchés placée auprès de la Commune Béka, à l'Hôtel de Ville de Béka.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires :

Les critères éliminatoires sont les suivants :

Pièces administratives

- a) L'absence de la Caution de Soumission ;
- b) Pièce administrative non transmise dans un délai de 48h suivant l'ouverture des plis ;
- c) La production d'une pièce administrative non conforme et non régularisée dans les 48 heures suivant l'ouverture des plis ;
- d) La fausse déclaration ou pièce falsifiée.

Offre technique

- a) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés ;
- b) Note technique inférieure à 70% de OUI.

Offre financière

- a) Offre financière incomplète ;
- b) Pièces non conformes ;
- c) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- d) Absence d'un sous-détail de prix.

Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes.

Critères essentiels :

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

1	Présentation générale de l'offre	03 sous-rubriques
2	Une déclaration sur l'honneur du soumissionnaire, signée et datée certifiant la visite du site et suivant le modèle joint en annexe ;	01 sous-rubrique
3	Chiffre d'affaires	02 sous-rubriques
4	Accès à une ligne de Crédit ou autre source de financement.	01 sous-rubrique
5	Référence de l'entreprise ;	05 sous-rubriques
6	Personnel	10 sous-rubriques
7	Moyens logistiques affectés au projet ;	08 sous-rubriques
8	Méthodologie d'exécution des travaux.	08 sous-rubriques

NB: Seuls les soumissionnaires ayant obtenu au moins 70% de OUI (soit 29 OUI sur 41) à l'évaluation technique seront admis à l'analyse de l'offre financière.

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et évaluée la **moins disante** en incluant le cas échéant les rabais proposés.

Nombre maximum de lots ctribuabie à un soumissionnaire

Tout Soumissionnaire peut prétendre aux deux (02) lots.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **90 jours à partir de la date limite fixee pour la remise des offres.**

17. Renseignements Complémentaires

Administration au nom de laquelle sera Conclu le Marché

A l'issue de l'examen des offres des soumissionnaires par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la Commune de Béka, un marché des travaux sera conclu entre l'adjudicataire et le Maître d'Ouvrage, pour le compte de la Commune de Béka.

Dénonciation d'acte de corruption et de Mauvaises pratiques

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 699 370 748/673 205 725.

Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune de Béka.

Additif à l'Appel d'Offres

Le Maire de la Commune de Béka, Maître d'Ouvrage se réserve le droit, en cas de nécessité, d'apporter toute autre modification ultérieure utile au présent appel d'offres.

GAROUA le 28 Février 2022

Le MAIRE

BABBA HAMAYERO

COMMUNE D'OVENG

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT (EN PROCÉDURE D'URGENCE) N° 005/
AONR/RS/DDI/C.OV/CIPMP/MTR/2022 DU 07/03/2022 RELATIFS AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION SIX
(06) FORAGES POSITIFS EQUIPES DE PMH DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE D'OVENG,
DEPARTEMENT DU DJA ET LOBO ,REGION DU SUD.**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune d'Oveng, Maître d'ouvrage et autorité contractante, lance pour le compte de la Commune d'Oveng un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence, pour les travaux de construction de six (06) forages positifs, équipés de pompe à motricité humaine (PMH), Commune d'Oveng ,Département du DJA ET LOBO .Région du SUD.

2. Consistance des prestations

- l'étire géophysiques d'implantation des forages et l'installation de chantier (mobilisation),
- la foration,
- Équipement et développement du forage.
- Superstruction,
- l'installation de la pompe
- l'essai de pompage et l'analyse de l'eau,
- la formation de deux (02) artisans réparateurs,
- la production du rapport technique.
- Les travaux de superstructure : dalle légèrement inclinée en béton armé, rigoles périphériques autour du socle de la dalle, anti-bourbier à la périphérie;
- La murette de clôture en agglos de 15 x 20 x 40 crépis et portillon

3. Cout Prévisionnel

Les travaux sont subdivisés en un lot unique

Lot	Nbre de forage/	Localité	Montant Prévisionnel (Francs CFA)
-----	-----------------	----------	-----------------------------------

1	1	CSI NKONO	8 500 000
	1	ESSAM(chefferie)	8 500 000
	1	MEBASSA(mission catholique)	8 500 000
	1	ELIG-OVENG	8 500 000
	1	OVENG3 (face CSI)	8 500 000
	1	NGBWASSA(MBEDOUM)	8 500 000
total	6		51 000 000

4. Allotissement

Les travaux sont subdivisés en un lot unique

Lot	Nbre de forage/	Localité	Autorisation de dépense	imputation	Montant Prévisionnel (Francs CFA)	Source de Financement BIP 2022	Cautions
1	1	CSI NKONO			8 500 000	MINSANTE	1020 000
	1	ESSAM(chefferie)			8 500 000	MINÉE	
	1	MEBASSA(mission catholique)			8 500 000		
	1	ELIG-OVENG			8 500 000		
	1	OVENG3 (face CSI)			8 500 000		
	1	NGBWASSA(MBEDOUM)			8 500 000		
total	6				51 000 000		

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes les entreprises de droit camerounais installées au Cameroun, possédant une bonne expérience dans la réalisation des travaux hydrauliques et justifiant des capacités techniques et financières pour la bonne réalisation des travaux qui en constituent l'objet.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget d'Investissement Public (BIP), exercice 2022.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat Général (service technique) téléphone N° 652 59 33 04 de la Mairie d'Oveng dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Commune d'Oveng dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **75 000 (Soixante quinze mille) francs CFA.** payable à la Recette Municipale de la Commune d'Oveng au titre des frais de dossier.

9. Remises des offres

Les Offres rédigées en Français ou en Anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devront parvenir sous pli fermé auprès des services techniques de la Commune d'Oveng téléphone, **au plus tard le 07/04/2022 à 14 heures précises.**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT (en procédure d'urgence) N° 005/
AONR/RS/DDL/C.OV/CIPMP/MTR/2022 DU 07/03/2022 RELATIFS AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION SIX (06)
FORAGES POSITIFS EQUIPES DE PMH DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE D'OVENG,
DEPARTEMENT DU DJA ET LOBO ,REGION DU SUD.**

" A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "

10. Delai de Livraison

La durée maximale d'exécution des travaux est de quatre (04) mois, à compter de la date de la notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

11. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission par lots établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances, d'un montant de 1020 000 F CFA (un million vingt mille francs) CFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des Offres.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres(RPAO).

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des Offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et Dossier d' Appel d' Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque ou une assurance de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'Offre.

Les chèques bancaires certifiés ne seront pas acceptés

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps et **aura lieu le 07/04/2022 à 15 heures** précises par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune d'Oveng, dans la Salle des actes de la Mairie d'Oveng. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou se faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier. Les Offres sont ouvertes et évaluées en une étape.

13. Critères d'évaluation

Les critères éliminatoires

- Absence de la caution de soumission à l'ouverture ;
- Absence ou non-conformité de l'une des pièces du dossier administratif et non régularisée après 48 H ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Note technique inférieure à 70% des critères essentiels.
- Absence d'un prix unitaire quantifié, ou d'un sous détail des prix unitaires dans l'offre ;
- Non-exécution d'un marché antérieur du fait de l'entreprise (conformément à la lettre circulaire N°004/LC/MINMAP/CAB du 25 janvier 2017 relatif à la prise en comptes des défaillances des entreprises dans l'exécution des marchés antérieurs dans l'attribution des nouveaux marchés) ;

Les critères essentiels :

Les critères essentiels seront évalués de manière binaire (OUI ou NON) ; ainsi, plusieurs sous critères tirés des rubriques ci-dessous du dossier de soumission seront retenus pour l'évaluation de l'offre technique

- i) l'expérience du personnel d'encadrement ;
- ii) les références de l'entreprise ;
- iii) la disponibilité du matériel et des équipements essentiels ;
- iv) Délai d'exécution ; (le respect du délais d'exécution (planning)
- v) l'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières ;

Le non-respect de 70% des critères ci-dessus entraînera l'élimination de l'offre.

14. Attribution

A l'issue de l'examen des Offres des soumissionnaires par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune d'Oveng, la Lettre-Commande des travaux sera conclue entre l'Adjudicataire et le Maitre d'Ouvrage , pour le compte de la Commune d'Oveng.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat Général (service technique de la Commune d'Oveng .

OVENG le 7 Mars 2022

Le MAIRE

ALOU'OU ZE Joseph

COMMUNE DE MENGANG

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0012AONO/C-MENGANG/CIPM-MG/2019 DU 14/03../2022, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CENTRE ZOOTECHNIQUE VETERINAIRE (CZV) EN PROCEDURE D'URGENCE, DANS LA COMMUNE DE MENGANG, DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU, REGION DU CENTRE. LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MENGANG, AUTORITÉ CONTRACTANTE, LANCE POUR LE COMPTE DU GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN, UN AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT (AAONO), POUR LA RÉALISATION DES OPÉRATIONS SUS-INDIQUÉES DONT LE MAÎTRE D'OUVRAGE EST LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MENGANG.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le présent Avis d'Appel d'Offres a pour objet l'exécution des **Travaux de Construction d'une Auberge Municipale, dans la Commune de MENGANG, Département du Nyong et Mfoumou, Région du Centre.**

2. Consistance des prestations

Ils comprennent en particulier les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive

- TRAVAUX PRELIMINAIRES
- TERRASSEMENT:
- FONDATION
- MAÇONNERIE ET ELEVATION
- CHARPENTE TOLES ET PLAFONDS
- REVETEMENT
- MENUISERIE BOIS ET ALUMINIUM
- ELECTRICITE
- PLOMBERIE SANITAIRE
- PEINTURE
- VRD ;

3. Participation et origine

La participation au présent avis d'appel d'offres est ouverte à toutes les entreprises de travaux publics de droit camerounais possédant une bonne expérience dans la réalisation des travaux de Génie Civil et justifiant des capacités techniques et financières pour la bonne réalisation des travaux qui en constituent l'objet.

4. Financement

Les travaux, objet du présent Avis d'Appel d'Offres sont financés par le BIP (Budget d'Investissement Public) MINDDEVEL, exercice 2022, pour un montant prévisionnel de **Trente-quatre Millions (35 000 000) francs CFA.**

5. Consultation du Dossier

Le Dossier peut être consulté aux heures ouvrables à l'hôtel de ville de Mengang dès publication du présent avis.

6. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au Secrétariat de Monsieur de la Commune de Mengang; dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **cinquante mille (50.000) francs CFA**, payable à la Recette des Finances Municipale, représentant les frais d'acquisition du Dossier. La quittance devra préciser le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres. Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront, obligatoirement se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : Boite Postale, Téléphone, Fax, E-mail.

7. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marqués. Comme telles, devront être déposées au Secrétariat de Monsieur le Maire de la Commune de Mengang contre récépissé, au plus tard le **07/04/ 2022 à 12 heures précises**, heure locale et devront porter la mention :
AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0012 AONO/C-MENGANG/CIP-MG-/2022 DU14/03/ 2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION CENTRE ZOOTECHNIQUE VETERINAIRE EN PROCEDURE, DANS LA COMMUNE DE MENGANG DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU, REGION DU CENTRE.
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

8. Delai de Livraison

Le délai d'exécution des travaux est de **SIX (06) mois** calendaires, à compter de la date de la notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

Administration au nom de laquelle sera conclu le marché

A l'issue de l'examen des offres des soumissionnaires et du choix de l'attributaire par l'Autorité Contractante, le marché sera conclu entre ce dernier et l'Autorité Contractante qui est le **Maire de la Commune de Mengang.**

9. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, d'un montant de Six cent quatre-vingt mille (700 000) francs CFA. Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances et valable pendant quatre-vingt-dix (90) jours au-delà de la date originale de validité des offres, ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

10. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis qui se fera en un temps et aura lieu le **07/04./ 2022 à 13 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune de Mengang (CIPM-MG) dans la Salle des Actes de la Commune de Mengang. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée (procuration de l'entreprise) de leur choix, ayant une parfaite connaissance de leurs offres.

11. Critères d'évaluation

Les critères éliminatoires sont :

I. dossier administratif incomplet ou non conforme,

Toutefois en cas d'absence ou de non-conformité d'une pièce du dossier administratif lors de l'ouverture des plis, un délai de Quarante-huit (48) heures est accordé aux soumissionnaires concernés pour procédure ou remplacer la pièce en question.

Par ailleurs, toute absence de la caution de soumission à l'ouverture entraîne le rejet de l'Offre.

II. fausses déclarations, pièces falsifiées ou scannées en lieu et place des copies certifiées ou originaux (la CIP-MG et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux)

III. Absence de caution provisoire de soumission ; ;

IV. non satisfaction d'au moins 70 % des critères essentiels ;

V. omission d'un prix quantifié dans l'offre financière ;

VI. offre financière incomplète ;

VII. absence d'une attestation de capacité financière d'un montant de 12 000 000fcfa (douze millions de francs CFA) ;

VIII. offre technique incomplète ;

IX. Non-respect d'un modèle joint en annexe.

Critères essentiels.

Les critères essentiels seront évalués de manière binaire (oui ou non) ; ainsi, plusieurs sous critères tirés des rubriques ci-dessous du dossier de soumission seront retenus pour l'évaluation de l'offre technique contenus dans les AAO et dans le RPAO et porteront sur :

1- Le Chiffre d'affaires de la patente en cours : au moins égal à 20.000.000FCFA

2- Exécution au cours des deux dernières années d'au moins deux (02) marchés de travaux similaires ayant chacun un montant supérieur ou égal à 15 millions FCFA TTC, joindre PV de réception des travaux.

3- L'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières : présentation d'une attestation de solvabilité de montant au moins égal à 12.000.000FCFA

4- Références de l'entreprise

5- Attestation de visite des lieux, avec un rapport descriptif accompagné des photos (Modèle joint) signé par le Prestataire

6- Disponibilité du matériel et des équipements essentiels (joindre facture)

7- Planning des travaux expliqué

8- Méthodologie détaillée de mise en œuvre des matériaux

9- La présentation de l'Offre : intercalaires en couleur.

10- L'expérience du personnel d'encadrement.

11- Qualité et provenance des matériaux.

12. Attribution

L'autorité contractante attribuera le marché au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins-disante et remplissant les capacités financières, techniques et administratives requises résultant des critères dits essentiels ou ceux éliminatoires. Toutefois, l'Autorité contractante se réserve le droit de ne pas attribuer le marché aux entreprises se trouvant dans la liste des entreprises défaillantes.

13. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

14. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Secrétariat Général de la Mairie de Mengang,

YAOUNDE le 14 Mars 2022

Le MAIRE

AYIA Gabriel bienvenu

COMMUNE DE ZOETÉLÉ

AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°006/AONO/L01/SAEF/CDPM-DL/2022 DU 01/03/2022 EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA PERCEPTION DE ZOETELE DANS L'ARRONDISSEMENT ZOETELE, DEPARTEMENT DU DJA ET LOBO, REGION DU SUD

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A
IMPUTATION
55 20 272 06 591845 2230 324

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public exercice 2022, le Préfet du Département du Dja et Lobo Autorité Contractante lance pour le compte du MINFI Maître d'Ouvrage, un Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence Pour les travaux de réhabilitation de la Perception de zoetele dans l'arrondissement de zoetele, Département du Dja et Loba, Région du Sud.

2. Consistance des prestations

Ces travaux comprennent les opérations suivantes

- Installation du chantier ;
- Maçonnerie et bétons ;
- Peinture, revêtement et URD
- Electricité ;
- Menuiserie métallique, bois et aluminium ;
- Charpente et couverture ;
- Plomberie et sanitaire ;

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des travaux est estimé est de 18 000 000 (dix-huit millions) de francs CFA TTC.

4. Allotissement

UNIQUE

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions aux sociétés et entreprises ou groupement d'entreprises de droits camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine de la construction des Bâtiments et du Génie-Civil. Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celle pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public du MINFI 2022, sur une ligne d'imputation N°..... et pour un coût Tout Taxes Comprises de 18 000 000 (dix-huit millions) de francs CFA.

7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Préfecture de Sangmélima dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au Secrétariat particulier du Préfet du Dja et Lobo, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable au titre des frais d'achat du dossier d'un montant **vingt-cinq mille (25. 000) francs** CFA à la recette des finances de Sangmélina / Trésor Public.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tel, conforme aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offre, devra être déposée contre récépissé sous pli fermé, auprès du secrétariat Particulier du Préfet, **au plus tard le 31/03/2022 à 14 Heures**, heure locale et devra porter la mention:

**AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°006/AONO/L01/SAEF/CDPM-DL/2022 DU 01/03/2022 EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA PERCEPTION DE ZOETELE DANS L'ARRONDISSEMENT ZOETELE, DEPARTEMENT DU DJA ET LOBO, REGION DU SUD
FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC MINFI, EXERCICES 2022
IMPUTATION : 55 20 272 06 591845 2230 324**

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de trois (03) mois calendaires. Ce délai comprend les périodes des pluies, toutes les intempéries et sujétions diverses et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux, date de signature du contrat.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une banque de premier ordre " agréée par le Ministère en charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, et d'un montant égal de trois cent soixante mille francs (360.000) CFA. Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra impérativement être produit en original datant de moins de trois (03) mois. Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des Offres

Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues; sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps le **31/03/2022 dès 15 heures Précises**, dans la salle de conférence de l'hôtel des finances de Sangmélina (MINMAP) par la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics du Dja et Lobo. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier, et ayant une procuration.

14. Critères d'évaluation

des offres se fera en trois (03) étapes :

- 1ère étape : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
- 2^e étape : Evaluation technique des offres administrativement conformes.
- 3^e étape : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes

Principaux critères d'évaluation des offres : Les critères d'évaluation des offres sont les suivants

Critères éliminatoires : Les éliminatoires sont les suivants

- A- Absence de la caution de soumission ;
- B- Absence ou non-conformité non régularisée après 48 heures d'une des pièces du dossier administratif
- C- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- D- Omission dans le bordereau des prix unitaires, d'un prix quantifié ;
- E- Présence d'une information financière dans l'offre administrative ou technique ; F- Note technique inférieure à 70/100.

Critères essentiels

- L'évaluation des offres technique se fera sur la base de 36 critères essentiels ci-dessous
- Présentation sur **03 critères** ;
- Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur **10 critères** ;
- Le matériel de chantier à mobiliser sur **07 critères** ;
- La méthodologie d'exécution sur **13 critères** ;

Références et capacité de préfinancement de l'entreprise sur 03 critères. N'avoir pas obtenu au moins 70% de oui à l'issue de l'annotation technique.

15. Attribution

Le Préfet du Dja et Labo Autorité Contractante, attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement apte, aura été évaluée la moins-disante après vérification de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt dix jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables, à la Préfecture de Sangmelima ou à la Perception de Zoetele.

SANGMELIMA le 1 Mars 2022

Le PRÉFET

OWONO Damien

COMMUNE DE BIYOUHA

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE
N°002/AONO/C-BIYOUHA/SG/CIPM/2022 DU_14 MARS 2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU
CENTRE DE SANTÉ INTÉGRÉ DE SONG POUA INTER SOMAPAN, COMMUNE DE BIYOUHA,
DÉPARTEMENT DU NYONG ET KELLÉ, RÉGION DU CENTRE.**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de Biyouha (Maître d'Ouvrage), lance en **PROCÉDURE D'URGENCE** pour le compte de la Commune de Biyouha, un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de construction du Centre de Santé Intégré de SONG POUA Inter SOMAPAN, Commune de Biyouha, Département de **NYONG ET KELLÉ**, Région du **CENTRE**.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent la réalisation des opérations ci-après :

- LOT 100 : Les travaux préparatoires ;
- LOT 200 : Les fondations ;
- LOT 300 : Les maçonneries en élévation ;
- LOT 400 : Les enduits, chapes et divers ;
- LOT 500 : Les plafonds ;
- LOT 600 : Les revêtements scellés ;
- LOT 700 : La charpente et couverture ;
- LOT 800 : Les menuiseries bois ;
- LOT 900 : Les menuiseries métalliques ;
- LOT 1000 : La peinture et vitrerie ;
- LOT 1100 : L'électricité ;
- LOT 1200 : Les fluides ;
- LOT 1300 : L'assainissement.

3. Cout Prévisionnel

Le projet est constitué d'un seul lot dont le coût prévisionnel des travaux est estimé ainsi qu'il suit :

COMMUNE	LIBELLÉ DU PROJET	N° LOT	LIEU	COÛT PRÉVISIONNEL
BIYOUHA	construction du Centre de Santé Intégré	01	SONG POUA Inter SOMAPAN	50 000 000 (Cinquante millions) Francs CFA

4. Allotissement

Le projet est constitué d'un seul lot dont le coût prévisionnel des travaux est estimé ainsi qu'il suit :

COMMUNE	LIBELLÉ DU PROJET	N° LOT	LIEU	COÛT PRÉVISIONNEL
BIYOUHA	construction du Centre de Santé Intégré	01	SONG POUA Inter SOMAPAN	50 000 000 (Cinquante millions) Francs CFA

5. Participation et origine

Le présent Appel d'Offres National est ouvert à toutes les Entreprises de droit camerounais, justifiant des capacités technique, financière et juridique, leur permettant de réaliser les prestations objet du présent Appel d'Offres.

6. Financement

Le financement des prestations objet du présent Appel d'Offres est assuré par le Budget d'Investissement Public (BIP) **MINSANTE** de la République du Cameroun, Exercice 2022.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté à la Mairie DE BIYOUHA, dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu dès publication du présent avis, à la Mairie de Biyouha (Secrétariat Général), contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable, délivrée par **la Recette Municipale de Biyouha**, représentant les frais d'achat du dossier.

COMMUNE	LIBELLÉ DU PROJET	N° LOT	LIEU	FRAIS D'ACQUISITION
BIYOUHA	construction du Centre de Santé Intégré	01	SONG POUA Inter SOMAPAN	(50 000) Cinquante mille francs CFA

9. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marquées comme telles devront parvenir à la Mairie de Biyouha au plus tard le **12 Avril 2022 à 12 heures** (heure locale), et devront porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE

N°002 /AONO/C-BIYOUHA/SG/CIPM/2022 DU 14 Mars 2022

POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE DE SANTÉ INTÉGRÉ DE SONG POUA Inter SOMAPAN, COMMUNE DE BIYOUHA, DÉPARTEMENT DU NYONG ET KELLÉ, RÉGION DU CENTRE.

(À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement)

10. Delai de Livraison

Le délai d'exécution prévu pour la réalisation des travaux est de 04 mois à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux.

COMMUNE	LIBELLÉ DU PROJET	N° LOT	LIEU	DÉLAI D'EXÉCUTION
BIYOUHA	construction du Centre de Santé Intégré	01	SONG POUA Inter SOMAPAN	Quatre (04) mois

11. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission. La caution sera libellée sous l'une des formes suivantes :

- Caution de garantie Bancaire établie par une Banque de premier ordre agréée par le Ministre en charge des Finances

COMMUNE	LIBELLÉ DU PROJET	N° LOT	LIEU	CAUTION DE SOUMISSION
BIYOUHA	construction du Centre de Santé Intégré	01	SONG POUA Inter SOMAPAN	1 000 000 (Un million) francs CFA

12. Ouverture des Plis

L'Ouverture des plis, qui se fera en un (1) temps, sera effectuée le **_12 Avril 2022 à 13 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune au bureau de la Commission sis à l'Hôtel de Ville de BIYOUHA. Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture des plis ou se faire représenter par une personne mandatée, ayant une parfaite connaissance de leur dossier.

13. Critères d'évaluation

13.1 Critères éliminatoires

- 1- Absence de la caution de soumission,
- 2- Présence de documents falsifiés, scannés ou de faux documents dans le dossier de soumission ;
- 3- Non-conformité de l'Offre administrative sous 48 heures ;
- 4- Dossier ayant obtenu à l'issue de l'Analyse technique moins de 70% des critères essentiels ;
- 5- Offre financière incomplète ;
- 6- Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;

13.2 Critères essentiels de qualification

Les critères essentiels seront évalués de manière binaire (satisfaction ou non). Les critères essentiels relatifs à la qualification des candidats portent sur :

- i) Attestation et rapport de visite des lieux (03 critères) ;
- ii) Personnel d'encadrement (10 critères)
- iii) La disponibilité du matériel et des équipements essentiels (06 critères)
- iv) Les références de l'entreprise et capacité financière (04 critères) ;
- v) La méthodologie d'exécution (07 critères) ;

Chaque offre pour être déclarée conforme techniquement doit avoir satisfait à tous les critères éliminatoires et obtenu au **moins 21 sur 30 des critères essentiels soit 70%** énumérés ci-dessous évalué conformément à la Grille de notation des offres techniques.

14. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire qui, ayant présenté une offre administrative conforme au Dossier d'Appel d'Offres, aura fourni une offre technique dont l'évaluation est supérieure ou égale à 70% des critères essentiels (21 sur 30) et une offre financière évaluée la moins-disante.

Signature de la lettre commande

À l'issue de l'examen des offres, de la proposition du choix des soumissionnaires par la Commission Interne de Passation des Marchés et du choix définitif du Prestataire par le Maître d'Ouvrage, la Lettre-Commande est souscrite par l'Entrepreneur et signée par le Maître d'Ouvrage.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pour une période de Quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date fixée pour la réception des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables dans les services de la Commune DE BIYOUHA.

NB. « POUR TOUT ACTE DE CORRUPTION, BIEN VOULOIR APPELER OU ENVOYER UN SMS À LA CONAC AUX NUMÉROS VERT : 1517 »

YAOUNDE le 14 Mars 2022

Le MAIRE

NGUE NGUE PAUL HENRI

COMMUNE DE BIYOUHA

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE
N°003/AONO/C-BIYOUHA/SG/CIPM/2022 DU_14 MARS 2022 POUR LA RÉHABILITATION DU TRONÇON DE
ROUTE SONG BAYANG - BANG SOMBI HEYE - SONG POUA (CARREFOUR NDENGA) DANS LA
COMMUNE DE BIYOUHA, DÉPARTEMENT DU NYONG ET KELLÉ, RÉGION DU CENTRE**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de Biyouha (Maître d'Ouvrage), lance en **PROCÉDURE D'URGENCE** pour le compte de la Commune de Biyouha, un Appel d'Offres National Ouvert pour la réhabilitation du tronçon de route SONG BAYANG - BANG SOMBI HEYE - SONG POUA (CARREFOUR NDENGA) dans la Commune de Biyouha, Département de **NYONG ET KELLÉ**, Région du **CENTRE**.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent la réalisation des opérations ci-après :

- Série 100 : Installations et études
- Série 200 : Travaux préparatoires
- Série 300 : Terrassements généraux
- Série 400 : Assainissement et ouvrage

3. Cout Prévisionnel

Le projet est constitué d'un seul lot dont le coût prévisionnel des travaux est estimé ainsi qu'il suit :

COMMUNE	LIBELLÉ DU PROJET	N° LOT	LIEU	COÛT PRÉVISIONNEL
BIYOUHA	réhabilitation du tronçon de route	01	SONG BAYANG - BANG SOMBI HEYE - SONG POUA (CARREFOUR NDENGA)	27 000 000 (Vingt-sept millions) Francs CFA

4. Allotissement

Le projet est constitué d'un seul lot dont le coût prévisionnel des travaux est estimé ainsi qu'il suit :

COMMUNE	LIBELLÉ DU PROJET	N° LOT	LIEU	COÛT PRÉVISIONNEL
BIYOUHA	réhabilitation du tronçon de route	01	SONG BAYANG - BANG SOMBI HEYE - SONG POUA (CARREFOUR NDENGA)	27 000 000 (Vingt-sept millions) Francs CFA

5. Participation et origine

Le présent Appel d'Offres National est ouvert à toutes les Entreprises de droit camerounais, justifiant des capacités technique, financière et juridique, leur permettant de réaliser les prestations objet du présent Appel d'Offres.

6. Financement

Le financement des prestations objet du présent Appel d'Offres est assuré par le Budget d'Investissement Public (BIP) **MINTP** de la République du Cameroun, exercice 2022.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté à la Mairie de Biyouha, dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu dès publication du présent avis, à la Mairie de Biyouha (Secrétariat Général), contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable, délivrée par **la Recette Municipale DE BIYOUHA**, représentant les frais d'achat du dossier.

COMMUNE	LIBELLÉ DU PROJET	N° LOT	LIEU	FRAIS D'ACQUISITION
BIYOUHA	réhabilitation du tronçon de route	01	SONG BAYANG - BANG SOMBI HEYE - SONG POUA (CARREFOUR NDENGA)	(45 000) quarante-cinq mille francs CFA

9. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marquées comme telles devront parvenir à la Mairie de Biyouha au plus tard le 12 Avril 2022 **à 12 heures** (heure locale), et devront porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE

N°003/AONO/C-BIYOUHA/SG/CIPM/2022 DU 14 Mars 2022

POUR LA RÉHABILITATION DU TRONÇON DE ROUTE SONG BAYANG - BANG SOMBI HEYE - SONG POUA (CARREFOUR NDENGA) DANS LA COMMUNE DE BIYOUHA, DÉPARTEMENT DU NYONG ET KELLÉ, RÉGION DU CENTRE

10. Delai de Livraison

Le délai d'exécution prévu pour la réalisation des travaux est à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux.

COMMUNE	LIBELLÉ DU PROJET	N° LOT	LIEU	DÉLAI D'EXÉCUTION
BIYOUHA	réhabilitation du tronçon de route	01	SONG BAYANG - BANG SOMBI HEYE - SONG POUA (CARREFOUR NDENGA)	Trois (03) mois

11. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission. La caution sera libellée sous l'une des formes suivantes :

- Caution de garantie Bancaire établie par une Banque de premier ordre agréée par le Ministre en charge des Finances

COMMUNE	LIBELLÉ DU PROJET	N° LOT	LIEU	CAUTION DE SOUMISSION
BIYOUHA	réhabilitation du tronçon de route	01	SONG BAYANG - BANG SOMBI HEYE - SONG POUA (CARREFOUR NDENGA)	540 000 (Cinq cent quarante mille) francs CFA

12. Ouverture des Plis

L'Ouverture des plis, qui se fera en un (1) temps, sera effectuée le **12 Avril 2022 à 13 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune au bureau de la Commission sis à l'Hôtel de Ville de Biyouha.
Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture des plis ou se faire représenter par une personne mandatée, ayant une parfaite connaissance de leur dossier

13. Critères d'évaluation

13.1 Critères éliminatoires

- 1- Absence de la caution de soumission,
- 2- Présence de documents falsifiés, scannés ou de faux documents dans le dossier de soumission ;
- 3- Non-conformité de l'Offre administrative sous 48 heures ;
- 4- Dossier ayant obtenu à l'issue de l'Analyse technique moins de 70% des critères essentiels ;
- 5- Offre financière incomplète ;
- 6- Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;

13.2 Critères essentiels de qualification

Les critères essentiels seront évalués de manière binaire (satisfaction ou non). Les critères essentiels relatifs à la qualification des candidats portent sur :

- i) Attestation et rapport de visite des lieux (03 critères) ;
- ii) Personnel d'encadrement (10 critères)
- iii) La disponibilité du matériel et des équipements essentiels (06 critères)
- iv) Les références de l'entreprise et capacité financière (04 critères) ;
- v) La méthodologie d'exécution (07 critères) ;

Chaque offre pour être déclarée conforme techniquement doit avoir satisfait à tous les critères éliminatoires et obtenu au **moins 21 sur 30 des critères essentiels soit 70%** énumérés ci-dessous évalué conformément à la Grille de notation des offres techniques.

14. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire qui, ayant présenté une offre administrative conforme au Dossier d'Appel d'Offres, aura fourni une offre technique dont l'évaluation est supérieure ou égale à 70% des critères essentiels (21 sur 30) et une offre financière évaluée la moins-disante.

Signature de la lettre commande

À l'issue de l'examen des offres, de la proposition du choix des soumissionnaires par la Commission Interne de Passation des Marchés et du choix définitif du Prestataire par le Maître d'Ouvrage, la Lettre-Commande est souscrite par l'Entrepreneur et signée par le Maître d'Ouvrage.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pour une période de Quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date fixée pour la réception des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables dans les services de la Commune de Biyouha.

NB. « POUR TOUT ACTE DE CORRUPTION, BIEN VOULOIR APPELER OU ENVOYER UN SMS À LA CONAC AUX NUMÉROS VERT : 1517 »

YAOUNDE le 14 Mars 2022

Le MAIRE

NGUE NGUE PAUL HENRI

COMMUNE DE OULI

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 002/AONO/RE/DK/C-OULI/SG/CIPM/2022 DU 14/02/2022
POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE MTNI ADDUCTION D'EAU POTABLE A OULL
CARREFOUR, DEPARTEMENT DE LA KADEY, REGION DE L'EST.**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de la réalisation de Topération ci-dessus indiquée, le Maire de la Commune de OULI, Maître d'ouvrage lance un Appel d'Offres National Ouvert (AONO) pour les travaux de construction d'une mini adduction d'eau potable à OULI CARREFOUR, Département de la Kadey, Région de TEST.

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres comprennent :

1. Travaux préparatoires;
2. Etudes d'implantation du forage de 5m³/h
3. Foration;
4. Equipement du forage;
5. Essai de pompage, developpement;
6. Analyse et traitement de l'eau ;
7. Centrale de pompage solaire + moyens d'exhaure ;
8. Superstructure (château réservoir 15m³ et 09m sous radier + local technique) ;
9. Réseau de refoulement ;
10. Réseau de distribution ;
11. Prestations diverses.

3. Cout Prévisionnel

Le cout prévisionnel des travaux objet du présent appel d'offres est de **Quarante Quatre Millions Sept Cent Mille (44 700 000) Francs CFA.**

4. Allotissement

Les travaux sont regroupés en lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres, est ouverte à égalité de conditions, aux Entreprises de droit camerounais justifiant des capacités techniques, financières et matérielles pour la réalisation des travaux, objets du présent Appel d'Offres.

6. Financement

Les travaux objets du présent Appel d'Offres, sont financés par les ressources du Budget d'Investissement Public MINEE 2022.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures et jours ouvrables dans la localité de OULI dès publication du présent Avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être retiré aux heures et jours ouvrables à la **mairie de OULI**, dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **CINQUANTE MILLE FRANCS (50 000) FCFA** au près du **Receveur Municipal des recettes de OULI**

9. Remises des offres **New(Additif)**

Chaque Offre, rédigée en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies, marqués comme tels, devra être déposée contre récépissé dûment signé au Secrétariat Général de la Mairie de OULI aux heures et jours ouvrables au plus tard, le 21/03/2022 à 10 heures et devra porter la mention suivante :

AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 002/AONO/RE/DK/C-OULI/CIPM-2022 DU 14/02/2022 POUR LA RÉALISATION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE MINI ADDUCTION D'EAU POTABLE DANS LA VILLE DE OULI, COMMUNE DE OULI, DEPARTEMENT DE LA KADEY,

EN PROCEDURE D'URGENCE.

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

La durée maximale d'exécution des travaux est de **Quatre (04) Mois** à compter de la date de la notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire d'une durée de validité de cent vingt jours (120)

jours et d'un montant de 2% du montant prévisionnel, établi selon le modèle indiqué dans le dossier d'appel d'offres, par un établissement bancaire de premier ordre, agréé par le Ministère en charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO. Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au-delà du trentième (30ème) jour après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire de la lettre-commande, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission d'une somme de **huit cent quatre-vingt-quatorze mille (894 000) francs CFA** (conforme au modèle joint en annexe) établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charges des Finances dont la liste figure sur la pièce 12 du DAO.

Sous peine de rejet, les pièces administratives doivent être impérativement produites en originaux ou en copies conformes signées par les autorités compétentes. Elles devront dater obligatoirement de moins de **trois (03) mois** à la date de l'ouverture des Offres.

Les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Toute Offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charges des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'Offre.

13. Ouverture des Plis **New(Additif)**

L'ouverture des Offres se fera en une phase et aura lieu le 21/03/2022 à **11 heures**, dans les locaux de la Mairie de OULI par la Commission Interne de Passation des Marchés de la commune de OULI.

Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation se fera selon les critères dits éliminatoires, puis selon les critères dits essentiels par le système binaire (oui ou non).

14.1.1. Critères éliminatoires

14.1.1.1. Pièces administratives:

- a) Absence de la caution de soumission ;
- b) Fausse déclaration ;
- c) Pièce falsifiée ou non authentique
- d) Non-conformité ou absence d'une pièce (48) après l'ouverture des offres.

14.1.1.2. Offre technique:

- a) Fausse déclaration ;
- b) Pièce falsifiée ou non authentique ;
- c) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » conforme aux prescriptions du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres;
- d) Entreprise ayant abandonné un marché au cours de trois (03) dernières années et / ou figurant sur la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le Ministre en charge des Marchés Publics ;
- e) Non obtention de vingt (20) critères sur vingt-cinq (25) à l'issue de la notation des critères techniques essentiels.

14.1.1.3. Offre financière :

- a) Offre financière incomplète ;
- b) Pièce incomplète ou non conforme au modèle ou aux spécifications technique du DAO ;
- c) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié.

14.1.2. Critères essentiels:

Les offres techniques seront notées en fonction des critères essentiels ci-après :

- a) Personnel d'encadrement (12 critères) ;
- b) Moyens matériels (09 critères) ;
- c) Références (02 critères) ;
- d) L'Attestation de non redevance en cours de validité (01 critère) ;
- e) Attestation de solvabilité financière de Vingt millions (20 CDD 000) FCFA (01 critère).

15. Attribution

Sous réserve des cas d'annulation ou d'appel d'offres infructueux prévus par le Code des marchés Publics (Articles 34 et 35), l'autorité contractante attribuera le marché au soumissionnaire le moins-disant dont l'offre, ayant satisfait

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie de OULI Tél : 674325437/699807882

OULI le 14 Février 2022

Le MAIRE

ABAH LEVY

PRÉFECTURE DE LA MENOUA

ADDITIF N°01/A/F.31/SAEF/2022 DU 10/03/2022 PORTANT SUR LE DOSSIER D'APPEL D'OFFRE N°001/AONO/F.31/CDPM/2022 DU 18 FEVRIER 2022 EN VUE DE L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DES LOCAUX ABRITANT LA DELEGATION DEPARTEMENTAL DU MINDDEVEL DE LA MENOUA.

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1	Critères d'évaluation
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Les offres seront évaluées selon les principaux critères suivants :</p> <p>A/Critères éliminatoires</p> <ul style="list-style-type: none"> - Absence de la caution de soumission ; - Absence d'une pièce administrative non régularisée dans 48 heures ; - Délai d'exécution supérieur à celui prescrit ; - Fausses déclarations, pièces falsifiées ou scannées ; - Offre incomplète ou non conforme aux prescriptions du DAO (inférieur à 07 exemplaire dont un original et 06 copies) ; - Absence d'un prix unitaire quantifié ; - Offre ayant obtenu moins de 70% de "OUI " <p>B/Critères essentiels</p> <p>Le système d'évaluation des offres technique sera basé sur le mode binaire (oui ou non);</p> <ul style="list-style-type: none"> - Présentation de l'offre ; - Personnel de l'entreprise ; - Moyens matériels mis à la disposition du projet; - Références de l'entreprise dans le domaine similaire (joindre PV de réception) ; - Organisation, planning de compréhension du projet ; - Capacité financière; - Moyens logistiques ; - Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) paraphé à chaque page. <p>Cette évaluation se fera de manière purement positive (oui) ou négative (non) avec un seuil de 70% pour l'ensemble des critères essentiels pris en compte.</p> <p>Le marché sera attribué au soumissionnaire qui aura proposé l'offre la moins disante, conforme pour l'essentiel aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, ayant satisfait à 100% des critères éliminatoires et au moins 70% des critères essentiels.</p> <p>L'attributaire du Marché devra se présenter dès signature et publication de la décision d'attribution, et au plus tard dans les six (06) jours qui suivent, sous peine d'annulation, à la Préfecture de Dschang pour l'établissement et la souscription de son Marché. Faute par lui de se présenter, le Marché est attribué au suivant.</p>
	<p>Lire plutôt</p> <p>VOIR PIECE JOINTE</p>

2	Autres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>RGAO</p>
	<p>Lire plutôt</p> <p>VOIR PIECE JOINTE</p>

DSCHANG le 10 Mars 2022

Le PRÉFET

NTWA MBOKE Godlive



COMMUNE DE OULI

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 003/AONO/RE/DK/C-OULI/SG/CIPM/2022 DU 14/02/2022 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE DANS CERTAINES ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE OULI, DEPARTEMENT DE LA KADEY, REGION DE L'EST. LOT 01: EPP NDAMBI 2, LOT02: EPP OUNOUNOU

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de OULI, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert (AONO) pour La réalisation des travaux de construction d'un bloc de deux (02) salles de classe dans certaines écoles primaires publiques de la commune de OULI

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent les tâches suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

ü Travaux préparatoires ;

ü Terrassements ;

ü Fondations ;

ü Maçonnerie-Elévation ;

ü Charpente-Couverture ;

ü Menuiserie ;

ü Electricité ;

ü Peinture ;

ü Aménagement VRD

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des travaux est de : **Dix sept millions cinq cent mille (17 500 000) FCFA TTC par lot.**

4. Allotissement

Une entreprise peut être attributaire des deux (02) lots.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les petites et moyennes entreprises de droit camerounais, jouissant des capacités juridiques, techniques et financières requises.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés sur le Budget d'Investissement Public (BIP), Exercice 2022.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté aux heures ouvrables à la Mairie de OULI, dès publication du présent avis

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être obtenu dès publication du présent avis, auprès des services de la Mairie de OULI, sur présentation d'une quittance de versement à la **Recette Municipale d'OULI, d'une somme non remboursable de Vingt cinq mille (25 000) FCFA, représentant les frais d'achat du Dossier d' Appel d' Offre.**

9. Remises des offres **New(Additif)**

Chaque offre rédigée en français ou en anglais, **en Sept (07)** exemplaires dont **un original et six (06) copies** respectivement marqués comme tel, placée sous pli cacheté et scellé sans indication sur l'identité du soumissionnaire sous peine de rejet, devra parvenir dans les services de la Mairie de OULI au plus tard le 21/03/2022 à **10 heures** précises soit par poste en colis recommandé avec accusé de réception soit déposé contre récépissé et devra porter la mention :

«AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 003/AONO/RE/DK/C-OULI/SG/CIPM/2022 DU 14/02/2022

POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE DANS CERTAINES ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE OULI, DEPARTEMENT DE LA KADEY, REGION DE L'EST.

LOT 01: EPP NDAMBI 2, LOT02: EPP OUNOUNOU.

FINANCEMENT : BIP, EXERCICE 2022.

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT»

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est fixé à **quatre (04) mois** à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de démarrage des travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire d'une durée de validité de **cent vingt jours (120) jours** et d'un montant de **2% du montant prévisionnel** par lot, établi selon le modèle indiqué dans le dossier d'appel d'offres, par un établissement bancaire de premier ordre, agréé par le Ministère en charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO. Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au-delà du trentième (30^{ème}) jour après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. **Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire de la lettre-commande, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.**

12. Recevabilité des Offres

Les offres ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière de l'offre administrative et technique seront irrecevables. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment, celle dans laquelle il est constaté l'absence de la caution de soumission établie selon le modèle proposé dans le Dossier d'Appel d'Offres et délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances, valable pendant **trente (30) jours** au-delà du délai de validité des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être datées de moins de **trois (03) mois** à la date initiale de remise des offres.

13. Ouverture des Plis **New(Additif)**

L'ouverture des plis sera effectuée en un (01) temps par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune de OULI à OULI, le 21/03/2022 à **11 heures** précises.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou se faire représenter par une seule personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

1. **6. Participation et origine :**

1. **8. Cautionnement provisoire (garantie de soumission) :**

1. **9. Consultation du Dossier d'Appel d'Offres:**

1. **11. Remise des offres:**

1. **12. Recevabilité des offres:**

1. **13. Ouverture des offres:**

1. **14. Critères d'évaluation:**

L'évaluation se fera selon les critères dits éliminatoires, puis selon les critères dits essentiels par le système binaire (oui ou non).

14.1.1. Critères éliminatoires

14.1.1.1. Pièces administratives:

- a) Absence de la Caution de soumission ;
- b) Fausse déclaration ;
- c) Pièce falsifiée ou non authentique
- d) Non-conformité ou absence d'une pièce quarante huit heures (48) heures après l'ouverture des offres.

14.1.1.2. Offre technique:

- a) Dossier incomplet ou pièces non conformes ;
- b) Fausse déclaration ;
- c) Pièce falsifiée ou non authentique ;
- d) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » conforme aux prescriptions du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres;
- e) Entreprise ayant abandonné un marché au cours de trois (03) dernières années et / ou figurant sur la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le Ministre de Marchés Publics ;
- f) Non obtention de **vingt (20)** critères sur **vingt-cinq (25)** à l'issue de la notation des critères techniques essentiels.

14.1.1.3. Offre financière :

- a) Offre financière incomplète ;
- b) Pièce incomplète ou non conforme au modèle ou aux spécifications technique du DAO ;
- c) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié.

14.1.2. Critères essentiels:

Les offres techniques seront notées en fonction des critères essentiels ci-après :

- a) Personnel d'encadrement (12 critères) ;
- b) Moyens matériels (09 critères) ;
- c) Références (02 critères) ;

- d) L'Attestation de non redevance en cours de validité (01 critère) ;

- e) Attestation de solvabilité financière de **Dix millions (10 000 000) FCFA** (01 critère).

15. Attribution

Sous réserve des cas d'annulation ou d'appel d'offres infructueux prévus par le Code des marchés Publics (Articles 34 et 35), l'Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire le moins-disant dont l'offre, ayant satisfait à tous les critères éliminatoires, aura été jugée conforme pour l'essentiel aux dispositions du Dossier d'Appel d'Offres.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures et jours ouvrables à la Mairie de OULI.

OULI le 14 Février 2022

Le MAIRE

ABAH LEVY

COMMUNE DE MINDOUROU

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 04/AONO/C.MROU/CIPM/2022 DU 09 MARS 2022 POUR L'ENTRETIEN DE CERTAINS TRONÇONS DE ROUTES COMMUNALES DANS LA COMMUNE DE MINDOUROU, DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG, REGION DE L'EST (LOT UNIQUE)

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MINDOUROU, Autorité Contractante, lance un appel d'offres national ouvert pour l'entretien de certains tronçons de routes communales dans la Commune de MINDOUROU, Département du HAUT-NYONG, Région de l'Est (Lot Unique).

2. Consistance des prestations

Les prestations à exécuter sont détaillées dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) joint au Dossier d'Appel d'Offres, notamment :

- Lot 100 : Travaux préliminaires ;
- Lot 200 : Travaux de terrassements ;
- Lot 300 : Assainissement - drainage ;

3. Cout Prévisionnel

Montant prévisionnel des travaux : 27 000 000 (Vingt-sept millions) Francs CFA Toutes Taxes Comprises.

4. Allotissement

LOT UNIQUE

5. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises de droit camerounais et installées en territoire camerounais.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public - MINTP, EXERCICE 2022.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté gratuitement à la Commune de MINDOUROU, dès publication du présent avis, et retiré sur présentation d'une quittance attestant, le paiement de la somme non remboursable de **Cinquante mille (50 000) francs CFA** à la **Recette Municipale de MINDOUROU**.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté gratuitement à la Commune de MINDOUROU, dès publication du présent avis, et retiré sur présentation d'une quittance attestant, le paiement de la somme non remboursable de **Cinquante mille (50 000) francs CFA** à la **Recette Municipale de MINDOUROU**.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en **Sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels**, devra parvenir sous pli fermé à la Mairie de MINDOUROU, au plus tard **le 18 avril 2022 à 11 heures** précises et portera les mentions suivantes :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 04/AONO/C.MROU/CIPM/2022 DU 08 MARS 2022 POUR
L'ENTRETIEN DE CERTAINS TRONÇONS DE ROUTES COMMUNALES DANS LA COMMUNE DE MINDOUROU,
DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG, REGION DE L'EST (LOT UNIQUE)

" A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "

10. Delai de Livraison

Le délai prévisionnel d'exécution des travaux est de **trois (03) mois calendaires**, délai incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement, à la particularité du site, aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place. Le délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

Il revient au co-contractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai sus-indiqué.

11. Cautionnement Provisoire

Toutes les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission d'un montant de 1% du montant prévisionnel du projet, délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministre des Finances, soit **270 000 (Deux cent soixante-dix mille) Francs CFA**.

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission d'un montant de **1% du montant prévisionnel du projet**, délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre ou une compagnie d'assurance agréé par le Ministre des Finances.

La caution devra rester valable **quatre vingt dix (90) jours** à compter de la date de remise des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations concernées. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps à la salle de conférences de la Commune de MINDOUROU **le 18 avril 2022 à 12 heures** précises par la Commission Interne de Passation des marchés de la Commune de MINDOUROU, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

14. Critères d'évaluation

A. Critères éliminatoires :

a. Offre Administrative

- 1) Absence de la caution de soumission;
- 2) Pièce administrative falsifiée ;
- 3) Non-conformité ou absence de l'une des pièces administratives après le délai de 48 heures réglementaire, à l'exception de la caution de soumission. ;

b. Offre technique

- 1) Absence de déclaration sur l'honneur de n'avoir abandonné aucun marché pendant les trois (03) dernières années
- 2) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- 3) Absence de plus de deux (02) critères de qualification essentiels de l'Offre technique

c. Offre Financière

- 1) Omission du prix d'une tâche quantifiée dans le bordereau des prix unitaires ou dans le devis estimatif ;
- 2) Absence ou non-conformité au modèle du DAO d'un des éléments constitutifs de l'Offre financière défini à l'Article 14.3 du RPAO ;
- 3) Sous-détail des Prix unitaires incomplet à plus 20% ;

29.5.1.1 Critères essentiels:

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- 1- Déclaration sur l'Honneur de n'avoir pas abandonné un marché pendant les trois (03)

dernières années

- 2- Déclaration sur l'Honneur de visite du site signée par le soumissionnaire ;



3- Personnel d'encadrement ;

4- Moyens matériels ;

5- Références;

6- Chiffre d'affaires justifié d'au moins 80 % du montant prévisionnel du projet sur les trois (03) dernières années ;

7- Méthodologie d'exécution et planning d'exécution des travaux ;

15. Attribution

Sous réserve des dispositions de l'Article 103 (1) du décret n°2018/366 du 20 Juin 2018 portant code des marchés publics, la lettre-commande à élaborer sera attribuée au soumissionnaire dont l'offre:

N.B : Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura obtenu un pourcentage supérieur à 70%, (soit au moins 21 « oui » sur 29) seront examinées, Si aucune offre n'obtient le pourcentage requis, seule (s) la (les) offre(s) financière(s) du (des) soumissionnaire(s) ayant obtenu (s) l'évaluation technique la plus élevée sera (seront) examinée(s).

1-administrative sera jugée conforme ;
2-technique sera jugée conforme et aura reçu un pourcentage de « oui » supérieur à 70% ; sous réserve des dispositions du Nota Bene du point 9.B susmentionnée;

3-financière après corrections conformément aux dispositions du RPAO des sous-détails des prix unitaires, du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera jugée conforme aux dispositions du CCTP et classée la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre vingt dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Commune de MINDOUROU, aux numéros de téléphones : 676 822 624/667 283 835

BERTOUA le 8 Mars 2022

Le MAIRE

ZENGLE NTOUH Richard

COMMUNE DE OULI

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/RE/DK/C-OULI/SG/CIPM/2022 DU 14/02/2022 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE L'ECLARAGE PUBLIC PAR LAMPADAIRES SOLAIRES ALL IN ONE DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE D'OULI, DEPARTEMENT DE LA KADEY, REGION DE L'EST LOTI: TRENTE(30) DANS CERTAINES LOCALITES : OULI (06) ; ZONGABONA(04) ; ZIMBI(04) ; OUNSOULOU(05); MBELEBINA(04); TAPATA(02); NDAMBI2(04); MOINAM(02); MBORNGOKOU(02). LOT2 : BENGUETIKO(20) ET OULI(IO).

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de la réalisation de l'opération ci-dessus indiquée, le Maire de la Commune de OULI, Maître d'ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour la réalisation des travaux de l'éclairage public par lampadaire solaire

Ail in One dans certaines localités de la Commune de OULI.

LOT1: TRENTE(30) DANS CERTAINES LOCALITES : OULI (06) ; ZONGABONA(04) ; ZIMBI(04) ; OUNSOULOU(05)
LOT2 : BENGUETIKO(20) ET OULI(IO).

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent les tâches suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

I-Travaux préparatoires;

- Etude et piquetage ;
- Fouilles en terrain latéritique ;
- Abattage et élagage des arbres ;
- Transport des matériels ;

II-Pose des lampadaires AU in One

- Massif bétonné ;
- Pose des lampadaires à deux crosses ;
- Pose des lampadaires à une crosse ;
- Plan de récolement.

3. Coût Prévisionnel

Le coût prévisionnel des travaux est de : Cinquante millions (50 000 000) FCFA TTC par lot.

4. Allotissement

Les travaux sont regroupés en deux lots.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises de droit camerounais, jouissant des capacités juridiques, techniques et financières requises.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés sur le Budget d'Investissement Public (BIP), Exercice 2021.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier de TAppel d'Offres(DAO) peut être consulté aux heures et jours ouvrables à la Mairie de OULI, dès publication du présent avis,

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier de TAppel d'Offres (DAO) peut être obtenu dès publication du présent avis, auprès des services de la Mairie de OULI, sur présentation d'une quittance de versement à la Recette Municipale d'OULI, d'une somme non remboursable.

9. Remises des offres **New(Additif)**

Chaque offre rédigée en français ou en anglais, en Sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies respectivement marqués comme tel, placée sous pli cacheté et scellé sans indication sur l'identité du soumissionnaire.

sous peine de rejet, devra parvenir dans les services de la Mairie de OULI, au plus tard le 21/03/2022 à 10 heures précises soit par poste en colis recommandé avec accusé de réception soit déposé contre récépissé et devra porter la «AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 005/AONO/RE/DK/C-OULI/SG/CIPM/2022 DU 14/02/2022 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE L'ECLARAGE PUBLIC PAR LAMPADAIRE SOLAIRES ALL IN ONE DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE D'OULI, DEPARTEMENT DE LA KADEY, REGION DE L'EST. LOTI: TRENTE(30) DANS CERTAINES LOCALITES : OULI (06) ; ZONGABONA(04) ; ZIMBI(04) ; OUNSOLO (04) A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT»

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est fixé à Trois (03) mois à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de démarrage des travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire d'une durée de validité de cent vingt jours (120) jours et d'un montant de 2% du montant prévisionnel par lot, établi selon le modèle indiqué dans le DAO, par un établissement bancaire de premier ordre, agréé par le Ministère en charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO. Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au-delà du trentième (30ème) jour après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire de la lettre-commande, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des Offres

Les offres ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière de l'offre administrative et technique seront irrecevables.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier de l'Appel d'Offres (DAO) sera déclarée irrecevable. Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (DAO).

Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois à la date initiale de remise des offres.

13. Ouverture des Plis **New(Additif)**

L'ouverture des plis sera effectuée en un (01) temps par la Commission Interne de la Commune de OULI le 21/03/2022 à 11 heures précises. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou se faire repr

14. Critères d'évaluation

L'évaluation se fera selon les critères dits éliminatoires, puis selon les critères dits essentiels par le système binaire (oui ou non).

13.1.1. Critères éliminatoires

13.1.1.1. Pièces administratives:

- a) Absence de la caution de soumission ;
- b) Fausse déclaration ;
- c) Pièce falsifiée ou non authentique
- d) Non-conformité ou absence d'une pièce 48 heures après l'ouverture des offres.

13.1.1.2. Offre technique:

- a) Fausse déclaration ;
- b) Pièce falsifiée ou non authentique ;
- c) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » conforme aux prescriptions du Règlement Particulier du Dossier d'Appel d'Offres;
- d) Entreprise ayant abandonné un marché au cours de trois (03) dernières années et / ou figurant sur la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le Ministre en charge des Marchés Publics ;
- e) Non obtention de vingt (20) critères sur vingt-cinq (25) à l'issue de la notation des critères techniques essentiels.

- f) Avoir exécuté au moins un projet similaire de lampadaire solaire

13.1.1.3. Offre financière :

- a) Offre financière incomplète ;
- b) Pièce incomplète ou non conforme au modèle ou aux spécifications technique du DAO ;
- c) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié.

13.1.2. Critères essentiels:

Les offres techniques seront notées en fonction des critères essentiels ci-après :

- a) Personnel d'encadrement (12 critères) ;
- b) Moyens matériels (09 critères) ;
- c) Références (02 critères) ;
- d) L'Attestation de non redevance en cours de validité (01 critère) ;
- e) Attestation de solvabilité financière de Vingt millions (20 000 000) FCFA (01 critère).

15. Attribution

Sous réserve des cas d'annulation ou d'appel d'offres infructueux prévus par le Code des marchés Publics (Articles 34 et 35), l'autorité contractante attribuera le marché au soumissionnaire le moins-disant dont l'offre, ayant satisfait à

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures et jours ouvrables à la Mairie de OULI.

OULI le 14 Février 2022

Le MAIRE

ABAH LEVY

COMMUNE DE MINDOUROU

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/C.MROU/CIPM/2022 DU 09 MARS 2022 POUR L'ÉQUIPEMENT DU BLOC OPÉRATOIRE DU CENTRE MÉDICAL D'ARRONDISSEMENT DE MINDOUROU, COMMUNE DE MINDOUROU, DÉPARTEMENT DU HAUT-NYONG, RÉGION DE L'EST (LOT UNIQUE)

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MINDOUROU, Autorité Contractante, lance un appel d'offres national ouvert pour l'équipement du bloc opératoire du Centre Médical d'Arrondissement de MINDOUROU, Commune de MINDOUROU, Département du HAUT-NYONG, Région de l'Est (lot unique).

2. Consistance des prestations

La prestation objet du présent Appel d'Offres porte sur l'équipement du bloc opératoire du Centre Médical d'Arrondissement de MINDOUROU.

3. Cout Prévisionnel

Montant prévisionnel : 50 000 000 (Cinquante millions) Francs CFA TTC .

4. Allotissement

LOT UNIQUE

5. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises de droit Camerounais et installées en territoire camerounais.

6. Financement

La prestation objet du présent Appel d'Offres est financée par le Budget d'Investissement Public – MINSANTE -, EXERCICE 2022.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté gratuitement à la Commune DE MINDOUROU, dès publication du présent avis, et retiré sur présentation d'une quittance attestant, le paiement de la somme non remboursable de **cinquante mille (50 000) francs CFA** à la **Recette Municipale de MINDOUROU**.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté gratuitement à la Commune DE MINDOUROU, dès publication du présent avis, et retiré sur présentation d'une quittance attestant, le paiement de la somme non remboursable de **cinquante mille (50 000) francs CFA** à la **Recette Municipale de MINDOUROU**.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en **Sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels**, devra parvenir sous pli fermé à la Mairie DE MINDOUROU, au plus tard le 19 avril 2022 à **10 heures** précises et portera les mentions suivantes :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 005/AONO/C.MROU/CIPM/2022 DU 09 MARS 2022 POUR
L'ÉQUIPEMENT DU BLOC OPÉRATOIRE DU CENTRE MÉDICAL D'ARRONDISSEMENT DE
MINDOUROU, COMMUNE DE MINDOUROU, DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG, REGION DE L'EST (lot
unique)**

" A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement

10. Delai de Livraison

Le délai prévisionnel d'exécution des travaux est de **trois (03) mois calendaires**, délai incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement, à la particularité du site, aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place. Le délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

Il revient au co-contractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai sus-indiqué.

11. Cautionnement Provisoire

Toutes les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission d'un montant de 1% du montant prévisionnel du projet, délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministre des Finances, soit **500 000 (Cinq cent mille) Francs CFA**.

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission d'un montant de **1% du montant prévisionnel du projet**, délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre ou une compagnie d'assurance agréé par le Ministre des Finances.

La caution devra rester valable **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date de remise des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations concernées. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps à la salle de réunions de la Commune DE MINDOUROU le **19 avril 2022 11 heures** précises par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune DE MINDOUROU, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

14. Critères d'évaluation



9.1. Critères éliminatoires :

Absence de la caution de soumission;

- 1.
2. Pièce administrative falsifiée ;
3. Non-conformité ou absence de l'une des pièces administratives après le délai de 48 heures réglementaire, à l'exception de la caution de soumission. ;
4. Spécifications Techniques non-conformes;
5. Fausses déclarations ou pièces falsifiées ;
6. Sous-détail des prix unitaires non conforme au modèle du dossier de consultation.

9.2. Critères de qualification :

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des critères essentiels ci-après :

1. Présentation générale de l'Offre..... Oui/Non
2. Chiffre d'affaire des Exercices 2019, 2 020 et 2021..... Oui/Non
3. Solvabilité Financière (Attestation de solvabilité, délivrée par une banque de 1er ordre agréée par le MINFI)..... Oui/Non
4. Conformité des fournitures aux spécifications techniques Oui/Non
5. Planning de livraison.....
Oui/Non

N.B : Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura obtenu un pourcentage supérieur ou égal à 70%, (soit au moins 4 « oui » sur 5) seront examinées, Si aucune offre n'obtient le pourcentage requis, seule (s) l'(les) offre(s) financière(s) du (des) soumissionnaire(s) ayant obtenu (s) l'évaluation technique la plus élevée sera (seront) examinée(s).

15. Attribution

Sous réserve des dispositions de l'Article 103 (1) du décret n°2018/366 du 20 Juin 2018 portant code des marchés publics, le marché à élaborer sera attribué au soumissionnaire dont l'offre:

1- administrative sera jugée conforme ;

2- technique sera jugée conforme et aura reçu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 70% ; sous réserve des dispositions du Nota Bene du point 10.2 susmentionnée;

3- financière après corrections conformément aux dispositions du RPAO des sous-détails des prix unitaires, du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera jugée conforme aux dispositions du CCTP et classée la moins disante..

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Commune DE MINDOUROU, aux numéros de téléphones : 698 380 275 / 696 709 222.

BERTOUA le 9 Mars 2022

Le MAIRE

ZENGLE NTOUH Richard

SOCIÉTÉ NATIONAL DE TRANSPORT DE L'ÉLECTRICITÉ

DÉCISION N°02/D/SONATREL/DG/DAFRH/SDAG/SIGAM/CIPM/2022 DU 11 MARS 2022 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°01/AONO/SONATREL/DG/DMRT/DAFRH/SDAG/SIGAM/CIPM/2022 DU 10 FEVIER 2022 POUR LA FOURNITURE DU MATERIEL BUREAUTIQUE A LA SOCIÉTÉ NATIONALE DE TRANSPORT DE L'ÉLECTRICITÉ (SONATREL).

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA SONATREL, (MAITRE D'OUVRAGE)

Vu la Constitution,

Vu la loi n°2017/011 du 12 juillet 2017 portant Statut Général des Entreprises Publiques ;

Vu le décret n°2015/454 du 08 octobre 2015 portant création de la Société Nationale de Transport de l'Électricité (SONATREL) ;

Vu le décret n°2015/455 du 08 octobre 2015 portant approbation des statuts de la Société Nationale de Transport de l'Électricité (SONATREL) ;

Vu le décret n°2016/068 du 04 février 2016 portant nomination des membres du Conseil d'Administration de la Société Nationale de Transport de l'Électricité (SONATREL) ;

Vu le décret n°2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;

Vu le décret n°2020/233 du 23 avril 2020 portant réorganisation et fonctionnement de la Société Nationale de Transport de l'Électricité ;

Vu le décret n°2020/234 du 23 avril 2020 portant approbation des statuts de la Société Nationale de Transport de l'Électricité ;

Vu la résolution n°2016/001/CAE/SONATREL du 09 février 2016, du Conseil d'Administration Extraordinaire portant nomination du Directeur Général de la Société Nationale de Transport de l'Électricité (SONATREL) ;

Vu la résolution n°2018/003/CAE/SONATREL du 19 juin 2018, portant désignation du Président du Conseil d'Administration de la Société Nationale de Transport de l'Électricité (SONATREL) ;

Vu la résolution n° 2018/02/CA/SONATREL du 27 juillet 2018 portant création organisation et fonctionnement de la commission interne de passation des marchés de la Société Nationale de Transport de l'Électricité (SONATREL) ;

Vu la résolution n° 2018/03/CA/SONATREL du 27 juillet 2018 portant désignation des membres de la commission interne de passation des marchés publics au sein de la Société Nationale de Transport de l'Électricité (SONATREL) ;

Vu la lettre n°07/L/SONATREL/CIMP/2022 du 7 mars 2022 transmettant le procès-verbal de la Commission Interne de Passation des Marchés de la SONATREL et portant proposition d'attribution ;

Considérant les nécessités de service,

Décide :

Article 1^{er} : La lettre commande relative à la fourniture du matériel bureautique à la Société Nationale de Transport de l'Électricité, objet de l'Appel d'Offres National Ouvert N°01/AONO/SONATREL/DG/DMRT/DAFRH/SDAG/SIGAM/CIPM/2022, est attribuée à l'entreprise ci-dessous :

N°	Entreprise	Montant TTC en FCFA	Délai d'exécution
1	NDC BP: 12831 Yaoundé	44 998 988	Trois (03) mois

- **Article 2:** La présente décision, qui prend effet à compter de sa date de signature, sera enregistrée, puis publiée par insertion dans le journal des Marchés Publics édité par l'ARMP, et partout où besoin sera.

YAOUNDE le 11 Mars 2022

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

MBEMI NYAKNGA

COMMUNE DE MINDOUROU

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 008/AONO/C.MROU/CIPM/2022 DU 10 MARS 2022 POUR L'INSTALLATION, ÉCLAIRAGE SOLAIRE DANS LES CENTRES DE SANTÉ INTÉGRÉS ET CASES DE SANTÉ COMMUNAUTAIRES ET ACHAT DES FRIGOS SOLAIRES DANS LES CASES DES SANTÉ DE DJOLEMPOUM, DJOUYAYA, AMPEL, ET MEDJOH DANS LA COMMUNE DE MINDOUROU, DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG, REGION DE L'EST

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MINDOUROU, Autorité Contractante, lance un appel d'offres national ouvert pour l'Installation, éclairage solaire dans les Centres de Santé Intégrés et Cases de santé communautaires et achat des frigos solaires dans les cases des santé de DJOLEMPOUM, DJOUYAYA, AMPEL, et MEDJOH dans la Commune de MINDOUROU, Département du HAUT-NYONG, Région de l'Est (Lot Unique).

2. Consistance des prestations

Les prestations à exécuter sont détaillées dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) joint au Dossier d'Appel d'Offres, notamment :

- Lot 100 : Installation Chantier;
- Lot 200 : Installation solaire des centres de santé 5x200Wc ET 1x400Wc;
- Lot 300 : Accessoires d'installation et réfrigérateurs

3. Cout Prévisionnel

Montant prévisionnel des travaux : 14.904.579 (Quatorze millions neuf cent quatre mille cinq cent soixante-dix-neuf) Francs CFA Toutes Taxes Comprises.

4. Allotissement

Lot unique

5. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises de droit camerounais et installées en territoire camerounais.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget Commune de MINDOUROU, EXERCICE 2022.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté gratuitement à la Commune de MINDOUROU, dès publication du présent avis, et retiré sur présentation d'une quittance attestant, le paiement de la somme non remboursable de **Quinze mille (15 000) francs CFA** à la **Recette Municipale de MINDOUROU**.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté gratuitement à la Commune de MINDOUROU, dès publication du présent avis, et retiré sur présentation d'une quittance attestant, le paiement de la somme non remboursable de **Quinze mille (15 000) francs CFA** à la **Recette Municipale de MINDOUROU**.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en **Sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels**, devra parvenir sous pli fermé à la Mairie de MINDOUROU, au plus tard **le 20 avril à 11 heures précises** et portera les mentions suivantes :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 008 /AONO/C.MROU/CIPM/2022 DU 10 MARS 2022 POUR
L'INSTALLATION, ÉCLAIRAGE SOLAIRE DANS LES CENTRES DE SANTÉ INTÉGRÉS ET CASES DE SANTÉ
COMMUNAUTAIRES ET ACHAT DES FRIGOS SOLAIRES DANS LES CASES DES SANTÉ DE DJOLEMPOUM,
DJOUYAYA, AMPEL, ET MEDJOH DANS LA COMMUNE DE MINDOUROU, DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG,
REGION DE L'EST (LOT UNIQUE)

" A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement

10. Delai de Livraison

Le délai prévisionnel d'exécution des travaux est de **six (06) mois calendaires**, délai incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement, à la particularité du site, aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place. Le délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

Il revient au co-contractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai sus-indiqué.

11. Cautionnement Provisoire

Toutes les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission d'un montant de 1% du montant prévisionnel du projet, délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministre des Finances, soit **149 045 (Cent quarante-neuf mille quarante-cinq) Francs CFA**

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission d'un montant de **1% du montant prévisionnel du projet**, délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministre des Finances.

La caution devra rester valable **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date de remise des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations concernées. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps à la salle de conférences de la Commune de MINDOUROU **le 20 avril à 12 heures** précises par la Commission Interne de Passation des marchés de la Commune de MINDOUROU, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

14. Critères d'évaluation

A. Critères éliminatoires :

a. Offre Administrative

- 1) Absence de la caution de soumission;
- 2) Pièce administrative falsifiée ;
- 3) Non-conformité ou absence de l'une des pièces administratives après le délai de 48 heures réglementaire, à l'exception de la caution de soumission. ;

b. Offre technique

- 1) Absence de déclaration sur l'honneur de n'avoir abandonné aucun marché pendant les trois (03) dernières années
- 2) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- 3) Absence de plus de deux (02) critères de qualification essentiels de l'Offre technique

c. Offre Financière

- 1) Omission du prix d'une tâche quantifiée dans le bordereau des prix unitaires ou dans le devis estimatif ;
- 2) Absence ou non-conformité au modèle du DAO d'un des éléments constitutifs de l'Offre financière défini à l'Article 14.3 du RPAO ;
- 3) Sous-détail des Prix unitaires incomplet à plus 20%

15. Attribution

Sous réserve des dispositions de l'Article 103 (1) du décret n°2018/366 du 20 Juin 2018 portant code des marchés publics, la lettre-commande à élaborer sera attribuée au soumissionnaire dont l'offre:

- 1-administrative sera jugée conforme ;
- 2-technique sera jugée conforme et aura reçu un pourcentage de « oui » supérieur à 70% ; sous réserve des dispositions du Nota Bene du point 9.B susmentionnée;
- 3- financière après corrections conformément aux dispositions du RPAO des sous-détails des prix unitaires, du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera jugée conforme aux dispositions du CCTP et classée la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

1- Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Commune de MINDOUROU, aux numéros de téléphones : 676 822 624/667 283 835 ;

2- Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48.

BERTOUA le 10 Mars 2022

Le MAIRE

ZENGLE NTOUH Richard

COMMUNE DE PENJA

COMMUNIQUÉ N°001/C/C/PJA/SG/2022 DU 27/02/2022 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE À APPEL D'OFFRES N°002/AONR/C/PJA/CIPM/2022, DU 08 JUILLET 2021 POUR LE SUIVI ET CONTRÔLE DES TRAVAUX DE DÉSENCLAVEMENT DU BASSIN AGRICOLE PENJA SUD TRONÇON : BUADIC-PALMIER, PALMIER NDOKO, CHAPELLE BOUBA IV-CARREFOUR BOUBA IV DANS LA COMMUNE DE PENJA, ARRONDISSEMENT DE NJOMBÉ-PENJA, DÉPARTEMENT DU MOUNGO, RÉGION DU LITTORAL.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Penja communique :

Par Décision Municipale N° 001/DM/C/PJA/SG/2022, du 27/01/2022 L'entreprise ci-dessous a été retenue comme adjudicataire du contrat relatif à l'Appel d'Offres suscité.

Intitulé du projet	attributaire	Montants TTC (FCFA)	Délai de d'Exécution
Appel d'Offres N°002/AONNR/C/PJA/CIPM/2021 Du 08 Juillet 2021 pour le suivi et contrôle des travaux de désenclavement du bassin agricole Penja Sud tronçon : Buadic-Palmier, Palmier Ndoko, chapelle Boubou IV-carrefour Boubou IV dans la Commune de Penja, Arrondissement de Njombé-Penja, Département du Moungo, Région du Littoral.	Ets. BETPF BP : 12 426 Yaoundé Tél : 676 16 96 29	(Cinq millions soixante-onze mille cent six (5 071 106) FCFA	Deux-Cent-dix jours caler calendaires.

Ladite entreprise est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué et au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent, sous peine d'annulation, au Service du Secrétaire Général pour la mise au point du contrat correspondant./-

le 27 Janvier 2022

Le MAIRE

MANFO SONGONG Jean René

MEKIN HYDRO ELECTRIC DÉVELOPEMENT CORPORATION

RELATIF A L'AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°003/AMI/2021/HYDRO-MEKIN/DG/DAF/CMA
DU 31/01/2022 RELATIF A LA CONSTITUTION DU FICHER DE FOURNISSEURS AGREES DE
HYDRO-MEKIN S.A.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p>Au lieu de ... n/a</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Les dossiers de manifestation d'intérêt rédigés en Français ou en anglais en cinq (5) exemplaires dont un (1) original et quatre (4) copies, marquées comme tel, contenus dans une enveloppe fermée et scellée, ne comprenant ni cachet, ni indication sur l'identité du candidat, devront être déposés à la Direction Générale de HYDRO-MEKIN, Service des Approvisionnements au plus tard le 15 Mars 2022 à 12 heures précises, heure locale.</p>

2	Critères d'évaluation
	<p>Au lieu de ... n/a</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Les dossiers seront évalués sur la base des. critères éliminatoires et essentiels suivants : Critères éliminatoires.:</p> <ul style="list-style-type: none">a- Dossier Administratif incomplet ;b- Non-conformité de l'ordre des pièces du dossier Administratifc- Fausses déclarations ;d- Substitution ou falsification de pièces administratives ;e- Absence d'agrément, dans le cadre d'une activité réglementée ;f- Note technique, à partir des critères essentiels, inférieure à 70/100;

YAOUNDE le 9 Mars 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

BIYA MOTTO Frederic

PUBLICITÉ

Service e-JDM JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Personne Morale

Société :

Secteur d'activité :

Représentant

Civilité : Mme Mr

ou

Nom :

Point Focal

Prénom :

Fonction :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Personne Physique

Civilité : Mme Mr

Nom :

Prénom :

Profession :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Localisation

Pays : Ville :

Adresse (**): B.P. :

Tél. (*) : Fax :

E-mail (*) :

Site web :

Option d'Abonnement

- Annuel 49.000 FCFA TTC
- Semestriel 25.000 FCFA TTC
- Trimestriel 15.000 FCFA TTC
- Mensuel 10.000 FCFA TTC

Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16
Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510
SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691
EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026
CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

Le service est activé dès réception à l'adresse billing@armp.cm, d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse support@armp.cm

(*) séparez les données multiples par les virgules.

(**) quartier, rue, etc....

LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)

Contenu Riche

- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

Cibles Variées

- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

Exploitation Conviviale

- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur **Smartphone / Tablette / PC**

Personnalisable par les Abonnés

- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière

 www.armp.cm



e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile...
La meilleure information sur les Marchés Publics !